

ALAUDA

Revue Internationale d'Ornithologie

Volume 61 Numéro 4 1993

Revue trimestrielle de la Société d'Études Ornithologiques
Muséum National d'Histoire Naturelle

ALAUDA

Revue trimestrielle de la Société d'Études Ornithologiques fondée en 1929

Muséum National d'Histoire Naturelle
Laboratoire d'Écologie Générale
4, avenue du Petit-Château - 91800 Brunoy

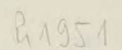
AVIS AUX AUTEURS

(les consignes aux auteurs sont disponibles à la Rédaction)

La Rédaction d'*Alauda* désireuse de maintenir la haute tenue scientifique de ses publications, soumettra les manuscrits aux spécialistes les plus qualifiés et décidera en conséquence de leur acceptation et des remaniements éventuels. Avis en sera donné aux auteurs. La Rédaction d'*Alauda* pourra aussi modifier les manuscrits pour en normaliser la présentation. L'envoi des manuscrits se fera en deux exemplaires tapés à la machine en simple interligne, n'utilisant qu'un côté de la page et sans addition ni rature ; les noms d'auteurs (bibliographie, texte) seront impérativement en minuscules. L'emplacement des illustrations (graphiques, tableaux...) sera indiquée en marge du texte.
Pour les articles saisis sur ordinateurs MS.DOS (I.B.M. ™ ou compatible) et MACINTOSH™ , il est conseillé d'envoyer à la rédaction une disquette au format 3,5 (HD ou DD) ou 5,25 pouces (DD seulement) sous Word™, Mac Write™ ou en ASCII, accompagnée d'une sortie imprimante. Faute aux auteurs de demander à faire eux-mêmes la correction de leurs épreuves (pour laquelle il leur sera accordé un délai maximum de 8 jours), cette correction sera faite *ipso facto* par les soins de la Rédaction sans qu'aucune réclamation puisse ensuite être faite. *Alauda* ne publiant que des articles signés, les auteurs conserveront la responsabilité entière des opinions qu'ils auront émises.



Ce numéro d'*Alauda* a été réalisé par QUETZAL COMMUNICATIONS pour la S.E.O.





ALAUDA

Revue Internationale d'Ornithologie

LX I N°4 1993

2996 *Alauda 61 (4), 1993 : 209-213*

LA REPRODUCTION DU TADORNE DE BELON *Tadorna tadorna* DANS L'ARCHIPEL DE CHAUSEY (MANCHE, FRANCE) : PROBLÈMES POSÉS PAR LA DISPARITION PRÉCOCE DES FAMILLES

Gérard DEBOUT & Philippe LENEVEU

About 30 pairs of Shelduck *Tadorna tadorna* nest on the Chausey islands (Normandy, north-west France). Numbers are stable, but no young are ever reared on the island. We looked for the cause of the early disappearance of families. The observation of nests and following of families showed that predation by neither rats or gulls could explain this « disappearance ». In fact the families leave the islands two or three days after hatching and join the mainland (some 30 km away), probably to find sufficient food. The mudflats on Chausey aren't brackish, holding few Rag Worms *Nereis diversicolor* (an important food item for young Shelduck) and only sporadically.

INTRODUCTION

La biologie du Tadorne de Belon présente bon nombre de traits originaux par rapport aux autres anatidés (CRAMP & SIMMONS 1977, PATTERSON 1982) : le territoire défendu par le mâle avant et pendant l'incubation ne sert qu'à l'alimentation des adultes, les jeunes sont élevés sur un autre secteur de vasières où, peu à peu, plusieurs familles peuvent se regrouper en crèches. Dans l'archipel de Chausey où l'espèce niche régulièrement depuis plusieurs décennies au moins, l'élevage des jeunes ne se fait pas dans l'archipel. Nous avons voulu savoir pourquoi il n'y avait pas de couvées de Tadorne de Belon alors qu'on y observe plus de trente couples nicheurs et que les effectifs se maintiennent. Trois hypothèses peuvent être formulées :

- Prédation des œufs dans les nids par le Rat surmulot (*Rattus norvegicus*), très abondant à Chausey sur la plupart des îlots.
- Prédation des jeunes venant d'éclore par les goélands ce qui expliquerait la disparition rapide des jeunes peu après l'éclosion.
- Départ vers le continent des familles, après l'éclosion, pour des raisons d'ordre alimentaire : les jeunes seraient tributaires de proies qui ne seraient pas (ou peu) présentes à Chausey.

FIG. 1.– Localisation de l'archipel de Chausey.
Locality of the Chausey group.

A.C. ZWAGA

A l'inverse, ces proies ne doivent pas être indispensables aux adultes puisque ceux-ci trouvent des territoires d'alimentation à Chausey. Ainsi, l'annélide *Nereis diversicolor*, particulièrement consommée par les jeunes, pourrait être l'une de ces proies : on la trouve dans 81,8 % des estomacs des jeunes et elle n'est présente que dans 33,3 % des estomacs d'adultes (BUXTON & YOUNG 1981). Une préférence, moins nette, semble exister aussi chez les jeunes pour *Corophium volutator* (crustacé amphipode).

Le but de notre étude est donc de déterminer dans quelles conditions le tadorne niche à Chausey et quelle est la cause de l'absence ou de la disparition des familles. Pour cela, nous avons cherché à localiser un maximum de nids, à repérer d'éventuelles familles, puis à les suivre.

MATÉRIEL ET MÉTHODES

L'archipel des Îles Chausey est situé au large de la baie du Mont-Saint-Michel (FIG. 1). C'est un ensemble de plus de 75 îles et îlots, séparés par d'immenses vasières (environ 5 000 ha) que la mer découvre largement en raison d'un marnage exceptionnel, de l'ordre de 15 m.

En dehors de la période de reproduction les observations sont menées ponctuellement. Par contre, des recensements d'oiseaux marins nicheurs sont conduits depuis près de 20 ans, en mai. Ces décomptes d'oiseaux nicheurs ont lieu au printemps, à l'Ascension, pendant quatre à cinq jours consécutifs, à une date qui varie selon les années, entre le début et la fin de mai. Quatre équipes de trois à six personnes y participent cherchant à localiser le maximum de nids et à vérifier leur contenu. De plus, depuis 1988, un

TABLEAU I.– Nombre d'œufs dans les nids.
Number of eggs in the nests.

	Nombre d'œufs														
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14+
1984							1		4	3		1			
1985						1			1	2	3			1	1
1986					1					1					
1987	1	1	1		1		1			2	7				
1988								1	1				1		
1989								1							
1990		1					1	1		1					1
1991							1		1	1					
1992	1							2		1					1

observateur au moins est présent en permanence sur l'archipel de mai à mi-juillet.

Pour repérer des familles de tadorne, peu après l'éclosion, des séances d'observation continue, depuis un point haut de la Grande Île, se déroulent à partir de fin mai, époque à laquelle les premières éclosions pourraient avoir lieu. De plus, des patrouilles en bateau sont effectuées régulièrement permettant de suivre des familles se déplaçant à la nage, afin de confirmer ou non leur départ vers le continent. Ceci représente au total plus de 500 heures d'observation.

Nous avons aussi mesuré, sur les vasières de Chausey, la densité de *Nereis* sur 25 « places-échantillon » de 50 cm x 50 cm dont on sait, par observation directe des tadornes, de fientes ou de traces de palmures, qu'elles sont fréquentées par ces oiseaux : sept places ont été ainsi échantillonnées le 6 mai 1989, quatre le 21 mai 1989, 14 le 27 juillet 1990. La vase est pelletée et triée, les vers sont recueillis et dénombrés.

RÉSULTATS

Prédation des nids

Au total, 51 nids ont été trouvés, en 9 recensements en mai, de 1984 à 1992. Rien naturellement ne nous assure que les pontes découvertes étaient complètes (Tab. I).

Presque tous les nids trouvés étaient dissimulés sous la végétation ou sous des blocs rocheux : un seul des 46 nids était partiellement à découvert. 43,1 % des nids sont dans des ronciers purs ou en mélange avec d'autres végétaux : la Ronce (*Rubus sp.*) est un des végétaux dominants de la plupart des îlots, 25,5 % étaient sous du Lierre seul (*Hedera helix*) ou en mélange avec d'autres plantes, 13,7 % étaient sous du Petit Houx (*Ruscus aculeatus*), 8,8 % étaient sous des blocs rocheux. Les autres nids étaient sous d'autres végétaux plus rares : Betterave maritime (*Beta maritima*), Ajonc (*Ulex sp.*), parfois dans des secteurs de hautes graminées. L'absence de lapins sur la plupart des îlots où nichent les tadornes peut expliquer l'absence de nids dans des terriers. Toutefois, la plupart des nids de Chausey se trouve au bout de tunnels : on peut considérer que plus d'un tiers des nids est situé au bout d'un tunnel de plus de 1,5 m de long : les plus longs notés à Chausey atteignent 4 m. Les autres sont la plupart du temps plus courts, entre 30 cm et 1 m.

Deux seulement des 51 nids trouvés étaient détruits par des rats. La prédation exercée à ce stade de la reproduction est donc très faible.

Prédation des jeunes

Jusqu'en 1987, il n'existait qu'une seule observation de très jeunes poussins. En 1988, aucun jeune n'a été observé, dans l'archipel, en juillet et août malgré la présence constante d'au moins un observateur. En 1989, trois familles (pour 25 couples recensés) ont été observées avec au moins 11 poussins très jeunes. Il faut noter que début juillet, au moins six couples avaient déjà abandonné l'archipel. En 1990, 14 observations de familles ont été réalisées entre le 11 juin et le 14 juillet pour un total de 11 familles et un minimum de 61 poussins. En 1991, cinq familles au moins ont été observées, 22 poussins ont pu être dénombrés pour 4 familles. En 1992, 4 familles ont été repérées dans l'archipel : elles ont fait l'objet d'un suivi particulier (Leneveu & Debout, à paraître).

Ces familles n'ont été observées qu'une seule journée (18 cas), deux jours (deux cas) ou trois jours (un seul cas). Des poussins ont donc été observés le ou les jours qui suivent l'éclosion, mais pas ensuite. Une des familles les mieux suivies l'a été le 3 juillet 1990 de 9 à 17h. Pendant ce laps de temps, plusieurs attaques par un Goéland marin ont été notées entraînant des comportements de défense très active de la part des adultes. Un poussin a été capturé de façon sûre. La famille a été perdue de vue entre 11h et 15h. A 17h, il restait alors cinq ou six poussins : la famille a été suivie en bateau quittant l'archipel vers le continent et a été laissée à plus d'un km au-delà du dernier îlot.

Sur sept familles observées pendant des attaques, quatre avaient subi des pertes : certaines familles ayant vu la capture de un à trois jeunes (cette prédation pouvant au maximum faire disparaître trois des cinq jeunes). Pour trois familles observées sur deux jours, il y a eu deux disparitions de jeunes (pas forcément dues au Goéland marin) pour treize poussins au départ. Pour la famille observée trois jours, un des jeunes a disparu sur les six poussins du départ.

La prédation, exercée à ce stade de la reproduction par les goélands, existe mais il est peu vraisemblable qu'elle parvienne à faire disparaître la totalité des jeunes.

Départ des familles vers le continent

Neuf observations sûres de familles partant de Chausey, vues en mer au large vers le continent ont été réalisées, soit 36 à 40 poussins pour les sept familles qui ont pu être dénombrées au cours de ces traversées. Plusieurs autres témoignages de pêcheurs ou de plaisanciers nous ont été rapportés mais leur imprécision ne permet pas de les citer. Les modalités de ce déplacement et sa destination sont en cours d'étude (LENEVEU & DEBOUT, à paraître).

Densité de *Nereis*

Pour les 25 places-échantillon où des mesures de densité ont été effectuées, cinq seulement renfermaient des *Nereis* : deux fois un, une fois trois, une fois cinq et une fois sept vers pour des surfaces de 0,25 m^2, soit une densité moyenne de 2,88 *Nereis*/m^2. Ceci confirme la rareté des *Nereis* dans les vasières de Chausey.

DISCUSSION

Il est donc désormais assuré que des pontes arrivent à éclosion à Chausey et que des familles peuvent être observées. Sur le tiers de l'archipel le plus étudié, où se trouve à peu près la moitié des couples, nous avons pu observer 21 familles en quatre ans. Une part importante des couples nicheurs mène donc à bien leur couvée.

La destruction des œufs par les rats n'a qu'une importance très secondaire.

La localisation des nids, bien dissimulés, au bout de tunnels assez longs, sous des ronciers ou au cœur d'une végétation difficilement pénétrable, situation d'ailleurs rarement signalée (GILHAM & HOMES, cités par PATTERSON 1982), est une protection efficace face à l'éventuelle prédation des nids par des goélands ; celle-ci n'a jamais été constatée.

La prédation des jeunes par les goélands existe. A ce jour, seul le Goéland marin a pu être incriminé et il semble qu'elle soit le fait de quelques oiseaux spécialistes. Les tadornes adultes semblent assez fréquemment capables de défendre leurs jeunes, surtout lorsque la famille n'est pas trop nombreuse et plusieurs observations de défense active et tenace ont été notées. Cette prédation n'est cependant pas suffisante pour expliquer la disparition de familles entières.

PATTERSON (1982) passe en revue l'importance relative des différentes causes de mortalité des jeunes. Celles-ci sont très variables. Bien que la prédation soit une des causes de mortalité la plus difficile à mesurer, celle due au Goéland marin semble être très importante. Pour cet auteur, la vitesse de disparition journalière, toutes causes confondues, des poussins de moins de dix jours est comprise entre 10 à 24 %. Tant que les tadornes demeurent à Chausey, cette vitesse n'est pas plus élevée : les familles qu'on ne voit plus dans un délai de quelques jours après l'éclosion n'ont donc pas disparu en raison d'une prédation particulièrement forte. Ceci est confirmé, *a posteriori*, par le constat que le même phénomène existait dès les années 1950 à Chausey, alors qu'il n'y avait que très peu de Goélands marin et argenté.

L'explication que nous proposons est donc le déplacement, à la nage, des familles dans un délai de un à trois jours après l'éclosion. La rareté de *Nereis* à Chausey est un fait établi. D'ailleurs, ni GADEAU DE KERVILLE (1894), ni BEAUCHAMP (1923) présentant les résultats de leurs travaux et citant les travaux antérieurs de AUDOUIN, de MILNE-EDWARDS et DE QUATREFAGES, ne signalent la présence de *Nereis*. Plus récemment, les études menées par le CNEXO (1983) n'ont pas montré non plus la présence de *Nereis* bien que d'autres *Nereidae* aient été trouvés. Les tadornes trouvent donc à Chausey tout ce qui leur est nécessaire (sites de nidification, vasières permettant l'alimentation des adultes) mais un aliment important du régime alimentaire des jeunes fait défaut ; les familles de tadornes quittent alors au plus vite l'archipel pour gagner des zones d'alimentation plus favorables au développement des jeunes en baie du Mont-Saint-Michel. En effet, LARSONNEUR (1989) mentionne la grande abondance ici, de nombreux invertébrés, proies potentielles du tadorne, parmi lesquelles *Corophium volutator* et *Nereis diversicolor*. La traversée des jeunes (près

de 30 km à la nage), se fait probablement grâce aux réserves nutritives de la vésicule ombilicale, encore incorporée à l'intestin à l'éclosion.

De tels déplacements vers des zones de nourrissage ont aussi été notés pour quelques espèces de canards : ainsi, le Canard noir (*Anas rubripes*) nichant sur une île du fleuve Saint-Laurent se rend sur la terre ferme pour l'élevage des jeunes (REED 1975), les familles de Garrot d'Islande (*Bucephala islandica*) se déplacent de quelques kilomètres vers les zones riches en larves de Simulies (EINARSSON 1988). L'ampleur des déplacements des tadornes de Chausey est cependant d'un autre ordre : ils affrontent la « haute mer », où des étapes de repos ne sont pas permises.

Il serait intéressant de vérifier si cette situation existe sur d'autres sites de reproduction insulaire du tadorne en France (Sept-Îles, Île Dumet...) et si des déplacements de familles de tadornes interviennent là aussi vers le continent. En fait, cela doit dépendre à la fois de l'alimentation en eau douce des vasières et aussi de l'importance des effectifs nicheurs : à Hoedic (Morbihan) où deux ou trois familles sont élevées tous les ans, les poussins se nourrissent d'insectes sur l'estran (GÉLINAUD, comm. pers.).

Cette étude sur le Tadorne de Belon nous a permis de constater que les vasières de Chausey (non localisées dans un estuaire ou un fond de baie) sont parmi les rares vasières françaises, de grande superficie, qui ne sont pas saumâtres. En l'absence d'arrivées importantes d'eau douce, ces vasières sont impropres au développement de populations denses de nombreux invertébrés dont les *Nereis* et indirectement à l'élevage sur place des jeunes tadornes.

REMERCIEMENTS

A Christophe AULERT, Dominique BEAUVAIS, Benoît BIZET, Delphine ESTERLINGOT, Anne HUGUES, Gilbert HUREL, Christian LEDUC, Laurent LEGRAND, Gérard MOREL et tous les adhérents du GONm participant aux stages de l'Ascension et au fonctionnement de la réserve, à la SCI des Îles Chausey et, en particulier, Messieurs ANTOINE et CROSNIER.

Cette étude a été réalisée grâce à un financement du SRETIE/Ministère de l'Environnement (contrat n° 92228). Merci aussi à l'ARPEA, la DIREN de Basse-Normandie, la Ville de Granville, le Conseil général de la Manche, le SMET, la BPO, Boerhringer Ingelheim, Rhône Mérieux et M. le Professeur MARCHAND de l'ENVN.

BIBLIOGRAPHIE

• BEAUCHAMP (P.D.) 1923.– Quelques remarques de bionomie marine sur les Iles Chausey. *Bull. de la Soc. Zool. de France*, 53 : 84-95. • BUXTON (N.E.) & YOUNG (C.M.) 1981.– The food of the Shelduck in north-east Scotland. *Bird Study*, 28 : 41-48.
• CNEXO 1983.– *Etude écologique du Site Cotentin Centre*, 2ème volume. Chapitre III - A. L'intertidal. Rapport d'étude EDF. • CRAMP (S.) & SIMMONS (K.E.L.) 1977.– *The Birds of the Western Palearctic*, vol 1. Oxford.
• EINARSSON (A.) 1988.– Distribution and movement of Barrow's Goldeneye *Bucephala islandica* young in relation to food. *Ibis*, 130 : 153-163.
• GADEAU DE KERVILLE (H.) 1894.– Recherches sur les faunes marine et maritime de la Normandie, 1er voyage : région de Granville et îles Chausey (Manche) juillet-août 1893. Paris.
• LARSONNEUR (C.) 1989.– *La baie du Mont Saint-Michel*. IGBA, Bull. de l'Institut de Géologie du Bassin d'Aquitaine.
• PATTERSON (I.J.) 1982. *The Shelduck. A study in behavioural ecology*. Cambridge. 276 p.
• REED (A.) 1975.– Reproductive output of Black Ducks in the St. Lawrence estuary. *J. Wildl. Manag.* 39 : 243-255.

Gérard DEBOUT & Philippe LENEVEU
Groupe Ornithologique Normand
Université
14032 Caen cedex

2997 : PRÉSENCE DU PLUVIER GUIGNARD (*Eudromias morinellus*) EN PRINCIPAUTÉ D'ANDORRE (PYRÉNÉES) EN PÉRIODE DE NIDIFICATION

Le Pluvier guignard est un oiseau régulièrement observé et nicheur dans certaines parties de la chaîne des Pyrénées (MARTI-RUSCA 1957, SARGATAL I LLINÀS 1978, LESCOURRET & GÉNARD 1982, CARLINO *et al.* 1984, IBAÑEZ 1990).

Sa présence en Principauté d'Andorre a été détectée pour la première fois le 24 août 1990 (1 adulte et 2 juvéniles), mais en raison de cette date tardive, il pouvait s'agir d'oiseaux en migration. Dès lors les « visites » sur le site se sont intensifiées : 25 août 1990 (2 adultes en vol et aux cris) ; 27 août 1990 (1 adulte aux cris) ; 23 juin 1991 (sur des places différentes : 1 oiseau aux cris, 2 adultes en vol, 1 adulte vu à deux reprises) ; 14 juillet 1991 (1 oiseau aux cris) ; 27 juillet 1991 (1 oiseau alarmant) ; 30 juillet 1992 (2 oiseaux en vol - juv ?).

Ces contacts, bien que réguliers, ne nous permettaient pas d'affirmer la présence de l'espèce comme nicheuse sur le territoire andorran. Cependant, le 27 juin 1993 au cours d'une journée de prospection pour l'*Atlas des Oiseaux Nicheurs d'Andorre*, un contact visuel à 08:45 d'un adulte transportant des aliments nous permettait de penser que le Pluvier guignard pourrait nicher en Andorre. Par la suite, le 21 août 1993, 6 oiseaux, sans doute des migrateurs, ont pu être observés ensemble au même endroit.

Situé au sud du pays et constitué de hauts plateaux, l'ensemble du site se trouve à une altitude comprise entre 2500 et 2760 mètres. La ligne de crête est formée par des zones plates d'orientation NW-SE où alternent des zones très caillouteuses et une végétation rase formée de graminées (*Festuca supina* et *eskiae*) de *Silene acaulis* et de différentes espèces de *Saxifraga* et *Arenaria*.

Fouettée par les vents, très exposée au soleil, il s'agit d'une zone sèche et rapidement dégagée de la neige sur la crête et la face sud-ouest. Il s'agit bien là du biotope caractéristique de l'espèce (GÉROUDET 1982, CARLINO *et al.* 1984, IBAÑEZ *loc. cit.*).

La présence des oiseaux est concentrée sur une ligne de crête de 1,5 km de longueur avec un recouvrement végétal de l'ordre de 60 %. Ils sont aussi observés sur le dévers nord-est de cette crête où le recouvrement caillouteux formé par des blocs de petite taille, est de 100 %.

Malheureusement, dès le mois de juin le site est très fréquenté par un nombre important de promeneurs étant donné la facilité d'accès en véhicule tout-terrain et par les motos de trial. Cette perturbation peut gêner considérablement la reproduction éventuelle.

BIBLIOGRAPHIE

• CARLINO (J.), GENARD (M.), LESCOURRET (F.) 1984.- Nouvelle observation de la nidification du Pluvier guignard (*Charadrius morinellus* L.) dans les Pyrénées orientales francaises. *L'Oiseau et R.F.O.* 54 : 87-90. • GÉROUDET (P.) 1982.- *Limicoles, gangas et pigeons d'Europe*. Ed Delachaux et Niestlé, Neuchâtel-Paris : 120-134. • IBAÑEZ (F.) 1990.- Le Pluvier guignard (*Eudromias morinellus*.) nicheur régulier dans les Pyrénées. *L'Oiseau et RF.O.* 60 : 303-306. • LESCOURET (F.), GENARD (M.) 1982.- Première nidification prouvée du Pluvier guignard (*Eudromias morinellus*) dans les Pyrénées françaises. *L'Oiseau et RF.O*, 52 : 367. • MUNTANER (J.), FERRER (X.) & MARTINEZ-VILALTA (A.) 1983.- *Atlas dels ocells nidificants de Catalunya i Andorra*. Ketres Editora, Barcelona : 100-101. • MARTI-RUSCA 1957.- El Chorlito carambolo, *Charadrius morinellus*, en el Pirineo Catalán. *Ardeola*, 3 : 312-314. • SARGATAL (J.), LLINAS (R.) 1978.- *Els Ocells de l'Empordà*. Centre Escursionista Empordanès.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier Alex CLAMENS pour ses conseils dans la rédaction de cette note, ainsi que M.Jo DUBOURG, Ann MATSCHKE et Brian DORE pour les renseignements qu'ils ont bien voulu nous communiquer.

Jacquie CROZIER
Cortal de la Solana
Anyos - Andorre

Josep ARGELICH
Edif Riera B 1-2
St. Julia de lòria - Andorre



PHOTO I.– Pluvier guignard le 21 août 1993.

J. ARGELICH

Alauda 61 (4), 1993 : 215-218

NOUVELLES DONNÉES SUR LA DISTRIBUTION DE CERTAINES ESPÈCES EN KABYLIE (ALGÉRIE)

Aïssa MOALI & Paul ISENMANN

Recent ornithological investigations in Central North Algeria allow to precise the current breeding distribution of several species. *Bubulcus ibis* and *Ardea cinerea* are new breeding species and *Accipiter gentilis* and *Coccothraustes coccothraustes* are suspected to breed.

INTRODUCTION

Cet article relate le changement dans le statut de quelques espèces en Kabylie, dans le centre-nord de l'Algérie, à partir d'observations régulièrement effectuées, surtout pendant les printemps 1992 et 1993. D'une façon générale, les prospections et les notes avifaunistiques sur l'Algérie restent encore rares et ne traduisent qu'une infime partie des changements dans la distribution et l'abondance des espèces, conséquences partielles au moins de l'impact croissant de l'explosion démographique humaine, de l'urbanisation, des changements de pratiques agricoles... L'ouvrage de référence demeure la publication de HEIM DE BALSAC & MAYAUD (1962) complétée par les mises au point de LEDANT *et al.* (1981) et de MAYAUD (1982) (*cf.* également les observations de KÉRAUTRET 1967 pour la Kabylie). Nous-mêmes avons déjà publié trois notes traitant respectivement de la distribution de quatre espèces de passereaux nicheurs (MOALI & ISENMANN 1991), de la Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*) (MOALI *et al.* 1992) et des rapaces nicheurs (MOALI & GACI 1992) en Kabylie. D'autres publications ont tout particulièrement été consacrées à la distribution de la Sittelle kabyle (*Sitta ledanti*) (BELLATRECHE & CHALABI 1990, BELLATRECHE 1991), à l'éventuelle présence du Gobemouche à collier (*Ficedula albicollis*) (MOALI *et al.* 1991) et aux oiseaux de mer nicheurs (BOUKHALFA 1990).

La région couverte par nos observations s'étend de l'embouchure de l'Oued Sébaou à l'ouest au Cap Sigli à l'est. Elle est limitée par le massif du Djurdjura (point culminant à 2308 m d'altitude) au sud et la Mer Méditerranée au nord. Cette région peut être caractérisée par une grande diversité paysagère allant des milieux cultivés de plaines, aux futaies de chênes zéen (*Quercus faginea*) et afarès (*Quercus afares*) de l'Akfadou et les cédraies du Djurdjura en passant par les paysages anthropisés collinéens et les maquis bas et arborés du littoral. Le relief est accidenté et enrichi par un grand nombre de ruisseaux qui se déversent tous dans l'Oued Sébaou. Le régime hydrique irrégulier influe beaucoup sur la présence d'eau dans les oueds et certaines années, comme en 1993, les précipitations abondantes du mois d'avril et de mai ont conservé l'humidité des biotopes de plaine.

Héron garde-boeuf *Bubulcus ibis*

L'espèce a fait son apparition dans la région de Tizi-Ouzou en tant qu'hivernant au début des années 80 (MOALI obs. pers.). Depuis 1990, le nombre de ces hivernants a augmenté pour atteindre environ 2 000 individus en 1992/1993, qui s'observent surtout dans les champs et les lits d'oueds. Les trois dortoirs connus sont situés sur des eucalyptus en bord de cours d'eau et, parfois, en pleine agglomération, comme c'est le cas à Draa Ben Khedda. L'observation de nombreux

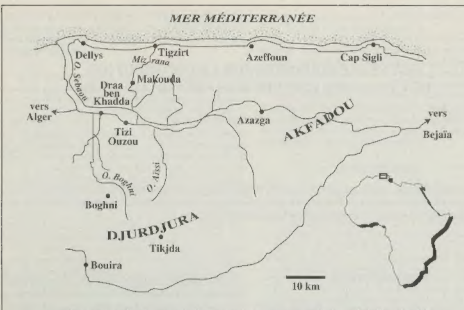


Fig. 1. - Localisation de la région couverte par les observations en Kabylie (Algérie).
Locality of the area of observations in Kabyle, Algeria.

individus en avril et en mai 1993 dans le bassin du Sébaou annonçait une nidification imminente dans cette région. Ainsi, le 8 juin suivant, dans un grand eucalyptus où était installée une colonie de 16 couples de Cigognes blanches (*Ciconia ciconia*), nous observions au moins 3 nids de Hérons garde-boeuf. Des adultes nourrissaient 5 jeunes perchés sur des branches. Il est probable que d'autres nidifications aient eu lieu le long de l'oued Sébaou. L'origine de ces oiseaux peut être occidentale (région d'Oran -Ledant *et al.* 1981- ou marocaine -Franchimont 1986-) car nous avons observé des départs en migration vers l'ouest, et/ou orientale à partir des colonies de l'est algérien (Ledant *et al.* 1981). Ces observations confirment le dynamisme actuel de ce héron dans l'ouest du Bassin Méditerranéen (Isenmann 1990).

Aigrette garzette *Egretta garzetta*

Plus de 6 sujets ont été vus en mai et jusqu'au 8 juin 1993, dans le lit de l'Oued Sébaou. Etaient-ils vraiment tous des estivants non nicheurs ? Une prochaine installation nous semble plausible.

Héron cendré *Ardea cinerea*

Un individu adulte à bec jaune a été observé le 4 mai 1993 sur l'Oued Sébaou entre Tizi Ouzou et Dra Ben Khedda. Ce même individu est revu près de son nid sur un arbre mort le 6 juin suivant. Quatre autres sujets sont également observés dans le lit de l'Oued Sébaou près d'Azazga. Pour cette espèce dont la nidification n'était pas connue auparavant dans notre région, il se peut que celle-ci devienne maintenant régulière à la faveur de sites propices.

Elanion blac *Elanus caeruleus*

Signalé comme nicheur dans la région pour la première fois en 1987 (Moali & Gaci 1992). Plusieurs couples nicheurs ont été observés en 1993 le long de la vallée du Sébaou et dans les campagnes avoisinantes. Dans l'Algérois, l'occupation des terres jadis agricoles par les constructions a probablement repoussé cette espèce à partir de l'oued Isser vers l'est. Ce petit rapace connait donc actuellement un certain dynamisme dans notre région qui est située sur la marge orientale de sa distribution dans le Maghreb.

Autour des palombes *Accipiter gentilis*

Un individu transportant une proie a été vu au dessus de l'oued Sébaou, à l'ouest d'Azazga, le 8 mai 1993. Les observations restent exceptionnelles en Algérie et aucune nidification n'a jamais pu y être trouvée. Les chênaies de l'Akfadou s'y prêteraient pourtant bien.

Martin-pêcheur *Alcedo atthis*

Jadis nicheur probablement abondant le long des oueds de la région, cet oiseau connaît actuellement de grands bouleversements dans son aire de nidification à la suite de l'exploitation anarchique du domaine fluvial. En effet, les projets immobiliers ont consommé des quantités impressionnantes de sable, générant une perturbation de ce milieu avec notamment la disparition des carpes et de barbeaux et de la végétation riveraine. Actuellement, le Martin pêcheur ne niche plus que dans les parties situées en amont des oueds Aissi, Boghni et dans quelques affluents de l'Oued Sébaou, dans des biotopes peu ou pas perturbés par l'homme.

Pic épeichette *Dendrocopos minor ledouci*

HEIM DE BALSAC & MAYAUD (1962) proposent une distribution de cette espèce où la Kabylie représente la limite occidentale de son aire de répartition en Afrique du Nord. LEDANT *et al.* (1981) ont noté sa présence dans le massif forestier de l'Akfadou sans pour autant préciser si la distribution s'arrêtait à ce niveau. Nos observations montrent une large répartition de cette espèce : forêt de chênes-lièges de Mizrana, oliveraies de Tigzirt et, en altitude, cédraies, forêts de chênes verts et maquis arborés du Djurdjura. Elle est nettement plus abondante que le Pic épeiche (*Dendrocopos major*) dans la région sauf dans les zénaies de l'Akfadou. Ces observations montrent une distribution plus étendue vers l'ouest que ce qui était connu.

Cincle plongeur *Cinclus cinclus*

Dans le Djurdjura, cette espèce garde son statut ; la nidification a lieu en plusieurs endroits le long des deux torrents principaux près de Tikjda sur le versant sud. En plus, en 1992, des couples cantonnés sont observés sur le versant nord, le long de l'Oued Boghni en amont du village du même nom. Il est également présent sur un autre oued provenant du versant des Aït Ouabane dans la partie est du Massif du Djurdjura. En dehors de ces localités, l'espèce reste absente.

Rouge-gorge familier *Erithacus rubecula*

Cette espèce est très abondante en hiver dès l'arrivée des migrateurs européens. Sa distribution pendant la saison de reproduction se réduit aux forêts du Djurdjura et de l'Akfadou. On observe alors une densité importante des nicheurs dans les habitats frais le long des ruisseaux de montagne. La nidification a lieu à partir de 600 m dans l'Akfadou et de 1000 m dans le Djurdjura.


A C Zwaga

Traquet motteux *Oenanthe oenanthe seebohmi*

Sa distribution est limitée au massif du Djurdjura où il occupe les milieux ouverts d'altitude, les éboulis rocheux et surtout les bords de pistes et de routes. La nidification a lieu de 1500 à 2000 m d'altitude et sans doute au-delà.

Rubiette de Moussier *Phoenicurus moussieri*

Très abondante dans le Djurdjura où à partir d'avril, elle occupe tous les biotopes sauf l'intérieur de la forêt, de 1000 jusqu'à 2000 m d'altitude. Deux observations en dehors de cette zone : deux mâles chanteurs le 19 mai 1991 dans le maquis bas à l'est d'Azeffoun et un couple le 15 mai 1992 à 800 m d'altitude près de Makouda. Elles indiquent l'extension à d'autres régions que le massif du Djurdjura.

Tchagra à tête noire *Tchagra senegala*

Un chanteur repéré le 7 mai 1993 dans une formation dense d'oliviers et de caroubiers à Makouda souligne la rareté de l'espèce dans le nord algérien

Pie-grièche à tête rousse *Lanius senator*

L'espèce s'élève en altitude au moins jusqu'à 1800 m dans le Djurdjura en fréquentant les pelouses d'altitude parsemées de quelques buissons bas d'Epine-vinette (*Berberis sp*). Dans la région, elle occupe aussi les oliveraies ouvertes et les endroits buissonnants et faiblement arborés autour des cultures en plaine et sur les collines.

Crave à bec rouge *Pyrrhocorax pyrrhocorax*

Sa répartition en Kabylie reste confinée au massif du Djurdjura. Malgré la multitude des sites favorables dans la région, nous ne l'observons que dans les zones de montagne à partir de 1500 m d'altitude. La nidification a lieu en colonies dans les fentes des falaises et des escarpements inaccessibles. Au mois de juin 1992, nous avons procédé à un recensement non exhaustif des colonies complété par un comptage direct du nombre d'individus. Les observations faites du 6 au 15 juin ont montré un effectif de 613 individus répartis comme suit : Icetciféne (73), Akouker (47 et 30), Belveder (60), Tizi n'Kouilal (54), Barres rocheuses (62), Lac Goulmine (81), Haizer (61 et 49) et Thaltat (46 et 40). Des regroupements fréquents ont lieu sur les aires d'alimentation et comportent parfois plusieurs centaines de sujets.

Gros-bec *Coccothraustes coccothraustes*

Tres rare en Kabylie (Kérautret 1967), il a été observé dans le Djurdjura en juin 1991 et mai 1992. Des cris ont été également entendus dans la forêt de Chênes zéens et afarès de l'Akfadou le 8 mai 1993 rendant ainsi probable sa nidification qui reste localisée en Algérie.

En Kabylie, les observations ornithologiques se multipliant révèlent de plus en plus une richesse avifaunistique insoupçonnée. Certaines présences sont le fait d'une meilleure prospection (Autour des palombes, Gros-bec casse-noyaux), d'autres le fait de dynamisme d'origine récente (Héron garde-bœuf, Héron cendré). Mais quelques indices montrent également que le statut de plusieurs autres espèces est sur le déclin (Cigogne blanche, Martin-pêcheur, Cincle plongeur)

BIBLIOGRAPHIE

- Bellatreche (M.) 1991. Deux nouvelles localisations de la Sitelle kabyle (*Sitta ledanti*) en Algérie *L'Oiseau et R.F.O.*, 61 : 269-272 • Bellatreche (M.) & Chalabi (B.) 1990 – Données nouvelles sur l'aire de distribution de la Sitelle kabyle (*Sitta ledanti*). *Alauda*, 58 : 95-97 • Boukhalfa (D.) 1990.– Observation de quelques espèces d'oiseaux de mer nicheurs sur la côte ouest d'Oran (Algérie) *L'Oiseau et R.F.O.*, 60 : 248-251
- Franchimont (J.) 1986. Aperçu de la situation du Heron gardebœufs (*Bubulcus ibis*) en Afrique du Nord dans le contexte de l'expansion de l'espèce *Aves*, 23 : 121-134
- Heim de Balsac (H.) & Mayaud (N.) 1962. *Oiseaux du Nord Ouest de l'Afrique* Lechevalier, Paris
- Isenmann (P.) 1990 Somme recent bird invasions in Europe and the Mediterranean Basin *In* F. di Castri, A.J. Hansen & M. Debussche (Eds), 1990, *Biological Invasions in Europe and the Mediterranean Basin*. Kluwer Academic Publishers, Dordrecht
- Kérautret (L.) 1967.– Observations ornithologiques dans le nord de la Grande Kabylie (Algérie) (mars 1961 août 1962) *L'Oiseau et R.F.O.*, 37 : 221-239
- Ledant (J.P.), Jacob (J.P.), Jacobs (P.), Malher (F.), Ochando (B.) & Roche (J.) 1981 – Mise à jour de l'avifaune algérienne *Gerfaut* 71 : 295-398
- Mayaud (N.) 1982.– Les Oiseaux du Nord-Ouest de l'Afrique Notes complémentaires. *Alauda*, 50 : 114-145. • Moali (A.), Akil (M.) & Isenmann (P.) 1992.– Decline of the White Stork (*Ciconia ciconia*) in an area of Central Algeria. *Die Vogelwarte*, 36 : 326-328. • Moali (A.) & Isenmann (P.) 1991. Note d'ornithologie algérienne. *Alauda*, 59 : 115-116 • Moali (A.) & Gaci (B.) 1992.– Les Rapaces diurnes nicheurs en Kabylie. *Alauda*, 60 : 164-169 • Moali (A.), Samraoui (B.) & Benyacoub (S.) 1991 Première nidification du Gobemouche à collier (*Ficedula albicollis cf. semitorquata*) en Algérie *Alauda* 59 : 51-52

Aïssa Moali
Laboratoire d'Ecologie des Vertébrés
Université de Tizi-Ouzou
DZ- 15000 Tizi Ouzou (Algérie)

Paul Isenmann
Centre d'Ecologie Fonctionnelle
et Evolutive (CNRS) - B.P. 5051
F-34033 Montpellier (France)

Alauda 61 (4), 1993: 219-222

LE TADORNE CASARCA *Tadorna ferruginea* EN FRANCE

François SUEUR & COMITÉ D'HOMOLOGATION NATIONAL

Most Ruddy Shelducks *Tadorna ferruginea* seen in France are feral birds of escape origin. Only one old record of a captured bird (September [illegible] near Strasbourg) is [illegible] of wild origin. The numbers of observations and birds is increasing

INTRODUCTION

Le Tadorne casarca *Tadorna ferruginea* niche des Balkans jusqu'au Lac Baïkal et en Mongolie, mais aussi dans le nord-ouest de l'Afrique et dans les montagnes d'Ethiopie. Autrefois, il était plus répandu dans l'ouest de son aire de distribution (DEL HOYO *et al.*, 1992). Dans le Paléarctique, il est surtout sédentaire (VIELLIARD, 1970) ou erratique et hiverne dans son aire de reproduction ou à faible distance. La migration de mue, prouvée par BROSSET (1961) au Maroc oriental, ne semble pas un phénomène général

MATÉRIEL ET MÉTHODES

Nous avons analysé les données acceptées par le Comité d'Homologation National de 1981 à 1991 et celles antérieures à sa création (période 1959-1980), quatre autres mentions étant pour moitié très vagues et toutes très anciennes puisque datant des années 1838 à 1908. Pour ces dernières, nous avons éliminé celles par trop imprécises quant à la date ou éventuellement quant à la localisation quand elles paraissaient faire double emploi avec d'autres plus circonstanciées, ceci en concertation avec Philippe DUBOIS

Le nombre de mentions et d'individus observés a été analysé par année, par mois, par décade et par département. Lorsqu'un (ou plusieurs) individu a été signalé sur un même site (au sens large) pendant plusieurs décades, il a été comptabilisé pour chacune de ces décades. Par contre, il ne l'a été qu'une seule fois par an et par département. Une méthode analogue a déjà été utilisée par OLIOSO & le C.H.N. (1992) étudiant le statut du Chevalier stagnatile *Tringa stagnatilis* en France

RÉSULTATS

Évolution annuelle

Les rares données du siècle passé et des premières années de celui-ci proviennent de l'Ain, de Haute-Garonne, du Maine-et-Loire et de Seine-Maritime. Aucune observation étayée ne nous est connue entre 1909 et 1958. De 1959 à 1975, les mentions de Tadorne casarca en France demeurent épisodiques (entre 0 et 3 pour un total de 0 à 11 oiseaux). A partir de 1976, si l'on excepte l'année suivante avec une seule donnée d'un individu trouvé mort, les contacts deviennent non seulement annuels mais aussi plus nombreux (2 à 13 mentions pour un total de 3 à 22 oiseaux).

Phénologie

La répartition mensuelle du nombre de mentions montre une croissance de celles-ci de juin à novembre suivie d'une diminution en décembre puis plus nettement en janvier. Le nombre des

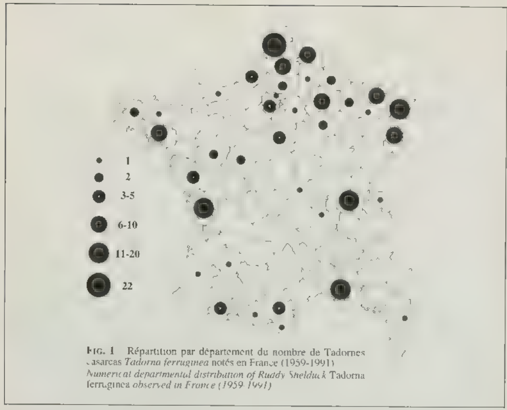


FIG. 1 Répartition par département du nombre de Tadornes casarcas *Tadorna ferruginea* notés en France (1959-1991)
Numerical departmental distribution of Ruddy Shelduck Tadorna ferruginea *observed in France (1959-1991)*

mentions demeure à ce niveau puis augmente en avril avant de faiblir à nouveau jusqu'en juin. Cette distribution se retrouve sensiblement si nous considérons le nombre cumulé d'individus avec toutefois deux pics automnaux sensiblement équivalents en septembre et novembre. La répartition par décade ne permet guère une analyse plus fine, certains pics semblant davantage liés à des pressions d'observation plus fortes (pont du 11 novembre, vacances de fin d'année, recensement BIROE de la mi-janvier...) qu'à une réalité biologique.

Distribution spatiale

La majeure partie des observations (FIG. 1) proviennent du nord et du nord-est de la France, en particulier du Pas-de-Calais avec un total de 22 oiseaux et du Bas-Rhin (17 individus). Dans le reste de la France, les données sont plus éparses et se concentrent essentiellement dans 3 départements : Bouches-du-Rhône (17 oiseaux), Ain (13) et Charente-Maritime (13).

DISCUSSION

Comme le font remarquer DUBOIS & YÉSOU (1992), l'augmentation du nombre de mentions et du nombre total d'oiseaux observés annuellement s'explique en partie par l'amélioration considérable de la prospection et de la transmission des données ornithologiques. Mais elle doit également tenir à la multiplication récente des collections d'oiseaux d'eau, dans lesquelles le Casarca est presque toujours représenté.

La fréquence des contacts varie peu au cours de l'année, ce qui est contraire à ce que l'on pourrait attendre dans l'hypothèse d'une origine naturelle. Tout au plus note-t-on un léger accroissement des mentions en avril et novembre-décembre, permettant d'envisager quelques mouvements à cette époque. Ces derniers sont toutefois peu compatibles avec la répartition naturelle de l'espèce et sa biologie. Ils peuvent être le fait d'individus appartenant aux petites populations domestiques des

Pays-Bas et du nord de l'Allemagne (Barthel, 1991). Un couple de ce genre s'est d'ailleurs reproduit en Suisse près du lac Léman en 1987 et a donné lieu à plusieurs observations printanières dans l'Ain. Il est d'ailleurs possible que les 7 oiseaux notés en septembre 1989 en Dombes correspondent à un tel groupe familial.

Si la fréquence des mentions ne varie guère, le nombre total d'individus observés est surtout concentré pendant la seconde moitié de l'année et plus encore entre septembre et décembre. Ce maximum automnal a également été constaté en Grande-Bretagne (Rogers, 1982) et en Allemagne (Barthel, 1991). Ce pic est un peu trop tardif pour être attribué à des individus prolongeant vers le nord leur migration de mue qui se déroule normalement de juillet à septembre (Brosset, 1961). Un tel pic ne permet pas de séparer les échappés de captivité d'éventuels égarés dans la mesure où cette période correspond non seulement à celle de l'erratisme postnuptial mais aussi à la mue qui s'achève en septembre, mue après laquelle des oiseaux captifs non éjointés peuvent facilement s'échapper si leurs rémiges

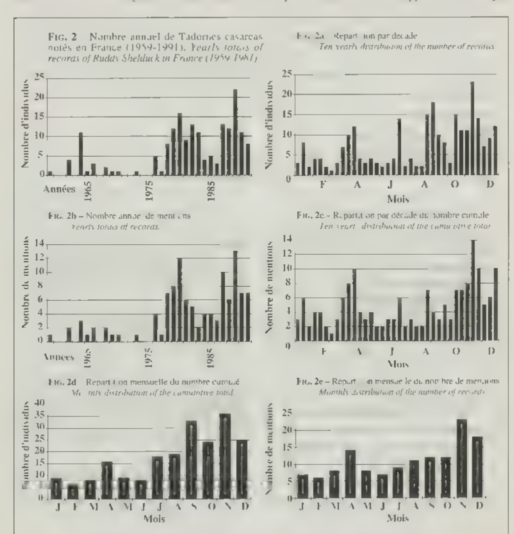


Fig. 2 – Nombre annuel de Tadornes casarcas notés en France (1959-1991). *Yearly totals of records of Ruddy Shelduck in France (1959-1981).*

Fig. 2a – Répartition par décade. *Ten yearly distribution of the number of records.*

Fig. 2b – Nombre annuel de mentions. *Yearly totals of records.*

Fig. 2c – Répartition par décade du nombre cumulé. *Ten yearly distribution of the cumulative total.*

Fig. 2d – Répartition mensuelle du nombre cumulé. *Monthly distribution of the cumulative total.*

Fig. 2e – Répartition mensuelle du nombre de mentions. *Monthly distribution of the number of records.*

n'ont pas été rognées à nouveau. C'est également à partir d'août que certains jeunes nés en captivité peuvent s'égailler dans la nature.

L'observation de groupes pouvant compter jusqu'à neuf oiseaux ne peut constituer un argument en faveur d'une origine sauvage en raison de l'existence même de petites populations domestiques, voire de couples isolés (y compris ceux pouvant passer inaperçus), et des possibilités d'évasion de familles entières ou d'agrégation dans la nature d'individus de provenances diverses, comme cela a été montré pour le Flamant rose *Phoenicopterus ruber* en baie de Somme (SUEUR, 1979).

La répartition spatiale des données concorde très mal avec une origine naturelle de la majorité des Tadornes casarcas notés en France. Dans cette hypothèse, la plupart des données devraient provenir de la région méditerranéenne, éventuellement de tout l'est de la France. En fait, les données se concentrent avant tout dans les grandes régions de chasse au gibier d'eau, en particulier dans le nord (maximum d'individus observé dans le Pas-de-Calais) et l'ouest (avec la Charente-Maritime troisième département *ex-aequo* pour le nombre d'oiseaux notés), où les parcs abritant des anatidés captifs sont nombreux et comportent relativement fréquemment des Tadornes casarcas, espèce se reproduisant assez aisément dans ces conditions.

En conclusion, la plupart des données de Tadornes casarcas enregistrées en France concerne très probablement des individus échappés de captivité (VIELLIARD, 1970 ; DUBOIS & YÉSOU, 1992) ou issus de populations domestiques. Si des Tadornes casarcas peuvent s'égarer en France (comme dans le cas de cette capture très ancienne réalisée à Strasbourg en septembre 1668 ; BALDNER cité par VIELLIARD, 1970) depuis leurs aires de reproduction naturelle d'Afrique du Nord, des Balkans et du Moyen-Orient où les effectifs croissent à nouveau après avoir fortement chuté, ce fait demeure à prouver pour l'époque actuelle. Une origine africaine est toutefois plausible pour certaines données méditerranéennes mais nécessiterait d'être confirmée par des reprises d'oiseaux bagués. L'espèce est malheureusement très peu concernée par cette technique. Or, cette dernière a fait ses preuves et permis de montrer que les Oies des neiges *Anser caerulescens* notées en Europe occidentale sont pour une part des oiseaux sauvages, et pour une autre part issus de captivité (YÉSOU, 1981).

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier Jean-Yves FREMONT, secrétaire du Comité d'Homologation National, qui nous a confié cette étude et communiqué les données nécessaires à sa réalisation, ainsi que Philippe DUBOIS pour ses remarques pertinentes sur une première version du manuscrit.

BIBLIOGRAPHIE

- BARTHEL (P.) 1991 – Status of Ruddy Shelduck in Germany. *Birding World*, 4: 175-176. • BROSSET (A.) 1961 – *Écologie des oiseaux du Maroc oriental*. Thèse, Rabat.
- DEL HOYO (J.), ELLIOTT (A.) & SARGATAL (J.) 1992. *Handbook of the Birds of the World*. Vol. 1. Lynx Edicions, Barcelona. • DUBOIS (PH.) & YÉSOU (P.) 1992. – *Les oiseaux rares en France*. Chabaud, Bayonne.
- OLIOSO (G.) & LE COMITÉ D'HOMOLOGATION NATIONAL 1992 – Le Chevalier stagnatile *Tringa stagnatilis* en France. *Alauda*, 60: 143-147.
- ROGERS (M.J.) 1982. – Ruddy Shelducks in Britain in 1965-1979. *Brit. Birds*, 75: 446-455.
- SUEUR (F.) 1979. – Le Flamant rose *Phoenicopterus ruber* dans la Somme. *L'Avocette*, 3 : 23-24.
- VIELLIARD (J.) 1970. – La distribution du Casarca roux *Tadorna ferruginea* (Pallas). *Alauda*, 38 : 87-119.
- YÉSOU (P.) 1981 – De nouvelles données sur l'Oie des neiges *Anser caerulescens* en Europe occidentale. *Alauda*, 49 : 145-146.

François SUEUR
1) Le Bout des Crocs, F-80120 Saint-Quentin-en-Tourmont
2) M.N.H.N., Labo d'Evol. des Sys. Nat. et Modifiés, 36 rue G. St Hilaire, F-75005 Paris
3) Université de Rennes I, Station de Biologie Marine, Bailleron, F-56860 Séné

Alauda 61 (4), 1993 223-227

L'AIRE DE DISTRIBUTION FRANÇAISE ET LE STATUT TAXINOMIQUE DE LA PIE-GRIÈCHE GRISE MÉRIDIONALE *Lanius elegans meridionalis*

Paul ISENMANN & Michel-Ange BOUCHET

The Northern Great Grey Shrike (*Lanius excubitor excubitor*) and the Southern Great Grey Shrike (*Lanius elegans meridionalis*) are considered [illegible] parapatric [illegible] Besides [illegible] morphological and a few behavioural differences, their habitats are also different: the former inhabits grassland with scattered trees and the latter dry grassy bushland. The subspecies *meridionalis* is clearly a member of the group of populations forming the Southern Great Grey Shrike (*Lanius elegans*).

INTRODUCTION

Dans une vaste aire de distribution qui s'étend des latitudes subarctiques au Sahel et aux Indes, les « pies-grièches grises » se présentent en fait sous la forme d'un certain nombre d'entités taxinomiques qui devraient être dorénavant rattachées à deux espèces distinctes (pour un historique, *cf.* HARTERT 1910, VAURIE 1959, DEVILLERS 1980, CRAMP & PERRINS 1993, PANOW *in* LEFRANC 1993). En fait, dès le siècle dernier, les jalons suivants avaient été posés dans ce sens. Selon HARTERT (1910) et VAURIE (1959), Temminck en 1820 avait nommé *Lanius meridionalis* les pies-grièches grises de l'Europe méditerranéenne de l'Ouest et SWAINSON en 1831 décrivait *Lanius elegans* à partir d'un exemplaire type provenant d'Afrique du Nord. Mais, par la suite, HARTERT (1910) et VAURIE (1959) ne reconnurent qu'une seule espèce *Lanius excubitor* renfermant un nombre variable de « sous-espèces » selon l'un ou l'autre de ces auteurs. Cependant, le deuxième auteur distinguait un groupe nominal *excubitor* constitué par les sept « sous-espèces » habitant la partie nord de la zone paléarctique (Europe tempérée et boréale, Sibérie) et un groupe *meridionalis* constitué des huit « sous-espèces » de la partie méridionale de la zone paléarctique (Méditerranée, Sahara, Asie Mineure et Centrale), du nord de la zone afro-tropicale (Sahel) et de la partie ouest de la zone orientale (Indes). A la suite de PANOW (*in* LEFRANC 1993, p. 101 et 127), nous proposons que le groupe *meridionalis* de VAURIE (1959) soit reconnu comme une bonne espèce qu'il conviendrait alors de nommer *elegans* comme l'a décrit SWAINSON en 1831.

En France, nichent alors deux espèces *Lanius excubitor excubitor* et *L. elegans meridionalis*. Des auteurs comme DORKA & ULLRICH (1975), DOHMANN (1980), HAFFER (1989), ECK (1990 et 1992) en se penchant sur les différences morphologiques (l'absence de dimorphisme sexuel au niveau de la coloration des rectrices est un caractère constant chez *Lanius elegans*) et étho-écologiques de ces deux pies-grièches grises, se sont posés la question de leurs relations éventuelles dans ce pays. Rappelons que le gros de l'aire de distribution de *Lanius elegans meridionalis* se situe en Péninsule Ibérique, du Portugal (RUFINO 1989) et de l'Andalousie à la Catalogne (MUNTANER *et al.* 1984). Au delà, vers le nord, cette distribution déborde en France dans sa zone méditerranéenne alors que *L. excubitor excubitor* occupe à peu près le reste du pays de l'ouest des Pyrénées à l'Alsace (MAYAUD 1936, SPITZ 1962, YEATMAN 1976, LEFRANC 1993). Un très fort déclin a eu lieu

au cours des deux dernières decennies surtout chez *L. excubitor excubitor* mais aussi chez *L. elegans meridionalis* (AFFRE 1975, LEFRANC 1993). Rien ne semblait cependant connu ou publié sur la nature des contacts que ces deux espèces pourraient entretenir dans notre pays : cohabitent-ils ensemble, s'excluent-ils mutuellement ou y a-t-il hybridisme ? Dans l'*Atlas des Oiseaux Nicheurs de France* (YEATMAN 1976), les distributions des deux espèces ne sont pas encore distinguées. Leur identification ne posant aucun problème particulier, il faudra dorénavant que leurs repartitions soient individualisées. LEFRANC (1993) vient de présenter une telle carte qui figurera également dans le *Nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France* à paraître. A partir de renseignements bibliographiques ou inédits et d'observations personnelles, nous présentons ici une autre carte qui précise la précédente. Les deux distributions sont bien distinctes sans recoupement aucun entre elles ni zone d'hybridisme connu. La vallée du Lot en Lozère et les Monts du Coiron en Ardèche peuvent être pris comme limite d'aires entre les deux espèces à l'ouest du Rhône. Aux différences morphologiques, plumage différent mais aussi absence de dimorphisme sexuel dans les rectrices chez *L. elegans meridionalis* (DOHMANN 1980, ECK 1990 et 1992), et éthologiques (DORKA & ULLRICH 1975, DOHMAN 1985)) vient s'ajouter une différence fondamentale dans le choix de l'habitat. *Lanius excubitor excubitor*, espèce nordique, dont la distribution s'étend au nord jusqu'en Scandinavie, choisit, au sud, en Lozère, des biotopes d'altitude relativement frais constitués de prairies de fauches ou pâturées entrecoupées de grands arbres isolés ou en lignes. Nous l'avons ainsi trouvée nicheuse en 1991 et en 1992 au sud jusqu'au Buisson sur l'Aubrac à l'altitude de 1040 m (Lozère). D'autres points de nidifications méridionaux sont connus sur le Causse de Montbel près de Châteauneuf-de-Randon (Lozère) (*Grand-Duc* 23, 1983 : 30). En Ardèche, cette espèce est connue des environs du Mont Gerbier des Joncs (A. LADET *in litt.*). En Haute-Loire, JOUBERT (1992) la cite dans des secteurs de préférence entre 800 et 1000 avec des nidifications isolées jusqu'à 1290 m.

Lanius elegans meridionalis choisit des habitats moins arborés et plus secs voire arides et trouve son optimum dans différentes formes de garrigues ouvertes et basses ainsi que de mosaïques entre zones cultivées et endroits buissonnants des collines et plaines languedociennes et catalanes. Rien que dans le choix de leurs habitats, les deux espèces n'ont potentiellement aucune chance de se rencontrer pendant la période de reproduction. Cependant en Languedoc, la Pie-grièche grise méridionale dépasse quelque peu au nord la zone méditerranéenne proprement dite. Elle atteint ainsi, en très faible densité il est vrai, l'ensemble du Causse du Larzac (Aveyron/Hérault) (P. ISENMANN & M. TESSIER, obs. inédites), le Causse Méjean (Lozère) et, plus irrégulièrement, les buxaies-junipéraies du sud du Causse de Sauveterre en Lozère (LOVATY 1992 et *in litt.*). Cette dernière station est située à 30 km au sud à vol d'oiseau de la station du Buisson ou niche *L. excubitor excubitor*. Elle hiverne sur ces causses (observation personnelle d'un individu le 6 janvier 1990 à Aures sur le Causse Méjean). Dans les Pyrénées Orientales, DEJAIFVE (1993) signale des nicheurs dans les plaines méditerranéennes mais aussi en zone montagnarde en Cerdagne. En Provence, seule *Lanius elegans meridionalis* est présente, avec une distribution, selon BERGIER *et al.* (1991), actuellement localisée aux Alpilles dans la partie ouest des Bouches-du-Rhône (BERGIER 1980, N. LEFRANC *in litt.*) mais une nidification a également été signalée à ALLAUCH près de Marseille en 1992 (P. BERTRAND *in litt.*), le Vaucluse (Petit Luberon, Dentelles de Montmirail et région de Sault, G. OLIOSO *in prep.*) et le haut Var. Dans une récente liste rouge des oiseaux de Provence (CONSERVATOIRE ÉTUDE DES ECOSYSTÈMES DE PROVENCE 1992), il est constaté une « très forte diminution partout, sauf en Crau ou se situe la principale population de Provence ». Niche-t-elle encore régulièrement au sud des Alpes de Haute-Provence (CROCQ 1975, GALLARDO 1986) et dans le sud de la Drôme (une nidification en 1988 à Saint Euphémie-sur-Ouvèze, *Bièvre* 11, 1990 : 54) et des Hautes-Alpes (CROCQ 1975, LEBRETON 1977, BOUVIER 1981) ? En juin 1993, une nidification est signalée à Savournon près de Serres dans la partie sud-ouest des Hautes-Alpes par F. TRONC (*in* Bulletin n°124 du *CRAVE*, 1993). Elle niche encore dans les Alpes-Maritimes (LEFRANC 1993).



Limite sud de l'aire cation de *Lanius excubitor*

Limite de l'aire de nidification de *Lanius elegans meridionalis*

Ilots de nidification de *Lanius elegans meridionalis*

Pie-grièche grise (J.-Ph. Siblet)

FIG. 1. – Aires de répartition de la Pie-grièche grise *Lanius excubitor excubitor* et de la Pie-grièche méridionale *Lanius elegans meridionalis* dans le sud de la France.

Distribution of the Great Grey Shrike Lanius excubitor excubitor *and the Southern Great Grey Shrike* Lanius elegans meridionalis *in southern France.*

Plus à l'est, elle est absente de l'Italie continentale, de la Corse, de la Sardaigne et d'une grande partie du sud-est de l'Europe (de la Croatie à la Grèce). Enfin, les limites ouest de sa distribution en France restent encore à préciser davantage. En effet, cette distribution recouvre à peu près l'ensemble du département de l'Hérault (AFFRE 1963, CUGNASSE 1990), de l'Aude et des Pyrénées Orientales (DEJAIFVE 1993). Elle déborde vers l'ouest peut-être un peu au-delà du Causse du Larzac (Aveyron) mais elle n'a plus été trouvée nicheuse depuis plus de dix ans dans le Tarn (GROUPE ORNITHOLOGIQUE DU TARN 1993). C'est *Lanius excubitor excubitor* qui doit, en principe, être présente dans le reste de la région Midi-Pyrénées où elle a peut-être niché sur le Plateau de Ger près de Tarbes dans les Hautes-Pyrénées (DESAULNAY 1979). Plus à l'ouest encore, en Aquitaine, elle n'existe plus que d'une manière tout à fait occasionnelle en Lot-et-Garonne sans que l'identité spécifique ne soit d'ailleurs précisée (BOUTET & PETIT 1987). Le déclin généralisé en France de *Lanius excubitor* ne facilite évidemment pas la délimitation de sa distribution actuelle.

La biologie de *Lanius elegans meridionalis* n'a fait l'objet jusqu'ici que deux travaux effectués en Espagne (SOLIS CRUZ & LOPE REBELLO, 1985 ; DOHMAN 1985) ainsi que d'une synthèse (LEFRANC, 1993) des quelques connaissances actuelles. Les nids sont posés assez bas dans un arbre ou un buisson (0,60-1,50 m) et la saison de reproduction est très longue permettant des deuxièmes pontes avec une remise en couple dès le mois de janvier au moins (LEFRANC 1993, a noté ce comportement en février dans les Vosges chez *L. excubitor*). L'observation de DORKA & ULLRICH (1975) qui pensaient que les couples vivaient toute l'année ensemble n'a pas été confirmée par DOHMAN (1985), qui, à partir d'individus marqués a pu établir que mâle et femelle vivaient, dans une même région, sur des territoires différents. Chez *Lanius excubitor excubitor* les partenaires vivent également séparés en hiver mais souvent en des régions différentes.

Les deux espèces montrent donc une distribution de type parapatrique (*cf.* HAFFER 1992) en France, c'est-à-dire qu'elles s'excluent géographiquement le long d'une zone matérialisée sur la carte. Elles se comportent comme deux bonnes espèces biologiques en total isolement reproductif et spatial. A des différenciations morphologiques et éthologiques s'ajoutent une distribution et un choix de l'habitat tranchés.

En Afrique du Nord, HEIM DE BALSAC & MAYAUD (1962) se basant sur les données de HARTERT (1910) et de JANY (1948), ont montré les variations clinales dans le plumage des différentes autres sous-espèces de Pies-grièches grises méridionales d'Afrique du Nord en relation avec les zones climatiques (*cf.* aussi LEDANT *et al.* 1981). Le plumage du dos s'éclaircissant vers le sud au fur et à mesure que la pluviosité diminue. Ainsi, dans le nord du Maroc et de l'Algérie, on peut reconnaître *L. elegans algeriensis* à dos tout aussi sombre que *L. elegans meridionalis* mais sans le liséré rosé de sa poitrine. Plus au sud encore, là où la pluviosité est comprise entre 400 et 200 mm, *algeriensis* est remplacé par *L. elegans dodsoni*. Dans les zones à pluviosité inférieure à 200 mm, cette dernière fait place à *L. elegans elegans* qui est elle-même remplacée plus au sud, c'est-à-dire aux confins du Sahel, par *L. elegans leucopygos*. Aux Iles Canaries, on observe une sous-espèce distincte *L. elegans koenigi*. D'autres sous-espèces existent à l'est, notamment *L. elegans aucheri* au Proche-Orient et en Iran, *L. elegans lahtora* au Pakistan et aux Indes et *L. elegans pallidirostris* en Asie Centrale et en Mongolie. Contrairement à la parapatrie de *L. excubitor excubitor* et de *L. elegans meridionalis* observée en France, *L. elegans pallidirostris* vit en sympatrie (c'est-à-dire les aires de distribution se recoupent) avec *L. excubitor mollis* en Mongolie : *mollis* habitant les forêts claires de montagne et les zones subalpines et *pallidirostris* les paysages de steppes selon E.N. PANOW (*in prep.*, *cf.* également PANOW 1983). On remarquera ici la similitude des habitats utilisés par les deux espèces en Mongolie et en France (*cf. supra*).

Ainsi, *meridionalis*, *algeriensis*, *dodsoni*, *elegans* et *koenigi* de même que *aucheri*, *lahtora* et *pallidirostris* forment-elles un ensemble à même histoire ayant évolué dans tout le sud paléarctique du Maroc et de la Péninsule Ibérique à l'ouest jusqu'en Mongolie à l'est mais aussi en Afrique et aux Indes (ECK 1992), histoire qui est probablement différente de celle des Pies-grièches grises du nord paléarctique.

REMERCIEMENTS

Nous remercions J. HAFFER et N. LEFRANC qui ont relu cette note et annotée ainsi que F. LOVATY qui nous a envoyé des précisions sur la Lozère, A. Ladet sur l'Ardèche, G. OLIOSO sur le Vaucluse et C. CROCQ et J. JOACHIM pour des précisions bibliographiques.

BIBLIOGRAPHIE

- AFFRE (G.) & (L.) 1963. Essai sur l'avifaune de l'Espinouse, du Caroux et du Bassin du Jaur (Hérault). *L'Oiseau et R.F.O.*, 33 : 247-267. • AFFRE (G.) 1975. – Estimation de l'évolution quantitative des populations aviennes dans une région du Midi de la France au cours de la dernière décennie (1963-1972). *L'Oiseau et R.F.O.*, 45 : 165-187.
- BERGIER (P.) 1980. L'avifaune nicheuse des Alpilles. Bulletin du *Centre de Recherches Ornithologiques de Provence*, 3 : 22-34. • BERGIER (P.), DHERMAIN (F.), OLIOSO (G.) & ORSINI (P.) 1991. – *Les Oiseaux de Provence, Liste commentée des espèces*. Annales du CEEP n° 4. • BOUTET (J.Y.) & PETIT (P.) 1987.– *Atlas des Oiseaux Nicheurs d'Aquitaine (1974-1984)*. CEOAP, Bordeaux. • BOUVIER (M.) 1981. *La faune des vertébrés : oiseaux et poissons dans les Hautes-Alpes*. Bulletin de la Société d'Etudes des Hautes-Alpes.
- DOHMAN (M.) 1985. – *Morphologische Unterschiede und Verhaltensdifferenzierungen bei verschiedenen Raubwürgerrassen*. Thèse de doctorat, Universität de Tübingen (Allemagne).
- CONSERVATOIRE ETUDE DES ECOSYSTEMES DE PROVENCE 1992. – Liste rouge des oiseaux nicheurs dans la région Provence Alpes Côte d'Azur. *Faune de Provence (C.E.E.P.)*, 13 : 5-13. • CRAMP (S.) & PERRINS (C.M.) 1993.– *The Birds of the Western Palearctic Volume VII*. Oxford University Press, Oxford-New York. • CROCQ (C.) 1975. – L'avifaune nicheuse de la Durance dans les Alpes de Haute-Provence. *Alauda*, 43 : 337-362. • CRUZ SOLIS (C. de la) & LOPE REBELLO (F. de) 1985. – Reproduction de la Pie-grièche méridionale (*Lanius excubitor meridionalis*) dans le sud-ouest de la Péninsule ibérique. *Gerfaut*, 75 : 199-209. • CUGNASSE (J.-M.) 1990. – *Inventaire faunistique du Massif du Caroux et des Monts de l'Espinouse (Hérault)*. Rapport Office National de la Chasse, 23 p.
- DEJAIFVE (P.A.) 1993. Répartition des Pies-grièches (*Laniidae*) dans le département des Pyrénées-Orientales. *La Mélanocephale*, 8 : 18-23. • DESAULNAY (P.) 1979. La Pie grièche grise (*Lanius excubitor*) dans le Béarn et le Bigorre. *Bulletin de l'AROMP*, 4. • DEVILLERS (P.) 1980. Projet de nomenclature française des oiseaux du monde. 9. *Gerfaut*, 70 : 121-146. • DOHMANN (M.) 1980. Geschlechtsdimorphes Schwanzzeichnungsmuster bei Raubwürgern *Lanius excubitor* ssp. *Ökologie der Vogel*, 2 : 151-175. • DORKA (V.) & ULLRICH (B.) 1975. Haben die Rassen des Raubwürgers *Lanius e. excubitor* und *Lanius excubitor meridionalis* unterschiedliche Paarbindungsmodi ? *Anzeiger ornithologischer Gesellschaft Bayern*, 14 : 115-140.
- ECK (S.) 1990. Die systematische Stellung von *Lanius excubitor meridionalis*. *Zoologische Abhandlungen Staatliches Museum für Tierkunde Dresden*, 46 : 57-62. • ECK (S.) 1992.– Der Handflügelindex sudwestpalaearktischer Raubwurger (*Lanius excubitor*)- Kritik eines Klischees. *Journal für Ornithologie*, 133 : 349-364.
- GALLARDO (M.) 1986.– L'avifaune de la région du Grand Canyon du Verdon (Alpes de Haute Provence et Var). *Faune de Provence (C.E.E.P.)*, 7 : 18-29. • GROUPE ORNITHOLOGIQUE DU TARN 1993.– *Les Vertébrés terrestres du département du Tarn*. G.O. Tarn 81360 Montredon Labessonnie.
- HAFFER (J.) 1989. – Parapatrische Vogelarten der palaarktischen Region. *Journal für Ornithologie*, 130 : 475-512. • HAFFER (J.) 1992.– Parapatric species of birds. *Bulletin British Ornithologist's Club*, 112 : 250-264. • HARTERT (E.) 1910.– *Die Vögel der paläarktischen Fauna*. Friedlander, Berlin. • HEIM DE BALSAC (H.) & MAYAUD (N.) 1962. – *Les Oiseaux du Nord Ouest de l'Afrique*. Lechevalier, Paris.
- JANY (E.) 1948. – L'influence de l'humidité du climat sur la coloration du plumage chez les Pies-grièches grises de l'Afrique du Nord (*Lanius excubitor*). *L'Oiseau et R.F.O.*, 18 : 117-132. • JOUBERT (B.) 1992.– *Oiseaux du Massif Central. Une avifaune de Haute-Loire*. CPIE du Velay, Le Puy-en-Velay.
- LEBRETON (P.) 1977.– *Atlas ornithologique Rhône Alpes*. Centre Ornithologique Rhône-Alpes, Lyon. • LEDANT (J.-P.), JACOB (J.-P.), JACOBS (P.), MALHER (F.), OCHANDO (B.) & ROCHE (J.) 1981. Mise à jour de l'avifaune algérienne. *Le Gerfaut*, 71 : 295-398. • LEFRANC (N.) 1993. – *Les Pies-grièches d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen Orient*. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel et Paris. • LOVATY (F.) 1992. L'avifaune nicheuse des formations ligneuses b[illegible] spontanées sur un c[illegible] *R.F.O.*, 62 : 117-127.
- MAYAUD (N.) 1936. *Inventaire des Oiseaux de France*. Société d'Etudes ornithologiques, Paris. • MUNTANER (J.), FERRER (X.) & MARTINEZ-VILALTA (A.) 1984.– *Atlas dels ocells nidificants de Catalunya i Andorra*. Ketres, Barcelona.
- PANOW (E.N.) 1983. *Die Würger der Paläarktis*. Die Neue Brehm Bücherei, A. Ziemsen Verlag, Wittenberg Lutherstadt.
- RUFINO (R.) 1989. *Atlas das Aves que nidificam em Portugal Continental*. CEMPA, Lisboa.
- SPITZ (F.) 1962. Actualités sur la répartition des oiseaux nicheurs. *Oiseaux de France*, 12 (35) : 15-21.
- VAURIE (C.) 1959. – *The Birds of the Palaearctic Fauna I*. Witherby, London.
- YEATMAN (L.) 1976. *Atlas des Oiseaux Nicheurs de France*. Société Ornithologique de France. Paris.

Paul ISENMANN & Michel-Ange BOUCHET
Centre d'Écologie Fonctionnelle et Évolutive (CNRS),
BP 5051 - F-34033 Montpellier cedex

Alauda 61 (4) 1992 : 228-230

PREMIÈRE NIDIFICATION PROUVÉE DU PIC TRIDACTYLE *Picoïdes tridactylus* DANS LE JURA VAUDOIS (SUISSE)

Pierre WEGMÜLLER & Vincent CHABLOZ

Proof of the Three-toed Woodpecker *Picoides tridactylus* nesting in the Vaud part of the Swiss Alps

INTRODUCTION

Jusqu'à une époque assez récente (GÉROUDET, 1987) le Pic tridactyle était considéré comme un oiseau d'apparition accidentelle dans les forêts jurassiennes de France et de Suisse. Onze mentions seulement ont été obtenues entre 1940 et 1986, auxquelles il faut ajouter une donnée très ancienne (OGÉRIEN, 1863) qui rapporte la reproduction de l'espèce dans les forêts de la Dôle et du Reculet. Mais les renseignements de l'auteur ne sont pas d'une grande précision et les sources sont inconnues. Plus récemment, plusieurs observations ont été obtenues dont celles de VAUCHER (*in* GÉROUDET *loc. cit.*) qui observe « *quatre fois un couple, une fois un mâle et un jeune ...* » dans le Jura vaudois mais aucun indice de nidification n'est apporté.

Le 26 mai 1993 et pour la première fois dans la chaîne du Jura, la preuve de la nidification du Pic tridactyle est enfin apportée et ce en territoire suisse (photo 1-2).

Un couple de cette espèce est repéré à 1500 m d'altitude. Nous découvrons une cavité dans un épicéa sec, à 4,50 m du sol. Aussitôt apparaît une femelle quittant la loge puis se pose sur l'arbre voisin, se nettoie et regagne son nid, à la fois discrète et peu farouche.

Description du milieu

L'habitat est un pâturage boisé comportant de nombreux arbres morts sur pied et d'autres couchés, la forêt ouverte est composée à 90 % d'épicéas. L'orifice de la cavité exposé plein sud est bien ensoleillé une grande partie de la journée.

Observations

- **le 29 mai**, les deux adultes se relaient au nid deux fois en 1 heure et ne semblent pas encore nourrir des jeunes.
- **le 4 juin**, par temps brumeux et vent du nord, les adultes nourrissent des jeunes que l'on entend crier sans cesse.
- **le lendemain**, même scénario mais par temps beau et chaud où le rythme de nourrissage nous semble moins fréquent : toutes les 10 minutes environ. Les jeunes très bruyants crient sans une seconde d'interruption au fond de la cavité.
- **le 6 juin**, temps beau, nous sommes sur place de 6h00 à 10h00 du matin, les parents nourrissent au fond de la loge, toutes les 10 à 15 minutes, il semble que la chaleur augmentant les nourrissages sont plus espacés. A 7h30 trois tambourinages.
- **le 13 juin**, nous nous rendons sur les lieux par un temps exécrable. Nous observons une poule de Grand Tétras et ses poussins près de la loge, tandis que les jeunes pics sont audibles à plus de 100 m. L'un des jeunes se montre timidement à l'orifice de la loge pour la première fois, une tâche jaune apparente sur le front.
- **le 16 juin**, les jeunes ont grandi et sont nourris à l'entrée du nid toutes les 15 minutes. Leur départ semble imminent.
- **le 18 juin**, à notre arrivée la cavité est vide et tout est calme, aucune trace des parents ni des jeunes qui se sont envolés normalement. En cherchant la famille nous découvrons plusieurs secteurs où les pics ont foré les épicéas pour en sucer la sève, laissant des traces en forme d'anneaux. Une vingtaine d'arbres sont piqués depuis le pied jusqu'à 5 ou 6



mètres de hauteur. La plupart [illegible] les arbres comptent [illegible] [illegible] de cormé [illegible] nous [illegible] [illegible] seul [illegible] dont [illegible] [illegible]. Des traces [illegible] avaient été repé[illegible] endroit des [illegible] supposer que [illegible] trente-sur place [illegible] temps. [illegible] été déc[illegible] 700 mètres [illegible] un épicéa mort [illegible] à 4,5 [illegible] occupé [illegible] par [illegible] Chouette [illegible] (G[illegible] [illegible]) [illegible] et la dimension de l'orifice [illegible] que le type de milieu [illegible] sont cause qu'il s'agissait peu[illegible] [illegible] tridactyle.

Le 16 juillet, [illegible] biotope identique à [illegible] l'ouest du nid et obs[illegible] femelle de Pic [illegible] un jeune [illegible] juvénile, la tache [illegible] du front à peine visible. Il est possible qu'il s'agisse d'un autre couple car 2 couples de pics avaient été vus simultanément au printemps dans le massif.

CONCLUSIONS

Un couple de Pic tridactyle nicheur, très discret la plupart du temps, passe facilement inaperçu mais le bruit incessant des jeunes peu après l'éclosion est un indice très précieux pour la détection du nid. Il nous paraît important pour le maintien de l'espèce de laisser sur pied des arbres morts. Après accord avec le garde forestier nous espérons conserver ici le milieu en l'état.

Pierre WEGMÜLLER
Moulin 13
1141 Sévery (Suisse)

BIBLIOGRAPHIE

• CORTI (U. A.) 1986. *Juravögel. Die Brutvögel des schweizerischen Jura*. Bischofsberger, Coire. • GÉROUDET (P.) 1987. – Du nouveau sur la présence du Pic tridactyle dans les forêts jurassiennes. *Nos Oiseaux*, 39 : 1-12. • JARRIN (Ch.) 1883. *Géographie de l'Ain*. • OGÉRIEN (Le Frère) 1863. – *Histoire naturelle du Jura et des départements voisins*. t. III, *Zoologie vivante*. Paris, Lons le Saulnier, 571p.

Vincent CHABLOZ
La Pastoure
1112 Romanel-sur-Morges (Suisse)

LE PIC TRIDACTYLE DANS LE JURA FRANÇAIS

La découverte récente de la première nidification connue du Pic tridactyle, dans le Jura suisse, est pour nous l'occasion de rassembler les données actuellement publiées et/ou disponibles concernant la partie jurassienne française. Elles font référence plus spécialement au département du Doubs.

Une première mise au point, accompagnée d'une réflexion très riche de P. GÉROUDET en 1987, a déblayé le terrain et notre travail s'en est trouvé limité à une actualisation aussi complète que possible. La dispersion des informations dans différentes revues, parfois peu accessibles, nous fait cependant douter de l'exhaustivité de notre propos. Qu'il nous soit permis avant tout de remercier D. MICHELAT qui, grâce à l'informatisation du fichier de la centrale ornithologique franc-comtoise, a pu nous fournir sur le champ, à notre demande, l'ensemble des observations à sa disposition, certaines encore inédites.

Calendrier

Les premières précisions sont apportées en 1863 par le Frère OGÉRIEN qui dans son Histoire naturelle du Jura et des départements voisins, écrit : « *Sédentaire, RR. Il habite les forêts de la Dole et du Reculet (Ain), où il niche dans les trous d'arbres. Pond 4 ou 5 œufs blanc lustré* ». Reprises par la suite par JARRIN (1884) et évoquées par CORTI (1962), ces données resteront dans l'ombre jusqu'au travail de GÉROUDET (*loc. cit.*).

Le 31 juillet 1965, près de La Cluse et Mijoux (Doubs), lieu-dit Le Gérot, à 910 m d'altitude, un individu de sexe indéterminé est observé dans de bonnes conditions par M. COTE-COLISSON, faisant suite à une autre observation moins bien assurée en 1953, sur la commune de Montperreux (Doubs), lieu-dit Les Séchols à 1050 m d'altitude et à 4 km au sud de la localité précitée.

Il faudra attendre quinze ans ([1]) pour que l'espèce soit à nouveau mise en évidence. M. ANDRÉ, J. P. AUMONNIER et P. GIRAUDOUX repèrent un mâle adulte dans la forêt enneigée de la Haute Joux à 1050 m d'altitude entre Bonnevaux et Mignovillard (Doubs), le 16 janvier 1980.

Les 13 et 14 août 1987, un individu est vu aux Gras (Doubs) par A. POURCHET, D. et J. MICHELAT. Cet oiseau est entendu tambourinant le 14.

A Remoray (Doubs), une femelle (et non un mâle, errore Chronique ornithologique romande, *Nos Oiseaux*, 1991, 41 : 131) est observée du 20 mai au 2 juin 1990, période pendant laquelle elle sera entendue tambourinant à de nombreuses reprises. Elle sera revue le 19 juillet, puis le 14 novembre 1990 et le 18 mai 1991 au même endroit. Ces deux dernières observations sont à mettre au crédit de B. TISSOT et C. OBERTINO.

Enfin le 2 juin 1990 un dernier individu est noté par P. RACAMIER à Rochejean (Doubs).

Le Pic tridactyle étant d'apparition de plus en plus fréquente dans le massif du Jura dans son ensemble, il ne serait guère étonnant que sa nidification soit à son tour découverte très prochainement en territoire français et nous engageons vivement tous les ornithologues locaux et les autres, à rechercher activement cette espèce.

LA RÉDACTION

Alauda 61 (4), 1993 : 231-256

LES OBSERVATIONS D'ESPÈCES SOUMISES À HOMOLOGATION NATIONALE EN FRANCE EN 1992

Philippe DUBOIS et le COMITÉ D'HOMOLOGATION NATIONAL

Since the 1991 CHN (French Rarities Committee) report five new species have been added on the French List: Oriental Turtle Dove *Streptopelia orientalis* (1981), Pacific Golden Plover *Pluvialis fulva*, Pied Wheater *Oenanthe pleschanka* (both in 1991) and Trumpeter Finch *Rhodopechys githaginea* and Pine grosbeak *Pinicola enucleator* (both in 1992). Two races were added too: Black Scoter *Melanitta nigra americana* and « oriental » Black Redstart *Phoenicurus ochruros phoenicuroides, rufiventris* or *semirufus*. Two other species: Garden Bulbul *Pycnonotus barbatus* and Azure-winged Magpie *Cyanopica cyana*, seen for the first time (respectively in 1992 and 1991) are not on the official list of French birds. Other interesting records include the 2nd and 3rd Black-browed Albatros *Diomedea melanophrys*, the 3rd Isabelline Wheather *Oenanthe isabellina*, the 4th Bonaparte's Gull *Larus philadelphia*, the 3rd and 4th Stilt Sandpiper *Micropalama himantopus* and the 5th King Eider *Somateria spectabilis*, Upland Sandpiper *Bartramia longicauda* and Spotted Sandpiper *Actitis macularia*. The first Pine Bunting *Emberiza leucocephalos* since 1977 was observed in 1992 and in the same year, record numbers for Pallid Harrier *Circus macrourus* (3), Eleonora's Falcon *Falco eleonorae* (21 together !) and Ring-billed Gull *Larus delawarensis* (19 new birds and 28 during the 1991/92 winter) were obtained. At last, there is another Slender-billed Curlew *Numenius tenuirostris* record (in 1991).

INTRODUCTION

Ce 11ème rapport du Comité d'Homologation National (CHN) couvre l'année 1992. En plus des fiches reçues pour cette année, d'autres, plus anciennes (et notamment de 1991) ont été examinées. Le total de celles-ci s'élève à **536**, ce qui constitue un record, malgré le retrait d'un certain nombre d'espèces à partir de 1991. Ceci montre l'intérêt croissant que portent les ornithologues aux travaux du CHN. Parmi celles-ci, 81 % ont été homologuées, ce qui est un peu moins que les années précédentes.

En 1991, le siège de Gérard Debout était à pourvoir, celui-ci arrivant au terme de son mandat. Le CHN le remercie chaleureusement pour le travail qu'il a accompli depuis 1986. Un seul poste était à pourvoir en 1992 : Pierre Crouzier a été élu. Pour cette année, le CHN se compose de : Pierre Crouzier, Christian Dronneau, Philippe J. Dubois (Président), Marc Duquet, Jean-Yves Frémont (Secrétaire), Yvon Guermeur, Jean Sériot et Pierre Yésou.

Un poste a été pourvu en 1993 et un autre doit l'être en 1994. Les candidats à ce poste sont priés de se faire connaître auprès du Secrétaire du CHN **avant le 15 mars 1994**.

En 1992, le CHN a bénéficié du soutien de la **Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)** ainsi que des **Etablissements MEDAS** auxquels le comité exprime ses remerciements chaleureux.

Décisions prises par le CHN

Le CHN est en train de réexaminer les données d'un certain nombre d'espèces à la lumière de la bibliographie récente concernant leur détermination. Ce fut le cas du Pipit de Richard *Anthus richardi* en 1992. Les observations d'Aigrette des récifs *Egretta gularis*, d'Aigles pomarin et criard *Aquila pomarina* et *A. clanga* et de Pouillot véloce sibérien *Phylloscopus collybita tristis* seront réexaminées en 1993 et 1994.

Par ailleurs, seule la race *feldegg* de la Bergeronnette printanière *Motacilla flava* sera désormais prise en compte par la CHN pour la publication des données (voir commentaire sous la rubrique de cette race). Cependant tout document photographique ou description circonstanciée de race orientale (*beema* ou autre) sera le bienvenu, afin de garder trace de ce genre d'oiseaux.

Les faits marquants

Depuis le précédent rapport, 5 espèces et 2 races ont été nouvellement inscrites sur la Liste

des Oiseaux de France. Il s'agit du Pluvier fauve *Pluvialis fulva* (1991), de la Tourterelle orientale *Streptopelia orientalis* (1981 et seconde mention en 1988), du Traquet pie *Oenanthe pleschanka* (1991), du Roselin githagine *Rhodopechys githaginea* (1992), du Durbec des sapins *Pinicola enucleator* (1992) ainsi que de la Macreuse à bec jaune *Melanitta (nigra) americana* (1992) et du Rougequeue noir *Phoenicurus ochruros* de l'une des races orientales *phoenicuroides*, *rufiventris* ou *semirufus* (1992).

A cela s'ajoutent 2 espèces de la liste 2 et qui ne figurent donc pas sur cette liste : le Bulbul des jardins *Pycnonotus barbatus* (1992) et la Pie bleue *Cyanopica cyana* (1991).

Parmi les autres événements majeurs, il faut signaler les 2ème (1991) et 3ème (1992) observations d'Albatros à sourcils noirs *Diomedea melanophrys*, la 3ème mention française de Traquet isabelle *Oenanthe isabellina* (1992), la 4ème de Mouette de Bonaparte *Larus philadelphia* (1992) et les 3ème et 4ème mentions de Bécasseau à échasses *Micropalama himantopus* (1991). De plus, 1992 a fourni la 5ème donnée française d'Eider à tête grise *Somateria spectabilis*, de Bartramie des champs *Bartramia longicauda* et de Chevalier grivelé *Actitis macularia*, ainsi que le premier Bruant à calotte blanche *Emberiza leucocephalos* depuis 1977. Des chiffres records ont été obtenus pour le Busard pâle *Circus macrourus* (3 mentions), le Faucon d'Eléonore *Falco eleonorae* (21 ind ensemble !) et le Goéland à bec cerclé *Larus delawarensis* (19 nouveaux oiseaux en 1992, 28 ind durant l'hiver 1991/92). Enfin un Courlis à bec grêle *Numenius tenuirostris* a été observé en 1991

LISTE SYSTÉMATIQUE DES DONNÉES ACCEPTÉES

Les données sont présentées comme suit :

1. Noms français et latin.
2. Entre parenthèses, les deux premiers chiffres respectivement le nombre de données homologuées depuis 198. (1992 exclu) et celui des individus correspondants les deux derniers, la même chose pour 1992.
3. Présentation des données par année et par ordre alphabétique des départements
4. Localité, effectif (si non précisé, se réfère à **un** individu), âge et sexe si connus (pour les données printanières, une précision est fournie seulement quand l'oiseau n'est pas en plumage nuptial adulte)
5. Précision si l'oiseau a été tué, trouvé mort ou capturé par un bagueur
6. Précision si l'oiseau a été photographié (**phot**.) ou enregistré (**enr**.).
7. Date(s) d'observation
8. Observateur(s), sauf exception limité à 3 (ordre alphabétique et/ou découvreur, identificateur, photographe/dessinateur).
9. Au début du commentaire sur chaque espèce, la distribution générale de l'espèce est donnée entre parenthèses
10. La séquence taxonomique est celle de Voous (*The List of the Birds of the Western Palearctic*, 1978, modifiée par la liste "LPO",1993).
11. Les données concernant les races sont mentionnées comme "présentant les caractéristiques" de la race concernée
12. Sauf indication contraire, les données se rapportent à 1992. Les données présentées sont la propriété entière du ou des observateurs. Elles doivent être citées comme telles dans la littérature, par exemple : Sarcelle marbrée : un juv. probable, 22 août au 2 septembre 1991 à Chevrières, Oise (Rouge *et al.*, *in* DUBOIS et le C.H.N., 1992)

Plongeon à bec blanc *Gavia adamsii* (5/5 - 1/1)

Finistère - Goulien, 1er hiver, 23 janvier (B. Cadiou)

(Sibérie, Alaska) Dixième mention française et seconde pour la Bretagne. L'espèce n'avait pas été observée depuis 1987 où 2 individus avaient été signalés à des dates similaires (17-24 janvier et 18-25 janvier).

Albatros à sourcils noirs *Diomedea melanophris* (2/2 - 1/1)

Ille-et-Vilaine - pointe de la Varde/Rotheneuf, ad., 20 avril (T. Wright)

1991 Nord - digue du Clipon/Loon-Plage, ad. probable, 4 septembre (S. Claerebout)

(Mers australes) Deuxième et 3ème données françaises, la seconde la même année que l'oiseau observé en Corse en février. On remarquera que les observateurs étaient successivement bulgare, belge et britannique (comme l'était celui de l'oiseau indéterminé ci-dessous) ! A quand un Albatros à sourcils noirs « français » vu par un… français ?

Albatros indéterminé *Diomedea sp.* (1/1 - 1/1)

1991 Manche - au large de Cherbourg, eaux territoriales, 29 juin (T. Dutton).

(Mers de l'hémisphère sud) Cette observation d'un albatros indéterminé est la seconde pour le 20ème siècle, après celle du 12 juin 1988 devant Cayeux-sur-Mer, Somme. Comme pour cette dernière, il s'agit probablement d'un Albatros à sourcils noirs.

Puffin semblable *Puffinus assimilis* (23/26 - 2/2)

Finistère - Ouessant : le Stiff, 23 octobre (L. Spanneut)

Nord - digue du Clipon/Loon-Plage, 4 septembre (H. Dufourny, N. Selosse *et al.*)

1991 Finistère - Ouessant : Kadoran, 26 septembre (P. & H. Tillier), Creac'h, 7 octobre (H. Darmandieu, Th. Fournet)

(La race *baroli* niche à Madère, aux Salvages, aux Canaries et aux Açores) Annuelle depuis 1985 et fidèle à Ouessant, cette espèce s'est montrée deux fois chaque année depuis 4 ans. Les dates de 1992 se situent plutôt vers les extrêmes, bien qu'il y ait des observations de fin août, de novembre et de décembre. Deux autres observations d'Ouessant, en 1992, n'ont pas été encore soumises au CHN.

Pélican blanc *Pelecanus onocrotalus* (18/20 - 1/1)

Indre - Mézières-en-Brenne, ad., 27 juin au 16 août (D. Ingremeau *et al.*)

1987 Nord - Berlaimont, 2 novembre (D. Haubreux)

1991 Loire - Magneux-Haute-Rive, 20 mai (G. Blondiau, C. Mordant)

(Europe du Sud-Est, Afrique, Asie de l'Ouest et du Sud-Ouest) Retour à une figure plus classique d'apparition dans notre pays après l'« invasion » de 1990 où 14 oiseaux avaient été notés. Bien qu'admise sur la liste 1 à la lumière des données anciennes, cette espèce fournit des observations dont l'origine, dans la plupart des cas, reste douteuse.

Aigrette des récifs *Egretta gularis* (13/13 - 2/2)

Ain - Saint-André-le-Bouchoux, ad., forme sombre, probablement de la race *gularis*, phot., 30 mai (P. [illegible] *et al.*)

Bouches-du-Rhône - Camargue : La Capelière, ad., forme sombre, race *gularis*, phot., 6 juillet au 14 septembre (B. Taquet *et al.*).

1991 Vendée - Bouin, forme blanche, peut-être de la race *schistacea*, 22 et 23 juin (Y. Bertaud, J.Y. Frémont)

(Afrique, Asie) L'oiseau de Camargue est-il celui observé en 1988 et 1990 ? Les observations d'Aigrettes des récifs en France vont être prochainement réexaminées par le CHN à la lumière d'une publication à paraître sur l'identification des races *gularis* et *schistacea*.

Ibis falcinelle *Plegadis falcinellus* (102/176 - 23/49)

Ain - Divonne-les-Bains, juv., phot., 21 octobre (M. Pastore, A. Pastore-Vidoli, Ch. Peter)

Aude - Étang de Pissevache/Fleury d'Aude, 4 ind., 18 septembre, ad., 28 septembre (M. Gauthier-Clerc, T. Guillosson, G. Terrasse *et al.*).

Haute-Corse - étg de Biguglia, 13 ind., phot., 5 au 10 mai, puis 7 ind. [illegible] et 12 mai (A. Desnos *et al.*)

Bouches-du-Rhône - Camargue : Saintes-Maries-de-la-Mer, 2 ind., 2 janvier (L. Valliotton) ; Pont de Gau, 5 imm., 16 janvier (Y. Kayser), imm., phot., 17 février au 4 mai (Y. Kayser *et al.*), 11 juin (J.-L. Lucchesi, M. Panivello), 2 ind., 6 juillet (R. Lamouroux) ; Ligagneau, 2 ind., 25 mars, 3 ind., 27 mars au 9 avril (J.-L. Lucchesi, L. Zimmermann), 20 au 22 juillet (J.-L. Lucchesi, A. Manté), 6 au 9 octobre (J.-L. Lucchesi, A. Manté, P. Pilard) ; Tour du Valat, 22 avril (J.-C. Gleize), ad., 27 juillet (J.-B., M. & P. Crouzier) ; marais de Vigueirat, 25 avril (J.-L. Lucchesi *et al.*) ; La Capelière, 2 ind., 28 avril (L. Couzet) ; marais de l'Etourneau, 26 mai au 5 juin (A. Manté) ; Paty de la Trinité, 29 mai au 13 juin (A. Nouailhat *et al.*) ; Grand Rascaillan, 3 juin (Y. Kayser, O. Pineau) ; Basses Méjanes, 14 juillet (J.-Ph. Siblet, L. Spanneut) ; Fangouse, phot., 21 juillet au 4 août ((M. Bolk *et al.*).

Charente-Maritime - Ars-en-Ré, ad., 5 octobre (H. Robreau).

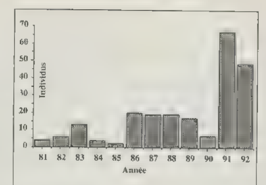


FIG. 1 – Effectifs annuels d'Ibis falcinelles (*Plegadis falcinellus*) en France (1981-1992).

Annual numbers of Glossy Ibis in France, 1981-1992.

Loire-Atlantique - Grande Brière/Saint-Joachim, ad., 1er au 14 juin (J. Pourreau *et al.*).

Pyrénées-Orientales - Alenya, ad. et 3 juv., phot., 30 septembre, 3 ind., 4 octobre, un seul, 9 octobre (M. Ca[illegible]hrony *et al.*).

1988 Haute-Corse - étang de Biguglia, 4 et 7 avril (A. Desnos, T. Rossi), 16 au 28 octobre (A. Desnos, T. Rossi).

1991 Bouches-du-Rhône - Camargue : Ligagneau, 4 ind., 6 mai, 2 ind., 7 mai et non 6 juin et 7 juin, *cf. Alauda* 60, 1992, 201).

1991 Loir-et-Cher - Montrichard, 8 ind., 16 juillet (E. & P. Tetu).

1991 Vendée - Jard-sur-Mer, phot., 4 septembre (C. & F. Jouitteau).

(Cosmopolite, les colonies les plus proches dans les Balkans et probablement en Hongrie. Aussi de la du Pô et Sardaigne. A niché en Camargue en 1991.) A nouveau une belle année pour cette espèce, d'abord et avant tout en Camargue, mais sans reproduction cette année ; après le chiffre record de 67 ind. en 1991, 1992 arrive en seconde position. On remarquera le groupe de l'étang de Biguglia et celui du Loir-et-Cher l'an passé. Les chiffres de Camargue doivent être probablement considérés comme des maxima, car il est très difficile de faire la part de « doublons » éventuels. En revanche, on peut penser raisonnablement que les 4 oiseaux de l'Aude sont différents de ceux des Pyrénées-Orientales.

Bernache cravant *Branta bernicla* (9/9-1/1)

Individus présentant les caractéristiques de la race *nigricans*, appelée « Bernache cravant du Pacifique ».

Charente-Maritime - île de Ré, ad., 16 décembre 1991 au 26 février (H. Robreau) ; ad., 2 au 18 janvier (H. Robreau), différent du premier.

1990 Morbihan - Saint-Armel, ad., phot., 22 décembre au 1er janvier 1991 (G. Gélinaud).

1991 Morbihan - Saint-Armel, ad., 10 novembre au 15 décembre (R. Basque, J.-Y. Fremont, G. Gélinaud), le même oiseau qu'en 1990.

(Amérique arctique, Sibérie orientale.) L'oiseau de l'île de Ré, présent depuis 8 hivers consécutifs est rejoint par un nouvel. Celui du golfe du Morbihan est peut-être le même individu que celui de 1988.

Canard à front blanc *Anas americana* (11/12 - 1/1)

Seine-Maritime - marais du Hode/Gonfreville-l'Orcher, mâle, 8 au 22 mars (O. Benoist, Y. Creau, F. Noel).

(Amérique du Nord.) Donnée printanière à une date normale. Il n'y avait pas eu d'observations depuis 1988 (!) où 4 individus avaient été signalés.

Sarcelle d'hiver *Anas crecca* (9/9 - 1/0)

Mâles présentant les caractéristiques de la race américaine *carolinensis*, appellée « Sarcelle d'hiver de la Caroline » :

Somme - Marquenterre/Saint Quentin en Tourmont, mâle, 2 novembre au moins (L. Dansette, G. Lepoutre) sans doute le même oiseau que celui noté en 1990 (*Alauda* 59, 1991, 228) et en 1991.

(Amérique du Nord. Une observation de 1991 (du 13 novembre) n'a pas été soumise au CHN. Individu de passage régulier en novembre au Parc ornithologique du Marquenterre ?

Sarcelle soucrourou *Anas discors* (13/15 - 2/2)

Côtes d'Armor - étang de Gourvaux/Saint-Thelo, mâle imm., 16 février (Y. Bourgaut *et al.*)

Yvelines - Triel sur Seine, fem./juv., 12 et 13 septembre (A. Lebossé *et al.*)

1991 Nord - Warneton, mâle, 25 mai (J. Mouton)

(Amérique du Nord) L'observation de 1991 est la plus tardive connue à ce jour (précédente : 14 mai 1989 en Vendée). Celle de Triel sur Seine est la seconde pour les Yvelines et l'Ile de France.

Sarcelle marbrée *Marmaronetta angustirostris* (4/4 - 1/1)

Bouches-du-Rhône - Camargue - Ligagneau, 30 décembre (Ph. Pilard)

(Méditerranée, Moyen Orient, Inde du Nord) La date est plutôt surprenante, mais le lieu peut faire penser à un oiseau sauvage.

Fuligule à bec cerclé *Aythya collaris* (25/26 - 3/3)

Eure - Poses Val de Reuil, mâle, photo, 9 janvier au 8 mars (Ch. Goujon *et al.*) ; mâle, 2 novembre au 24 mars 1993 (L. Demongin *et al.*), probablement le même oiseau.

Eure-et-Loir - étangs de Perruchet et Thuilière/Saint Victor de Buthon, mâle, 26 avril (Th. Deura, A. Dupraud)

Yvelines - Andresy, mâle, 25 au 28 novembre ; Croissy sur Seine, mâle, 29 novembre, le même oiseau (A. I. Pitrou *et al.*)

(Amérique du Nord). Il est tout à fait possible que l'oiseau des Yvelines soit celui de Poses, fidèle à son lieu d'hivernage. En effet, ce dernier n'a pas été vu pendant plus de 3 semaines et des échanges entre les différentes pièces d'eau du val de Seine ont déjà été prouvés.

Eider à tête grise *Somateria spectabilis* (3/3 - 1/1)

Finistère - Plougerneau, mâle 2ème hiver, 22 novembre, 19 et 20 décembre (B. Illiou *et al.*)

(Océan glacial arctique) Cinquième donnée française et 4ème pour ce siècle. La dernière - déjà en Bretagne - datait de décembre 1988 (Loire Atlantique). L'information ayant été révélée tardivement, l'oiseau n'a été revu qu'à la fin de son séjour et bon nombre d'observateurs n'ont contemplé qu'une mer vide ... d'Eider à tête grise.

Macreuse noire *Melanitta nigra* (0/0 - 1/1)

Individu présentant les caractéristiques de la race *americana*, appelée « Macreuse à bec jaune »

Nord - Dunkerque, mâle, 15 avril (J. F. W. Kniflon)

(Amérique du Nord, Sibérie) Première mention française (réalisée par un britannique !), de ce canard, considéré par de nombreux taxonomistes d'outre atlantique comme une espèce à part entière. Le mâle aisément reconnaissable se différencie de la race type par le bec en grande partie jaune. Certaines femelles semblent également montrer ce caractère.

Macreuse à lunettes *Melanitta perspicillata* (5/5 - 0/0)

1991 Somme - Hable d'Ault/Cayeux sur Mer, mâle, 9 mars (Ph. Dardenne, F. & L. Petter *et al.*)

(Amérique du Nord) Alors qu'il y a plus de 15 données pour le 19ème, celle-ci ne constitue que la 11ème pour ce siècle. La précédente remontait à 1985. Sans doute les bandes de macreuses sont elles souvent trop loin de la côte pour pouvoir les détailler à loisir.

Érismature rousse *Oxyura jamaicensis* (60/106 - 8/18)

Eure - Poses, phot., 16 au 26 janvier (L. Demongin, Ch. Gerard, Ch. Goujon *et al.*), mâle, 12 août (Ch. Gerard), fem./imm., 15 au 29 novembre (L. Demongin *et al.*)
Ille-et-Vilaine - étang de la Bézardière/Hédé, mâle, 7 décembre (P. Le Mao)
Loir-et-Cher - La Chaussée-Saint Victor, mâle et fem., 24 novembre (G. Vion).
Manche - étang de Morette/Le Teilleul, 2 fem., 25 mai (S. Lecocq)
Mayenne - étang de Neuvillette/Jublains, mâle, 23 février au 23 octobre avec une fem., 20 juillet au 16 octobre (J.-F. Arcanger, B. Helsens *et al.*)
Pas-de-Calais - cap Gris-Nez/Audinghen, 9 ind. dont 3 mâles au moins, 3 octobre (Ph. J. Dubois *et al.*)
Yvelines - étang de Saint Hubert/Le Perray en Yvelines, fem./imm., 15 novembre (Ph. Persuy).
1985 Côtes d'Armor - Taden, mâle, 22 janvier (P. Le Mao *et al.*).
1991 Haute Corse - étang de Biguglia, 2 ind., 6 novembre au 10 décembre (A. Desnos, A. Kim *et al.*)
1991 Ille-et-Vilaine - Chatillon-en-Vendelais, imm., 26 octobre au 7 novembre (G.L. Choquene, J. Mary), Bruz, mâle, 13 décembre au 7 mars 1992 (G.L. Choquene)
1991 Nord - Prés du Hem/Armentières, mâle, 17 février (J. Mouton)

(Amérique du Nord, introduite en Grande-Bretagne où elle se reproduit librement). Avec 18 individus différents cette année, 1992 se situe juste derrière 1983 (21 ind.) et devant 1984 (15 ind.), ce qui confirme les velléités d'expansion de ce canard, qui risque de rentrer rapidement en concurrence avec l'Érismature à tête blanche *O. leucocephala* en Espagne (*cf.* les récents cas d'hybridation dans ce pays *Birding World* 6, 1993, 273-281). En tout cas, l'espèce a dès à présent atteint la Corse, sur le site même où l'on projetait de réintroduire l'Érismature à tête blanche. La Mayenne semble particulièrement prisée et des parades ainsi qu'une tentative d'accouplement ont été notées sur le site. A suivre.

Érismature à tête blanche *Oxyura leucocephala* (7/8 - 3/2)

Bouches du Rhône - Camargue, étang de Gines, imm., 15 janvier au 6 février (Th. Bara, R. Lamouroux)
Moselle - étang de Lindre/Assenoncourt, mâle, 26 juin (Ph. Garaigue, M. Hirtz), mâle, 8 et 9 novembre (A. Evrard, M. Parent), le même oiseau ?

(Circum-méditerranéen : Espagne, Tunisie, Turquie, dans les Balkans (?). Également au nord de la Caspienne). Des cas d'hybridations entre cette espèce et la précédente ont été signalés, aussi les descriptions concernant l'Érismature à tête blanche doivent-elles être extrêmement détaillées afin d'éviter toute confusion. La date de l'oiseau lorrain est des plus surprenantes et fait peser des doutes sur son origine. Quant au mâle vu en novembre, c'est assez probablement le même. Une femelle avait été vue sur ce même étang du 26 novembre au 3 décembre 1989 !

Érismature indéterminée *Oxyura jamaicensis/leucocephala* (5/6 - 0/0)

1991 Finistère - Loch Coziou/Trégunc, fem., 10 novembre (J. & P. Petit).

Bien qu'il s'agisse probablement d'une Érismature rousse, la description n'a pas permis d'exclure totalement une Érismature à tête blanche.

Élanion blanc *Elanus caeruleus* (15/23 - 2/2)

Aisne - Amigny-Rouy, ad., 20 juillet (J.-L. Hercent, O. Hernandez).
Landes - localités tenues secrètes : « site n°4 », couple, nid construit, échec (G. Blake, P. Grisser) ; « site n° », couple, nid construit, incubation, échec (G. Blake, P. Grisser)
Vendée - Saint-Denis-du-Payré, 1er mai (S. Durand)
1989 Gironde - Le Verdon-sur-Mer, imm., 2 au 28 août (et non 2 août uniquement *cf. Alauda* 59, 1991 : 229).
1991 Landes - localité tenue secrète, « site n°4 », 2 ad. et 3 juv., octobre, 2 ind., début décembre (G. Blake, P. Grisser), « site n°1 », couple présent, pas de reproduction apparente (A. Guyot).

(Afrique, Asie méridionale, Espagne, Portugal). Au moins deux couples sont donc présents dans le sud-ouest de la France. Le « site n°4 » est celui découvert en 1991 (*cf. Alauda* 60, 1992, 203). Dans le même temps, les observations se multiplient ailleurs en France et à présent franchement au nord (Aisne).

Pygargue à queue blanche *Haliaeetus albicilla* (134/120 - 21/13)

Ain - Lapeyrouse, imm., 1er février (A. Bernard) ; lac de Divonne/Divonne, imm., 30 décembre (Ch. Huber, Ch. Meisser, A. Zapun).

Aube - Lac de la forêt d'Orient/Géraudot et réservoir « Aube », 2 ad. jusqu'au 26 février (*cf. Alauda* 60, 1992, 203), 1er hiver, 22 janvier au 3 mars (Ch. Riols *et al.*), imm., 16 février (*per* Ch. Riols), 2 ad., 9 décembre au 14 février 1993, un seul jusqu'au 24 février 1993, 1er hiver, 12 décembre au 17 janvier 1993, un autre le 20 décembre (B. Fauvel, Ch. Riols, J.-M. Thiollay *et al.*).

Landes - Léon, 1er hiver, 7 et 8 janvier (P. Grisser), 11 février, peut-être le même oiseau (P. Grisser).

Marne - Lac du Der, subad., 6 décembre-2 mars 1993, ad., 27 décembre-20 février 1993 (J. Brochet, Ch. Riols *et al.*).

Mayenne - étang de Neuvillette, Jublains, imm., 20 février (F. Boléat, A. Lucas).

Moselle - étang de Lindre/Tarquimpol, ad., 14 novembre (J. François), Guermange, imm., 24 novembre (M. Jiriz, H. Michel), revu sur l'étang de Lindre, 30 décembre (R. Lécaille).

Nord - La Neuville-Taumeries, imm., 18 novembre (V. Gaveriaux).

Pyrénées-Atlantiques - Saint-Martin de Seignanx, 1er hiver, bagué, 9 janvier au 23 février (J.-S. Devisse, P. Grisser *et al.*), 1er hiver, phot., 24 décembre au 13 février 1993 (B. Delprat *et al.*).

Vendée - marais d'Olonne/Ile d'Olonne, 1er hiver probable, phot., 8 au 17 janvier (M. Fouquet *et al.*).

Yonne - étang de Galetas, imm., 22 janvier au 29 février (S. Uriot *et al.*).

1990 Bouches-du-Rhône - Camargue, marais de Romieu, 1er hiver, 9 et 31 janvier (Y. Kayser *et al.*).

1990 Landes - Orx, imm., 14 décembre au 20 mars 1991 (J.-S. Devisse *et al.*).

1990 Haut-Rhin - Michelbach, imm., 1er novembre (M. Solari).

1991 Ille-et-Vilaine - Le Hock/Cancale, 1er hiver, 21 février (D. Gerla, P. Le Mao).

1991 Landes - Orx, 1er hiver, 8 novembre au 5 mars 1992 (J.-S. Devisse, L. Gonzalez, A. Pagoaga).

1991 Pas-de-Calais - Merlimont, ad., 11 octobre (V. Cohez).

1991 Pyrénées-Atlantiques - Saint-Martin-de-Seignanx, 2 imm., 9 février au 4 mars (J.-S. Devisse, A. Gayon) et non pas un seul imm., 22 février (*cf. Alauda* 60, 1992, 203).

1991 Seine-et-Marne - étang de Villefermoy/Fontenailles, 1er hiver et 2e hiver, 28 janvier au 14 février, un seul jusqu'au 15 mars (J. Savry, J.-Ph. Siblet, L. Spanneut *et al.*), 2 imm., 24 et 25 novembre (C. & R. Dugast *et al.*), sans doute les mêmes oiseaux.

(Europe septentrionale et centrale, Islande, sud-ouest du Groenland). Il est toujours très difficile de tenir une comptabilité précise des oiseaux hivernant d'une année à l'autre sur les mêmes sites, car le plumage des jeunes change et les observateurs sont partois partagés sur l'âge de l'oiseau dont on connaît par ailleurs la grande variabilité. Si bien que le terme « immature » est parfois utilisé, mais il ne permet pas de conclure à la présence ou non d'un même oiseau revenant hiverner. Ainsi ces « doublons » ne sont pas exclus. Avec respectivement 18 et 22 individus, 1990 et 1991 restent les meilleures années pour cette espèce, mais 1992 se situe dans un « cru » honorable (moyenne 1981-92 : 11 ind.). On notera la présence d'un oiseau bagué en Finlande au printemps 1991 et observé l'hiver suivant dans les Pyrénées-Atlantiques.

Vautour moine *Aegypius monachus* (2/2 - 2/2)

Aude - Gruissan, 15 octobre (A. Guilaumet).

Pyrénées-Atlantiques - Mendionde, 7 mai (I. Marco, J.-P. Urcun).

(De l'Espagne à la Chine). Des Vautours moines peuvent encore (ou à nouveau ?) s'observer dans les Pyrénées ! Après les observations de 1976 et 1981, et l'augmentation des effectifs espagnols, on peut penser que ce type de données augmentera dans le futur. Rappelons que 5 oiseaux ont été relâchés dans les Cévennes en 1992 et que celui de l'Aude était l'un d'eux ! (information F.I.R.)

Busard pâle *Circus macrourus* (13/13 - 3/3)

Doubs - Chapelle d'Huin, mâle, 12 avril (M. Imbert, D. Michelat).

Pyrénées-Orientales - Salses, mâle, 12 avril (C. Champarnaud, M. Sauvage).

Haute-Corse - Barcaggio, fem., phot., 23 et 24 avril (G. de Smet, E. Vercruysse).

(Asie centrale, à l'ouest jusqu'en Roumanie). Ce superbe busard s'observe chaque année depuis la prise en compte des données par le CHN (1981), à l'exception de 1985 et 1991. Non seulement 1992 est une année record avec 3 observations (égalant 1989), mais encore elle a permis la mention d'une femelle, la première depuis 1924, lorsqu'une autre avait été tuée sur la commune de Gouex, Vendée, à une date similaire (26 avril). A noter enfin la simultanéité d'observation des deux mâles.

Buse variable *Buteo buteo* (2/2 - 1/1)

Indiv du présentant les caractéristiques de la race *vulpinus* appelée « Buse de Russie » ou « Buse des steppes ».

Pyrénées-Atlantiques - col d'Organbidexka, 21 octobre (A. Jean, X. Leplaideur).

1991 Bouches-du-Rhône - Camargue Le Sambuc, 29 décembre (H. du Plessix, J.-Ph. Siblet)

(Eurasie, au nord et à l'est de *B. b. buteo*) Les sites de suivi migratoire des rapaces devraient être les lieux privilégiés pour l'observation de cette buse orientale

Buse pattue *Buteo lagopus* (122/130 - 5/5)

Doubs - Bouvailles, 13 décembre au 17 février 1993 (P., V. & D. Giraudoux, D. Michelat)

Marne - Coolus, 9 mars (P. Ferte)

Nord - Fort Mardyck, 18 octobre (B. Bril *et al.*)

Pas-de-Calais - Camiers, 2 mars (L. Farcy, G. Flohart, G. Terrasse).

Somme - Saint Fuscien, imm., 17 janvier (P. Moronvalle, V. Pecqueur)

1983 Pas-de-Calais [illegible] Cap Gris Nez Audinghen [illegible] 12 novembre (P. Raevel) précédemment refusée, acceptée après réexamen

1991 Moselle - Zommange, 24 novembre (J.-P. Harly)

1991 Pas-de-Calais - Ecuire lès-Montreuil, juv., 15 octobre (J. Mouton)

1991 Bas-Rhin - La Wantzenau, 12 février (P. Koenig)

(Scandinavie, Sibérie, Arctique canadien, Alaska) Encore une « petite » année. Les oiseaux observés vers le 15 octobre sont précoces et ne préjugent apparemment ni d'un mouvement invasionnel, et encore moins d'un hiver froid

Aigle pomarin *Aquila pomarina* (10/10 - 2/2)

Aude - Gruissan, 10 août (T. Guillosson *et al.*)

Vendée - Triaize, imm., 13 au 19 août (L. Lambert, A. Larousse, P. Yésou *et al.*)

(Europe centrale, Balkans, Sibérie occidentale) Curieusement, les 2 Aigles pomarins vus en 1991 l'avaient été à peu près aux mêmes endroits que ceux de 1992. Ceux-ci sont précoces et à des dates similaires. A la lumière d'une littérature nouvelle et abondante sur le sujet, le CHN envisage de réexaminer l'ensemble des données qui ont été soumises depuis 1981

Aigle criard *Aquila clanga* (46/42 - 3/3)

Bouches-du-Rhône - Camargue, Bois de la Vale, imm. 2e année, 29 [illegible] au 25 mars (Y. Kayser *et al.*) [illegible] » 21 novembre au 18 janvier 1993 [illegible] M. Gauthier-Clerc, Y. Kayser *et al.*, sans doute le même oiseau

Haute-Savoie - Fort l'Ecluse, ad., 12 septembre (J.-P. Matérac)

1990 Bas-Rhin - Gambsheim, subad. probable, 10 avril (P. Koenig)

1991 Pyrénées-Atlantiques - Saint-Martin de-Seignanx, imm. probable, 28 décembre au 17 février 1992 (J.-L. Grangé, P. Grisser, A. Guyot, J. Recarte *et al.*)

(Pologne à la Sibérie orientale) En dehors de la Camargue et du cas d'hivernage des Pyrénées Atlantiques, les autres observations sont plutôt atypiques quant aux dates. Le CHN envisage également de réexaminer l'ensemble des données d'Aigles criards soumises depuis 1981

Aigle pomarin ou criard *Aquila pomarina* ou *clanga* (9/9 - 1/1)

Seine Maritime - baie de Seine/Oudalle, 1ère année, 20 août (B. Lacorre)

(Europe centrale à la Sibérie) Une fois de plus le type même de donnée qui ne permet pas d'être totalement sûr de la spécificité de l'aigle. Dans ce cas le Pomarin reste le plus probable mais... Il faut mentionner également l'observation d'un grand aigle sp., le 23 juillet 1992 à Goulien, Finistère, qui pouvait être un Aigle des steppes *Aquila nipalensis*. De même un autre aigle sp. (cette espèce ou un Aigle ravisseur *A. rapax* ?) a été observé du 1 septembre 1988 au 1er janvier 1989 au domaine du Lagagnenau, Camargue, Bouches du Rhône, sans pouvoir être identifié avec certitude

Faucon crécerellette *Falco naumanni* (21/35-2/3)

Hors Crau :

Aude - Cazes et moulin de Sempel/Saissac, couple 9 mai (J. F. Bousquet)

Hérault - étang de Capestang/Capestang, mâle, 17 août (A. Jonard, M. Chapelle).

1990 Hérault - Vendémian, fem., phot., 10 avril (L. Eloy)

(Espagne, Afrique du Nord, Moyen Orient, Asie centrale, en petit nombre en France). L'espèce reste bien rare, même en migration, de fin mars à début mai au printemps, août-septembre en automne. Cette année, 19 couples ont niché en Crau et ont donné 39 jeunes à l'envol (*Garrigues* n° 8, décembre 1992). Ce chiffre, nettement en hausse par rapport aux années précédentes, serait dû surtout à une meilleure prospection et à des nidifications au sol, passées jusqu'alors inaperçues.

Faucon d'Éléonore *Falco eleonorae* (114/149 - 13/31)

Bouches-du-Rhône - Camargue : Le Lagagneau, forme claire, 2 juin (H. Hafner, Y. Kayser, O. Pineau, B. [illegible]), forme sombre, 8 juillet (F. Didner) ; Port-Saint-Louis, forme claire, 15 juin (J. L. Lucchesi, N. Sadoul) ; Saint-Martin-de-Crau, forme sombre, 9 juillet (F. Didner *et al.*) ; Marseille, forme claire, 20 septembre (F. Didner [illegible])

Gard - [illegible] Blaquière/Aigues-Mortes, 2 ind. forme sombre et 1 ind. forme claire, 9 juillet, 2 ind., 14 juillet (T. Blanc, N. Hecker, J.L. Lucchesi *et al.*), 7 ind., 17 juillet (A. Rouge) ; Les Plans, forme sombre, 11 juillet (G. Olioso)

Hérault - étang de l'Or/Mauguio, forme sombre, 15 septembre (V. Ruffray).

Pyrénées-Orientales - Salses, forme claire, 5 avril (C. & M. Champagnault) ; Opoul, forme claire, 8 juillet (A. Guillaumet, A. Jonard) ; Eyne, 13 août (A. Jonard, T. Soler)

1991 Hérault - Arboras, 2 ind. forme sombre, un ind. forme claire, 1er mai (X. Rufray)

1991 Var - Six-Fours, forme claire, 4 octobre (L. Morard)

(Bassin méditerranéen, Maroc atlantique, Canaries). A nouveau nous manquent pour 1992 les données de Gruissan, Aude, qui auraient permis de mieux cerner le pattern d'observations de cette espèce. Néanmoins, on remarque le grand nombre de données pour le mois de juillet, avec ce chiffre record de [illegible] ensemble dans le Gard. L'observation d'un oiseau le 5 avril dans les Pyrénées-Orientales constitue un nouveau record de précocité (précédent : 13 avril 1980 en Haute-Corse).
Avec 31 ind. (sans Gruissan), 1992 se place parmi les bonnes années pour le Faucon d'Éléonore, avec 1987 (23 ind.), 1989 (29 ind.) et surtout 1988 (39 ind.).

Faucon sacre *Falco cherrug* (4/4 - 0/0)

1991 Landes - marais d'Orx, imm., 31 octobre au 31 janvier 1992 (J. S. Devisse *et al.*)

(Tchécoslovaquie, Turquie jusqu'en Sibérie centrale et méridionale). Il s'agit de la [illegible] mention française. Cet oiseau a donc passé une grande partie de l'automne-hiver 1991/92 sur la réserve d'Orx, mais il semblait parfois très discret et n'était donc pas vu à chaque visite. Son origine est bien sûr discutable.

Marouette poussin *Porzana parva* (42/49 - 6/6)

Alpes-Maritimes - emb. du Var/Saint-Laurent-du-Var, mâle, 28 avril (M. Boet)

Haute-Corse - étg. de Biguglia, fem., 13 avril (A. Desnos)

Bouches-du-Rhône - Camargue : Le Ligagneau, juv., trouvée morte, 13 août (A. Larousse *et al.*)

Doubs - lac de Remoray, mâle chanteur, 28 juin (C. de Chassey, M. Duquet, D. Pépin)

Drôme - Pierrelatte, fem., 21 mai (P. Ramel).

Orne - Briouze, mâle chanteur, 16 avril (S. Lecocq)

(Europe, Asie centrale). Les sites de la Drôme et de l'Orne sont plutôt atypiques. Ce n'est pas le cas de ceux de la Haute-Corse et surtout de l'embouchure du Var où l'espèce est régulière. Quant à l'oiseau du Haut-Jura, son chant n'a été entendu qu'une fois, perdu dans le chœur de ceux des Marouettes ponctuées *P. porzana* !

Marouette de Baillon *Porzana pusilla* (15/15 - 7/7)

Doubs - lac de Saint-Point/Labergement-Sainte-Marie, mâle chanteur, 27 au 29 juin (C. Obertin, B. Tissot *et al.*)

Loire-Atlantique - près d'Ancenis, 2 mâles chanteurs, 5 mai, puis un seul mâle chanteur, 13 au 19 mai, ad., phot.,

Grande Outarde *Otis tarda*,
Frangy-en-Bresse-71,
décembre 1992/février 1993.
Photos J. ROBLIN (ci-contre)
et J.-PH. SIBLET (en bas)

1er au 8 août (B Recorbet *et al*), près d'Anetz, ad, phot, 5 au 19 août (B Recorbet *et al*), Machecoul, imm possible, phot., 20 juillet (J L Dourin)
Seine-Maritime - marais du Hode/Saint-Vigor d'Ymonville, juv probable, 28 août (B. Dumeige *et al*)
Vaucluse - Piolenc, imm., 20 août (G Olioso)
1989 Bas-Rhin - Munchhausen, mâle chanteur, 12 juillet (P Koenig)

(Europe, Asie centrale, Japon) Année record avec 7 individus différents. Il y a de bonnes raisons de penser que la Marouette de Baillon s'est reproduite [illegible] en Loire-Atlantique, ce qui est encourageant [illegible] déjà autrefois et des chanteurs furent signalés jusque dans les années 1970. Le Doubs a été particulièrement gâté par les marouettes cette année [illegible] au chanteur alsacien de 1989, il n'a pas été comptabilisé, ayant été entendu au même endroit les deux années précédentes.

Talève sultane *Porphyrio porphyrio* (3/3 - 1/1)
[illegible] étang de Canet [illegible] l'Empordà (Catalogne, septembre (info S Nicolle)

(Sud de l'Espagne, Sardaigne, Afrique, Asie, Nouvelle-Zélande, Australie) L'oiseau [illegible] était porteur d'une bague « ICONA » [illegible] d'un site de réintroduction espagnol. Est-ce un élément qui vient renforcer l'occurrence naturelle de certains oiseaux en France ?

Grande Outarde *Otis tarda* (3/5 - 1/1)
Saône-et-Loire - [illegible] en Bresse, [illegible] imm [illegible] 28 [illegible] (P. Gonet, M. [illegible] *et al*)

(Europe centrale et méridionale, Turquie) Cet oiseau est resté suffisamment longtemps pour être admiré par de nombreux ornithologues malgré certaines velléités d'appropriation par des chasseurs mal inspirés. L'est de la France demeure la seule région où [illegible] quelques rares chances de l'observer.

Pluvier fauve *Pluvialis fulva* (1/1 - 0/0)
1991 Loire-Atlantique - Petit Mars, ad., 29 mai (Y Trévoux)

(Sibérie, Alaska) Première observation de ce pluvier, reconnu depuis peu comme espèce à part entière [illegible], les critères de reconnaissance [illegible] sont à présent bien connus. C'est [illegible] lement en juillet-août que ce limicole est observé en Europe.

Pluvier dominicain ou fauve *Pluvialis dominica/fulva* (4/4 - 0/0)
1991 Aude - Les Coussoules/Leucate, juv possible, 31 août (Y. Kayser)

(Amérique du Nord, Sibérie) Encore un oiseau sans identité précise, dans une région où, de toutes façons, les deux espèces ne courent pas les rues.

Vanneau sociable *Chettusia gregaria* (19/19 - 2/2)
Indre-et-Loire - lac de Rillé, 1er hiver, 23 novembre (P Cabard)
Loire-Atlantique - marais de Grée/Ancenis, ad., 15 mars (Y Gabory)

(Steppes de l'U.R.S.S., Asie centro-méridionale) [illegible] des oiseaux observés avec des Vanneaux huppés *Vanellus vanellus* à des dates typiques. L'Ouest continue à attirer ce limicole qui reste pour beaucoup une espèce « mythique ».

Bécasseau semipalmé *Calidris pusilla* (4/4 - 0/0)
1991 Finistère - étang de Nérizélec/Plovan, juv., 21 au 23 septembre (J.-Y. Péron *et al*)

(Amérique du Nord) Cinquième donnée [illegible]. La date de septembre est typique, le lieu également [illegible]. Ce bécasseau reste d'identification difficile (attention aux Bécasseaux minutes *C. minuta* adultes en mue à cette époque).

Bécasseau minuscule *Calidris minutilla* (1/1 - 1/1)
Morbihan - Pénestin, ad. possible, 12 septembre (J.-Y. Frémont, Y. Trévoux)

(Amérique du Nord) Septième donnée française Ce bécasseau n'avait pas été vu depuis 1982 (février à Oléron, Charente-Maritime). Il y avait eu 3 mentions dans les années 1970, mais seulement 3 depuis lors

Bécasseau tacheté *Calidris melanotos* (102/111 - 11/13)

Bouches-du-Rhône - Camargue Tour du Valat, juv, 30 septembre au 2 octobre (Y Kayser, O Pineau *et al*)

Charente-Maritime - Moeze, juv, 17 et 18 septembre (Ph Delaporte, A. Sarezza).

Finistère - étang du Curnic/Guissény, 2 juv, 19 au 26 septembre, un seul, 27 septembre (J Mahut, A Rouge *et al*) ; étang de Laoual Kerlouan, juv, 22 au 24 septembre (J-Y Péron) ; étang de Trunvel/Tréogat, juv, 24 septembre (J-Y Péron) ; Ouessant, Yuzin, juv., 25 au 29 septembre (C. Kerbiriou, F. Laruelle *et al*) ; cap Sizun, 22 novembre (P Hamon, J-Y. Péron)

Morbihan - Noyalo, 2 juv., 19 au 27 septembre (R Basque, G. Gélinaud *et al*)

Pas-de-Calais - Les Attaques, ad., 8 au 15 août (Ph J Dubois, J Leclercq *et al*)

Saône-et-Loire - barrage de la Sorme/Blanzy, juv, phot., 4 et 5 novembre (Ph. Gayet, Ch. Gentilin)

Seine-Maritime - marais du Hode/Gonfreville l'Orcher, 9 au 13 août (O Benoist)

1991 Ardennes - Attigny, juv, 21 septembre (A Sauvage *et al*)

(Amérique du Nord, Sibérie) Arrivée assez groupée en Bretagne autour du 17-25 septembre (comme l'an passé) Ensuite les observations à l'intérieur des terres ou dans le Sud sont plus tardives. L'oiseau du cap Sizun l'est particulièrement : il constitue la mention extrême du passage d'automne (précédent record : 5 novembre 1985, déjà dans le Finistère). A noter aussi la 5e observation pour les bassins de décantation d'Attigny, Ardennes !

Bécasseau falcinelle *Limicola falcinellus* (56/83 - 12/10)

Ain - Condeissiat, 16 mai (J-B. & P Crouzier *et al*)

Bouches-du-Rhône - Camargue, marais de Cacharel, 26 avril (A Renaudier, D Esser) ; baisse de 500 Francs, 28 avril, 2 ind, 2 et 3 mai (M Gauthier-Clerc, F. Guerquin, W. Lenihan) ; plage de Piémanson, 8 et 9 mai (M Gauthier-Clerc, F Pelzy-Mozimann, E. Petit), sans doute le même oiseau, baisse de 500 Francs, ad, phot., 22 août au 3 septembre (F Pelsy-Mozimann *et al.*)

Haute-Corse - étang de Biguglia, 18 et 19 mai (A Desnos, M-C Galetti)

Landes - marais d'Orx, 14 mai (J L. Grangé)

Loire-Atlantique - Pont d'Armes/Assérac, phot., 24 et 25 mai (Y Trévoux)

Haut-Rhin - Michelbach, juv., 3 octobre (M Baumann, M Solari, F Sane)

Seine-Maritime - marais du Hode/Gonfreville l'Orcher, 10 mai (O Benoist *et al*)

1989 Pas-de-Calais - baie d'Authie, un ind au moins, 19 mai (D Cousin)

(Europe septentrionale) Année un peu supérieure à la moyenne (7,6 oiseaux/an, 1984-92). 1989 confirme son titre d'année record avec à présent 23 individus et 10 données. Mai reste le mois de prédilection pour observer ce bécasseau et la Camargue le site privilégié. A noter cependant une certaine régularité en baie de Seine, ainsi que la première observation corse

Bécasseau à échasses *Micropalama himantopus* (4/4 - 0/0)

1991 Finistère - étang de Nérizélec/Plomeur, juv, 17 septembre (M Le Papel) ; Ouessant, Porz Doun, juv, 25 septembre (Y Guermeur)

(Amérique du Nord) Il y eut donc et 3 Bécasseaux à échasses en France en 1991, ces deux-là suivant celui de Vendée en août. Le premier, un adulte, était au 23 juillet 1989 au Teich, Gironde

Bécasseau rousset *Tryngites subruficollis* (41/44 - 4/5)

Finistère - étg de Trunvel/Tréogat, 2 et 3 septembre, 2 ind, 4 au 6 septembre (B. Bargain, Ph J. Dubois *et al*) ; pointe de la Torche/Saint-Guénolé, 2 juv, 15 septembre (J-Y Péron) ; pointe du Van/Cléden cap Sizun, juv, 27 au 30 septembre (P Hamon, J-Y. Péron).

1991 Charente-Maritime - Moeze, 2 novembre (C Carachopoulo, Ph Delaporte)

1991 Finistère - Ouessant Porz Doun, 17 septembre (M Gauthier-Clerc, F Pelzy-Mozimann).

(Amérique du Nord) Seul (et encore) le Finistère a fourni des données pour ce bécasseau moins fréquent qu'il y a 10-15 ans.

Bécassine double *Gallinago media* (16/16 - 1/1)

Manche - marais de l'Adriennerie/Saint-Sauveur-le-Vicomte, tuée à la chasse, 8 août (O. Loir)

(Europe du Nord-Est, nord-ouest asiatique) La Bécassine double est-elle encore vraiment « régulière » en France ? On peut en douter, puisqu'il n'y a pas eu de données en 199 . Quant à celle-ci, sa migration s'est arrêtée en Normandie ...

Limnodrome indéterminé *Limnodromus sp.* (6/7 - 1/1)

Indre - étang du Blizon/Rosnay, 18 et 24 octobre (D. Ingremeau)

(Amérique du Nord) Sans doute un Limnodrome à long bec *L. scolopaceus* mais un doute subsiste.

Courlis à bec grêle *Numenius tenuirostris* (2/2 - 0/0)

1991 Finistère - Ouessant - Kan, 29 mai (Y. Guermeur)

(Sibérie centrale) Donnée extraordinaire de cette espèce au bord de l'extinction. L'observateur s'est approché jusqu'à 3 mètres (!) de l'oiseau, apparemment épuisé. Sans doute l'un des derniers de France.

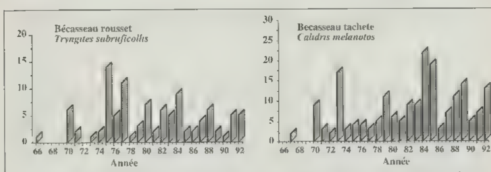


FIG. 2 - Effectifs annuels de Bécasseaux roussets et de Bécasseaux tachetés en France (1966-1992).
Annual numbers of Buff breasted Sandpiper and Pectoral Sandpiper in France (1966-1992)

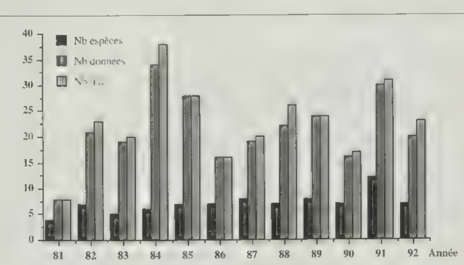


FIG. 3 - Effectifs annuels des limicoles néarctiques en France (1981-1992)
Annual numbers of Nearctic waders in France (1981-1992)

Bartramie des champs *Bartramia longicauda* (2/2 - 1/1)
Finistère - Kerrest/Gouesnou, 6 et 7 janvier (P. Hamon, P. Le Floc'h).

(Amérique du Nord). Encore une observation remarquable (la 5ème pour la France) à une date pour le moins aberrante ; les précédentes étaient toutes de septembre.

Chevalier à pattes jaunes *Tringa flavipes* (7/7 - 0/0)
1991 Saône-et-Loire - barrage de la Sorme/Blanzy, juv. probable, 7 septembre (Ch. Gentilin)

(Amérique du Nord). Date assez typique, mais localité très intéressante ! Ce chevalier est irrégulier en France, ne donnant lieu qu'à une observation annuelle quand il se montre. Il semblait s'observer davantage dans les années 1970 et au début des années 1980 (3 données cette année-là).

Bargette du Térek *Xenus cinereus* (22/23 - 3/3)
Alpes-Maritimes - emb. du Var/Saint Laurent-du-Var, juv., phot., 1er au 9 septembre (M. & M. Boet *et al.*)
Var - étangs de Villepey/Fréjus, ad., phot., 8 au 12 septembre (D. Huin *et al.*)
Haute-Corse - étang de Biguglia, 22 au 24 mai (A. Desnos *et al.*)

(Europe du Nord-Est, Sibérie). Uniquement des données méridionales cette année, dont la première pour la Corse. On notera la similitude de dates des deux oiseaux d'automne.

Chevalier grivelé *Actitis macularia* (4/4 - 1/1)
Finistère - Ouessant : Porz Doun, juv., phot., 7 au 17 septembre (Ph. Fayt, F. Happel *et al.*)

(Amérique du Nord). Ouessant se devait d'accueillir un Chevalier grivelé : c'est chose faite avec cette cinquième donnée française. L'oiseau est resté suffisamment longtemps pour être admiré par beaucoup.

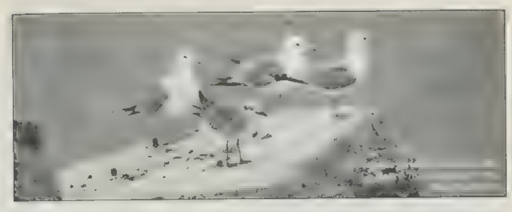
Phalarope de Wilson *Phalaropus tricolor* (34/37 - 1/1)
Vendée - marais d'Olonne/Ile d'Olonne, fem. probable, 9 mai (A. Barzic)
1985 Finistère - étangs de Kervardez et de Nérizélec/Plovan, juv., 20 au 23 septembre (J.-Y. Péron)

(Amérique du Nord). L'espèce n'est pas régulière au printemps et toutes les données venaient jusqu'à présent de Camargue. En 1992, il y a eu 23 limicoles néarctiques en France (pour 20 données), ce qui est parfaitement dans la moyenne, comme l'est d'ailleurs le nombre d'espèces (7). Par contre 1991 confirme son record de diversité spécifique avec 12 espèces différentes ! (Fig. 3)

Labbe à longue queue *Stercorarius longicaudus* (63/196 - 4/6)
Eure - Léry-Poses, juv., 20 au 22 novembre (L. Demongin *et al.*)
Pas-de-Calais - cap Gris-Nez/Audinghen, 2 juv., 4 septembre (G. Flohart *et al.*)
Bas-Rhin - plan d'eau de Krafft/Plobsheim, imm., 18 juillet (Ch. Dronneau, Ch. Frauli)
Seine-Maritime - Antifer/Saint Jouin-Bruneval, 2 juv., 6 septembre (O. Benoist).
1983 Pas-de-Calais - cap Gris-Nez/Audinghen, 2 juv., 3 septembre (G. Flohart) précédemment classé [illegible] après réexamen
1990 Pas-de-Calais - cap Gris-Nez/Audinghen, juv., 1er septembre (B. & D. Bougeard, J.-Ph. Siblet)
1991 Eure-et-Loir - Péronville, juv., trouvé mort, phot., 4 septembre (info A. Perthuis)
1991 Saône-et-Loire - Ouroux s/Saône, juv., 9 au 12 septembre (Ph. Gayet, G. Gauthier)
1991 Yonne - Moutiers, juv. trouvé épuisé, phot., [illegible] septembre, mort en centre de soins le [illegible] septembre (Mme Noldé *per* G. Alleaume)

(Circumboréal). Évidemment nettement moins d'oiseaux cette année qu'en 1991 (même si quelques données sont encore en examen). Le nouveau chiffre pour cette année-là est de 152 individus (63 données). Pour 1992, on remarquera la date très tardive de l'oiseau de l'Eure.

Mouette atricille *Larus atricilla* (8/8 - 2/2)
Nord - lac d'Armbouts-Cappel, ad. hiver, 8 au 13 novembre (E. Dansette *et al.*)
Seine-Maritime - baie de Seine/Le Havre, 1er été, phot., 12 avril au 14 juillet (O. Benoist *et al.*)
1991 Pyrénées-Atlantiques - baie de Chingoudy/Hendaye, [illegible] hiver, 28 septembre (A. Barande, J. Bried)



(Amérique du Nord). Observation annuelle depuis 1987. La plupart des données concerne des oiseaux [illegible] peu de temps. Aussi, l'individu du Havre constitue un record de durée (pour le plus grand plaisir de ses admirateurs). Un oiseau ad. avait déjà séjourné à Dunkerque, Nord, en mars 1987.

Mouette de Franklin *Larus pipixcan* (6/6 - 0/0)

1989 Morbihan - Bas Pouldu/Guidel, ad., 20 février (A. Le Dru).

(Amérique du Nord). Cette espèce est plus rare en France que la précédente puisqu'il s'agit seulement de la 7[illegible] mention pour notre pays. Cette mouette s'observe ailleurs principalement pendant les mois d'hiver (décembre-février).

Mouette de Bonaparte *Larus philadelphia* (2/2 - 1/1)

Vendée - Les Daraudières/Noirmoutier-en-l'Ile, ad. nuptial, 14 août (S. Henaff, D. Herogue!).

(Amérique du Nord). Quatrième mention française après celles de mars 19[illegible] à l'Aiguillon-sur-Mer, Vendée, d'octobre 1987 et de février 1990 à Ouessant. Elle reste bien entendu la mouette néarctique la plus rare dans notre pays.

Goéland railleur *Larus genei* (103/302 - 0/0)

En dehors de Camargue :

1982 Haute-Corse - étang de Biguglia, 9 ad., 23 avril [illegible] Barcaggio, 8 ad., 5 [illegible] (D. Brunstein).

1986 Haute-Corse - étang de Biguglia, 7 ad., 23 avril (D. Brunstein).

1988 Haute-Corse - étang de Biguglia, un puis 2 ad., 7 au 9 avril, 3 ad., 11 mai, 2 juillet (A. Desnos).

1989 Haute-Corse - étang de Biguglia, [illegible] 19 janvier, 2 ad. [illegible] 25 [illegible] 5 mai, 4 [illegible] 17 [illegible] septembre, ad., 8 décembre (A. Desnos) ; [illegible] Acqua Tignese/Barcaggio, 2 ind., 9 avril (J.-P. Cantera).

1990 Aude - [illegible] (P.A. Crochet [illegible] 16 [illegible] 237) ; étang de Pissevache/Fleury d'Aude, 4 ad. et 3 imm., 1[er] juillet (P.A. Crochet, S. Vernhet).

1990 Haute-Corse - étang de Biguglia, [illegible] 27 janvier [illegible] 24 au 26 avril, 2 [illegible] 17 et 18 septembre, ad., 22 septembre (A. Desnos, T. Rossi).

(Europe méridionale, Proche et Moyen Orient, Asie du Sud-Ouest, nord et ouest de l'Afrique). La série d'observations corses est très intéressante puisqu'elle nous renseigne sur le passage régulier de l'espèce, notamment au printemps, en même temps qu'elle fournit des données hivernales (en 1989 et 1990) remarquables. Cette espèce n'est plus soumise à homologation sur le littoral méditerranéen depuis 1991 (mais elle le reste ailleurs en France).

Goéland d'Audouin *Larus audouinii* (39/53 - 3/5)

B[illegible] Rhône - Camargue, [illegible] (J. Bak[illegible], M. B[illegible], M. Ca[illegible]).

Hérault - étang de Pierre Blanche/Villeneuve-les-Maguelonne, ad., 19 mai (O. Pineau).

Var - salins des Pesquiers/Hyères, 3 ad., 17 mai (D. Casseron)

Circum-méditerranéen : Pas grand chose cette année, ce qui est assez surprenant quand on connaît [illegible] dynamisme de la colonie du delta de l'Ebre (9000 couples en 1993, F. de Juana [illegible] pers.)

Goéland à bec cerclé *Larus delawarensis* (61/59 - 23/19)

Bouches-du-Rhône - Camargue, Saintes-Maries-de-la-Mer, ad., 15 janvier (Y. Kayser)

Charente-Maritime - Les Minimes/La Rochelle, 2ème hiver, 7 mars (Y. Créau), Villeneuve-les-Salines/La Rochelle, 2ème hiver, 1er novembre (O. Claessens)

Finistère - Douarnenez, ad., 5 au 26 janvier (Ph. J. Dubois, V. Gaudoux, G. Rault), vallon de Stang Alarc h/Brest, ad., 1er février (J. Maout), étang de Kerhuon/Le Relecq Kerhuon, 1er hiver, 15 février (J. Maout), Pont L'Abbé, ad., phot., 24 décembre au 27 février 1993 au moins (G. Rault)

Gironde - Arcachon, 2 2ème hiver, 7 et 8 mars (A. Guyot *et al.*), 3 ad., 8 mars (A. Guyot *et al.*)

Ille-et-Vilaine - étang de Muez/Parcé, 2 ad., 1er février (L. Mary)

Landes - Hossegor et Capbreton, ad., 5 janvier [illegible] mars (P. Grisser *et al.*), 2 ad., 4 février (J.-Ph. Siblet), 1er hiver [illegible] *et al.*), 29 février [illegible] Mimizan, 2 [illegible] 29 février (D. Desmots)

Loire-Atlantique - marais de Guérande [illegible] 28 [illegible] et [illegible] mars (Y. Trévoux), Le Croisic [illegible] octobre (M. Finn *et al.*)

Morbihan - Pénestin, ad., 19 septembre au 3 novembre (J.-Y. Frémont, J. Pourreau, Y. Trévoux)

Pas-de-Calais - Le Portel [illegible] 2ème hiver, phot., 28 [illegible] 2 mars 1993 (T. H[illegible] A. van den Berg *et al.*)

Pyrénées-Atlantiques - Bayonne, 2 1er hiver, 31 mars (J.-L. Grangé)

Seine - Jardin des Plantes/Paris et [illegible] de Daumesnil/Saint-Mandé, Val-de-Marne, ad., phot., 2 [illegible] mars (G. Rault *et al.*)

Val-de-Marne - [illegible] de Saint-Mandé/Saint-Mandé [illegible] 24 décembre au 26 mars 1993 [illegible] O. Laugero *et al.*), le même oiseau que celui de Paris

1990 Finistère - Pont L'Abbé, ad., phot., 16 décembre au 23 février 1991 (G. Rault, J.-Y. Péron)

1991 Landes - Hossegor et Capbreton, [illegible] hiver, phot., 5 décembre [illegible] mars 1992, 2ème hiver, phot., 15 décembre au 23 février 1992, 2ème hiver, 15 décembre au 5 janvier 1992 (G. Blacke, P. Grisser, P.-A. Crochet *et al.*)

1991 Nord - digue de Braek/Dunkerque, 2ème été probable, 8 mai (C. Legal, D. Mars, L. Samiez)

1991 Vendée - [illegible] Notre-Dame-de-Monts [illegible] 6 mars (D. Desmots) [illegible] Saint-Gilles-Croix-de-Vie [illegible] 1er hiver, 22 et 23 décembre (Y. Trévoux)



Goéland à bec cerclé *Larus delawarensis* [illegible]

L. SPANNEUT

(Amérique du Nord). Année record (et de loin) avec 19 indiv. dont nouveaux observés signant une arrivée sur les côtes françaises. Durant l'hiver 1991/92 pas moins de 28 oiseaux étaient présents en France avec de petits groupes comme à Hossegor et ses environs (Landes, 7 ind.) ou à Arcachon (Gironde, 5 ind.). Il est difficile de s'y retrouver dans la comptabilité des oiseaux, mais certains d'entre eux n'ont pas été comptés cette année, étant de toute évidence des « revenants » [illegible] de Pénestin, Morbihan (9ème année de présence), de Brest (hivernant depuis 1988), de Guérande [illegible] 1990, oiseau [illegible], de Pont-l'Abbé (depuis 1990), d'Hossegor (présent [illegible] dernier) et de Paris (ce nouveau présent à partir de décembre 1992) sont des oiseaux plus ou moins fidèles. On remarquera l'observation camarguaise, la première pour le Midi de la France, la 3ème pour le département du Nord, le séjour prolongé de l'oiseau du Pas-de-Calais et enfin l'oiseau parisien qui a attiré un nombre record d'ornithologues dans la ménagerie du Jardin des Plantes où il venait régulièrement se nourrir !

Goéland à ailes blanches *Larus glaucoides* (71/71 - 3/3)

Finistère - Brignogan - 1er hiver, trouvé blessé, 27 octobre, mort par la suite (V. Ridoux).

Pas-de-Calais - Boulogne-sur-Mer, 2ème hiver possible, 26 mars (D. Tirmarche), 2ème hiver, phot., 31 [illegible] 1993 (T. Hoogendoorn, K. Nielsen *et al.*).

1990 Finistère - Douarnenez, 1er été, phot., 10 mars (G. Rault).

(Arctique canadien, Groenland). L'oiseau de Boulogne-sur-Mer [illegible] beaucoup d'observateurs non seulement grâce à son séjour fort long mais aussi parce qu'il a suscité des discussions chez nos collègues néerlandais à propos de son identité subspécifique.

Sterne voyageuse *Sterna bengalensis* (2/2 - 2/2)

Aude - Gruissan, ad., plum. d'hiver, 26 août (E. Gfeller, T. Guilosson, G. Rault *et al.*).

Bouches-du-Rhône - [illegible] Galabert, 7 au 13 août (F. Archaux, J. Chevereau, F. de Hondt *et al.*), Grau de la Fourcade, 2 septembre (L. Hoffmann), le même oiseau sur les 3 sites.

1981 [illegible] « sterne à bec orange indéterminée ».

(Méditerranée, Océan Indien, Australie). L'espèce [illegible] 9 fois en France, les deux dernières en Camargue en août 1985 et juillet 1986. On peut s'interroger sur l'origine de l'oiseau de Gruissan, qui pourrait être celui de Camargue [illegible] entre les 2 sites en pleine période migratoire soit peu probable.

Guillemot à miroir *Cepphus grylle* (9/12 - 2/2)

Finistère - Ouessant, pointe de Pern, ad., 21 mai (Y. Guermeur).

Pas-de-Calais - [illegible] Gris-Nez [illegible] 26 septembre [illegible] marche).

1991 Nord - [illegible]

(Arctique, Atlantique nord). [illegible] souvent dans la partie orientale de la Manche [illegible] seawatching. Il existe quelques données de septembre [illegible] région [illegible] du cap Gris-Nez. Celle d'Ouessant [illegible] mais il existe plusieurs observations [illegible] façade atlantique et sur [illegible] de la Manche.

Mergule nain *Alle alle* (69/356 - 4/4)

Finistère - [illegible] Ouessant [illegible] Nord - [illegible] octobre [illegible] mont, V. Gaidoux).

Somme - Hable d'Ault/Hautebut, phot., 22 octobre au 1er novembre (J. Bellard, J.-C. Robert).

1991 Landes - [illegible] (B. & G. Blake) ; Vielle-Saint-Girons, 2 ind., trouvés morts, 8 décembre (P. Grisser).

1991 N[illegible] Oye-Plage, [illegible] mars (N. Selosse *et al.*) [illegible] digue de Brack/Dunkerque [illegible] 2 mars (N. Selosse *et al.*)

1991 Seine-Maritime - Antifer/Saint Jouin Bruneval, 20 octobre (O. Benoist).

(Circumboréal). Retour à une situation plus normale après l'afflux de [illegible]. Il est rare qu'un oiseau comme celui de la Somme puisse s'observer plusieurs jours sur un étang côtier.

Tourterelle orientale *Streptopelia orientalis* (2/2 - 0/0)

1981 Finistère - Ouessant [illegible] (P. J. Dubois), précédemment refusée, acceptée après réexamen.

1988 Drôme - Bouchet, ad., 16 octobre (G. Olioso), précédemment refusée, acceptée après réexamen.

(Asie centrale et Extrême-Orient). Ces deux données réexaminées par le CHN à la lumière d'une littérature plus abondante et mieux documentée sur le sujet ont permis d'inscrire cette espèce sur la liste française. La Tourterelle orientale s'observe en Europe surtout d'octobre à février et elle a parfois hiverné en Scandinavie.

Harfang des neiges *Nyctea scandiaca* (2/2 - 1/1)

Finistère - Ouessant - pointe de Pern, mâle imm., phot., 2[illegible] avril (P. Brouard, F. Decluzet).

(Circumboréal). Donnée tardive mais plusieurs oiseaux ont été signalés à la même époque en Europe de l'Ouest : Pays-Bas ([illegible] oiseaux différents entre le 8 mai et le 28 juin), Danemark [illegible].

Martinet pâle *Apus pallidus* (0/0 - 1/1)

En dehors des zones de reproduction française :

Gironde - pointe de Grave/Le Verdon sur Mer, 21 mai (M. Razin, J.-P. [illegible]).

(Afrique du Nord-Ouest, Bassin méditerranéen jusqu'en Iran). Niche aussi à Biarritz, Pyrénées-Orientales). C'est la première mention française de l'espèce en dehors de son aire normale de répartition.

Hirondelle rousseline *Hirundo daurica* (208/409 - 0/0)

1989 Alpes-Maritimes - La Turbie [illegible] avril (M. Belaud) [illegible] (M. Belaud) [illegible] (M. Belaud).

1990 Alpes-Maritimes - La Turbie [illegible] avril [illegible] (M. Belaud) [illegible] avril, 17 avril, 1er juin (M. Belaud).

1990 Hautes-Alpes - Saint Michel-de-Chaillol, 7 au 25 juillet (H. Cortot).

1990 Gard - Pompignan/Conqueyrac, 6 août (J.-M. Aliès *et al.*).

(Sud et est de l'Eurasie, Afrique). Cette espèce n'est plus soumise à homologation nationale depuis 1991. À noter la présence régulière de migrateurs dans les Alpes-Maritimes et celle d'un oiseau dans le Gard qui a été suivie par une reproduction en 1991. Il y a donc eu 86 individus en France en 1989 et 6[illegible] en 1990.

Pipit de Richard *Anthus richardi* (43/44 - 4/4)

Finistère - Goulien, 29 septembre (P. Hamon) ; Ouessant : Bouge Zen et Trebechou, juv., phot., 7 au 21 octobre (M. Duquet *et al.*), un autre juv., 20 et 21 octobre (M. Amecs, J. Leclercq *et al.*).

Somme - banc de l'Hette/Saint-Quentin-en-Tourmont, 27 septembre (A. Rouge).

1981 Calvados - Manvieux, 21 février au 1er mars (et non 1er mars seulement, *cf. Alauda* 52,1984, 119).

1986 Ouessant [illegible] 6 au [illegible] octobre (*cf. Alauda* 55,1987, 345).

1990 Charente-Maritime - Moëze, 20 septembre (Ph. Delaporte, V. Lelong).

1990 Nord - Leffrinckoucke, 9 octobre (N. Selosse).

1991 Finistère - Ouessant - Pern, juv., 12 octobre (C. & J.-Ph. Siblet).

(Sibérie occidentale à l'est jusqu'en Mongolie). Le CHN a réexaminé l'ensemble des observations de Pipit de Richard effectuées de 1981 à 1987. Le résultat montre peu de changements par rapport à ce qui avait été précédemment publié (*cf.* ci-dessus les données de 1981 et 1986). Avec ces deux nouvelles mentions, 1990 est à présent la meilleure année depuis 1981 avec 8 oiseaux différents.

Pipit à gorge rousse *Anthus cervinus* (3/3-1/1)
1990 Finistère Ouessant Kun, 17 octobre (J. Ph. Siblet)

(Eurasie arctique). Donnée tardive pour cette espèce qui n'est plus soumise à homologation nationale depuis le 1er janvier 1991. Le total pour 1990 s'élève à 63 oiseaux (pour 37 données).

Bergeronnette printanière *Motacilla flava* (19/19 - 0/0)

Mâle présentant les caractéristiques de la race *feldegg*
1991 Charente-Maritime [illegible] 16 mai ([illegible])

(Balkans, mer Noire). Les critères d'identification de cette race [illegible] ont été récemment examinés par Svensson (*Identification Guide to European Passerines*, 1992). Un mâle présentant les caractéristiques d'un hybride entre *feldegg* et une autre race (*flava*, ou peut-être [illegible]) [illegible] *beema* [illegible] a été observé le 21 avril à Ouzouer-sur-Loire, Loiret (D. Chavigny).

Par ailleurs, le CHN ne publiera pas les données concernant les oiseaux de type *beema*. En effet, il apparaît que cette race non seulement présente un grand polymorphisme qui ne permet pas toujours de l'identifier avec certitude, mais encore elle peut être confondue avec des oiseaux hybrides entre *flava* et *flavissima*, très proches, phénotypiquement, de cette race orientale.

Rougequeue noir *Phoenicurus ochruros* (0/0 - 1/1)

Mâle présentant les caractéristiques d'une des races orientales [illegible]
Aude - roc de Cornilhac/Gruissan, mâle, 11 avril (M. Thibault)

(Moyen-Orient, Asie centrale, Mongolie). Première observation française d'un Rougequeue noir oriental, reconnaissable, entre autres, à la poitrine et [illegible] tranchant sur le reste des parties inférieures rouges.

Tarier pâtre *Saxicola torquata* (9/9 - 1/1)

Oiseaux présentant les caractéristiques des races orientales [illegible], appelés communément « Tarier pâtre sibérien ou oriental »
Finistère Ouessant · Ker C'here fem. 1er hiver, 9 et 10 octobre (Ph.J. Dubois, M. Duquet, A. Fossé *et al.*)
1991 Morbihan · Belle-Ile-en-Mer, 1er hiver, 13 octobre (J.-P. & Y. Trévoux)

(Mer Blanche, Sibérie). Deux données d'octobre, parfaitement conformes au patron d'apparition de cette race [illegible] en Europe de l'Ouest et qui a niché en Finlande (2 couples) en 1992.

Traquet isabelle *Oenanthe isabellina* (1/1 - 1/1)
Bouches-du-Rhône Camargue · Ligagneau, 12 et 13 mai (N. Hecker, J.-L. Lucchesi)

De la Grèce et la Roumanie à la Sibérie et la Mongolie. Troisième donnée française après celles du 27 septembre 1970 et des 31 mai et 1er juin 1988, toutes deux sur Ouessant.

Traquet pie *Oenanthe pleschanka* (1/1 - 0/0)
1991 Finistère · île de Sein, mâle, 25 octobre (J. Y. Péron)

De la Roumanie au Moyen-Orient jusqu'en Sibérie orientale. Première observation française de ce traquet qui s'observe, semble-t-il, de plus en plus régulièrement en Europe de l'Ouest.

Traquet du désert *Oenanthe deserti* (5/5 - 1/1)
Bouches-du-Rhône - plage de Jai/Berre-l'Etang, mâle, 31 décembre au moins (E. Barthélémy).

(Afrique du Nord, Moyen-Orient, Asie du Sud-Ouest). Septième observation française, la première depuis 1987 (Ouessant, octobre [illegible] 5 [illegible]) dans les Bouches-du-Rhône et la seconde autour de l'étang de Berre. En France, ce traquet est vu le plus souvent à l'automne (septembre-octobre) ou en hiver (décembre-février).

Grive de Naumann *Turdus naumanni* (1/1 - 0/0)

1983 Pas-de-Calais - T[illegible], 1 ind présentant les caractéristiques de la race *naumanni*, 23 novembre (P. Ra[illegible]), donnée précédemment rejetée, acceptée après réexamen

(Sibérie) Cette observation, réexaminée en détail par le CHN, porte à 4 le nombre de « Grives à ailes rousses » (race *naumanni*) trouvées en France. Le total de cette espèce s'élève à 11 mentions, la plupart entre fin octobre et février

Fauvette sarde *Sylvia sarda* (4/4 - 1/1)

Alpes-Maritimes - Saint-Jean-Cap-Ferrat, mâle, 4 avril (P. Mis[illegible]k)

([illegible] jusqu'à l'Altaï et nord-ouest de la Mongolie) Date, localité et observateur classiques ! Il n'y a probablement pas qu'à Saint-Jean-Cap-Ferrat que des Fauvettes sardes viennent « s'échouer » au printemps en France continentale

Pouillot à grands sourcils *Phylloscopus inornatus* (282/30 - 35/41)

Bouches-du-Rhône - Camargue : mas du Petit-Badon, 1er octobre (J.-G. Walmsley)

Finistère - Ouessant : Prad Meur, 1 au 8 octobre (S. Reeber et al.), 13 octobre (Y. Guermeur et al.), 22 octobre (A. Guillaumet) ; Arland, 4 octobre (Y. Guermeur, S. Reeber), 13 octobre (B. Bargain *et al.*), 20 octobre (J. Leclercq *et al.*), 2 ind., les 22 et 23 octobre (Y. Guermeur), 3 ind., 22 octobre (Y. Guermeur), un seul du 24 au 27 octobre (Y. Guermeur *et al.*), 19 novembre (Y. Guermeur) ; Pount Saliun, 7 octobre (Y. Guermeur), 20 et 21 octobre (O. Bardet, L. Gavory, A. Rougeï), 2 ind., 29 octobre, un seul le 30 octobre (Y. Guermeur) ; Kervasdoue, 7 et 8 octobre (G. Mourgaud, S. Reeber *et al.*), 2 ind., 9 octobre, un seul jusqu'au 13 octobre (S. Reeber *et al.*) ; Porz Paol, 13 octobre (Y. Guermeur), 20 octobre (O. Bardet, L. Gavory), 29 octobre (A. Brodie, J.-Ph. Siblet) ; Niou Huella, 13 octobre (Y. Guermeur) ; Stang Korz, 3 ind., 15 octobre, un seul du 20 au 22 octobre (A. Perthuis *et al.*), 25 octobre (R. Grignon) ; Stang Porz Gwenn, 17 au 31 octobre (J. Maout, J.-Y. Péron, J.-Ph. Siblet) ; Park Raden, 18 au 23 octobre (L. Spanneut *et al.*), 28 au 30 octobre (Ph. de Grissac, J.-Ph. Siblet) ; K[illegible], [illegible] octobre (Y. Guermeur) ; Park [illegible], 30 octobre (D. Desmots) ; Stang ar C[illegible], [illegible] 20 octobre (B. Mef, A. Rouge) ; Stang Meur, 3 ind., 20 octobre, un seul les 21 et 22 octobre, mais 2 ind., puis un seul du 24 au 28 octobre (Ph. Contim *et al.*) ; Ty Crenn, 20 au 25 octobre (Y. Guermeur *et al.*) ; Lann Vras, 21 au 24 octobre (Y. Guermeur) ; Kernigou, 2 ind., 24 octobre, un seul du 26 au 28 octobre (E. Gfeller, A. Guillaumet, J.-Ph. Siblet) ; Poull Brac, 26 au 29 octobre (Y. Guermeur)

Pas-de-Calais - Haringzelle/Audinghen, 10 et 11 octobre (G. Flohart, M. Hollingworth *et al.*)

Vendée - Les Agaures/Les Sables d'Olonne, 27 octobre (D. Desmots), 10 et 11 novembre (D. Desmots, F. Portier)

(Sibérie septentrionale et orientale, Asie centrale). Que serait le statut national du Pouillot à grands sourcils sans Ouessant ? Cette année encore, la quasi totalité des observations provient de l'île bretonne. Avec 41 individus, 1992 se classe au 3ème rang des « crus », derrière 1988 (94 ind.) et 1989 (46 ind.) et devant 1986 (30 ind.) et 1985 (28 ind.). Une arrivée marquée s'est faite à Ouessant le 20 octobre, avec 13 oiseaux différents sur l'île. L'observation camarguaise est la plus précoce de la saison, en revanche, celle du 19 novembre à Ouessant est nettement tardive

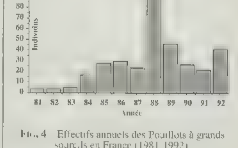


Fig. 4 Effectifs annuels des Pouillots à grands sourcils en France (1981-1992)
Annual numbers of Yellow-browed Warbler in France (1981-1992)

Pouillot véloce *Phylloscopus collybita* (37/40 - 6/6)

Individus présentant les caractéristiques de la race *tristis*

Drôme - Donzère, 15 mars (G. Olioso)

Finistère - Ouessant : Stang Korz, 5 octobre (Ph. J. Dubois) ; Pount [illegible] Rodez, 5 octobre (M. Duquet, J.-Y. Frémont) ; Rulann, 15 octobre (Y. Guermeur) ; Parkou, 20 octobre (D. Desmots) ; Arland, 1er décembre (Y. Guermeur)

(Sibérie). À la lumière d'informations nouvelles, le CHN va prochainement reprendre l'examen détaillé de toutes les observations de cette race dont la distinction d'*[illegible]* avec la race [illegible] *[illegible]* n'est pas toujours aisée et les limites de répartition géographiques pas clairement définies.

Gobemouche nain *Ficedula parva* (105/109 - 7/7)

Finistère - Ouessant [illegible] 29 septembre (Y. Guermeur, C. Kerihuel) ; Prad Meur, [illegible] 2 octobre [illegible] jusqu'au [illegible] octobre [illegible] (C. [illegible], S. Reeve *et al.*) ; Stang Korz [illegible] 15 octobre (Ph. J. Dubois, Y. Guermeur *et al.*) ; Keradennec, juv., 29 octobre (D. Dieu) ; Kerandraon, juv., 30 octobre (Y. Guermeur).

Seine-Maritime - Antifer/Saint Jouin Bruneval, imm., 7 novembre (O. Benoist, D. Dieu).

1991 Pas-de-Calais - [illegible], 17 mai (F. Mai, J. Moulin) ; [illegible] Portel, 29 octobre (J. Moulin).

(Europe de l'Est, Asie centrale jusqu'au Kamtchatka). Année moyenne pour ce gobemouche. La donnée de mai 1991 dans le Pas-de-Calais est intéressante et celle d'un mâle fin septembre à Ouessant est notable, la quasi-totalité des oiseaux d'automne étant des jeunes de l'année.

Étourneau unicolore *Sturnus unicolor* (23/68+-5/22+)

En dehors de la Corse :

Aude - Les Coussoules/Leucate, 21 ad., 10 mai (Y. Kayser) ; La Franqui/Leucate, 10 ind., phot., 17 mai (B. Helsens, J. Ph. Siblet), les mêmes oiseaux ; Leucate-Plage, 5 couples nicheurs, 31 mai (Y. Kayser, E. Rousseau) ; Leucate-Village, 4 couples nicheurs, 31 mai (Y. Kayser, E. Rousseau) ; Port Leucate, 2 couples nicheurs, 1 juin (Y. Kayser, E. Rousseau) ; Treilles, 5 couples nicheurs, 30 mai (Y. Kayser, E. Rousseau) ; Caves, 8 couples nicheurs, 30 mai (Y. Kayser, E. Rousseau) ; Feuilla, 6 couples nicheurs, 30 mai (Y. Kayser, E. Rousseau) ; Fitou, 7 couples, 30 mai (Y. Kayser, E. Rousseau) ; Lapalme, 2 à 4 couples nicheurs, 31 mai (Y. Kayser, E. Rousseau) ; Sigean, couple avec 2 jeunes volants, 31 mai (Y. Kayser, E. Rousseau) ; Port la Nouvelle, 2 couples nicheurs, 7 juin (Y. Kayser, E. Rousseau) ; Cabanes de Fitou, couple nicheur, 8 juin (Y. Kayser, E. Rousseau).

Pyrénées-Orientales - [illegible] 7 couples nicheurs, [illegible] (Y. Kayser, E. Rousseau) ; [illegible] (Y. Kayser, E. Rousseau) ; Saint Hippolyte, [illegible] 7 juin (Y. Kayser, E. Rousseau).

(Corse, Sicile, Sardaigne, Espagne, Afrique du Nord). Seules les données nouvelles pour l'espèce (Sigean, Leucate Plage, Port la Nouvelle, Cabanes de Fitou pour l'Aude, Saint Hippolyte pour les Pyrénées-Orientales) ont été comptabilisées. Grâce notamment [illegible] de prospection des [illegible] de cette région, on obtient un suivi précis de la colonisation de cet étourneau dans ce secteur du Midi.

Étourneau roselin *Sturnus roseus* (20/27 -2/2)

Morbihan - [illegible], juv., phot., 26 septembre au 5 octobre (A. Le Nevé, G. Rault).

Pyrénées-Orientales - Thuir Llapia, ad., phot., 23 au 29 janvier (J. Calvet, P. Mach).

(Europe du Sud-Est, Asie du Sud-Ouest). L'Étourneau roselin reste fort rare en hiver, notamment l'adulte. Un avait été noté en décembre 1953 à La Rochelle et un subadulte entre février et avril 1991 à Saintes, Charente-Maritime.

Bec-croisé perroquet *Loxia pytyopsittacus* (4/4 - 0/0)

Doubs - Noël-Cerneux, mâle 1er janvier (*cf. Alauda* 60, 1992, 218), également 3 janvier (M. Gauthier-Clerc).

(Europe du Nord, Russie septentrionale).

Roselin githagine *Rhodopechys githaginea* (0/0 - 1/1)

Pas-de-Calais - cap Gris Nez/Audinghen, mâle, 26 septembre (P. M. A. van der Wielen *et al.*).

(Sud de l'Espagne, Afrique du Nord, Moyen-Orient jusqu'à l'Inde). Première observation française pour ce fringille nouvellement installé en Espagne. Sur les 7 données des îles Britanniques, une est de septembre et 6 de la période fin mai-début juin. Deux mentions françaises, non suffisamment étayées, n'avaient pu être retenues (Île de Ré, septembre 1972 et Gironde, mai 1974).

Roselin cramoisi *Carpodacus erythrinus* (21/21 - 0/0)

1990 Nord - mare à Goriaux/Arenberg, mâle ad., 31 mars (J. Hallaert, A. Handtschoewercker).
1991 Doubs - La Cluse et Mijoux, mâle ad. chanteur, 1er juin (M. Montadert).
1991 Finistère - Ouessant - pointe de Pern, juv., 2 octobre (Y. Guermeur).

(Europe du Nord et centrale, Asie jusqu'à l'Himalaya). Rien soumis à homologation en 1992. Pourtant les données ci-dessus, comme celles publiées l'année dernière, laissaient à penser qu'un événement était proche. La nidification de cette espèce a enfin été prouvée de façon certaine en 1993 [illegible] et le CHN n'a pas homologué la découverte d'un nid trouvé dans le Doubs (*Alauda* 60, 1992 (4)), les informations publiées n'étant pas assez circonstanciées. L'origine de l'oiseau de la mare à Goriaux, étant donné la date très précoce, est douteuse…

Durbec des sapins *Pinicola enucleator* (0/0 - 1/1)

Yvelines - [illegible] (Ph. J. Dubois, V. [illegible]).

(Scandinavie, Sibérie, Amérique du Nord). Première observation de ce fringille en France. Apparemment il n'y a pas eu d'invasion de cette espèce dans le sud de l'Europe du Nord mais curieusement un autre mâle immature a été observé du 25 mars au 25 avril 1992 aux Shetland, le premier en Grande-Bretagne depuis 1975 ! Un autre était présent en mai 1993 sur Helgoland, Allemagne.

Bruant à calotte blanche *Emberiza leucocephalos* (0/0 - 1/1)

Manche - Grande Ile/Chausey, mâle ad., phot., 4 au 11 mai (O. Pouchard *et al.*)

(Sibérie). Première observation française depuis 1977, lorsqu'un oiseau avait été observé le 26 novembre à Hirsel, Somme. La date est tardive et entache un peu l'origine naturelle de l'oiseau, mais un oiseau avait été vu jusqu'au 23 avril 1985 aux Scilly (Dymond, Fraser et Gantlett, *Rare Birds in Britain and Ireland*, 1989).

Bruant nain *Emberiza pusilla* (29/29 - 2/2)

Côtes d'Armor - La Ville Ger/Pleudihen, 1er novembre (P. Le Mao).
Pas-de-Calais - cap Gris-Nez/Audinghen, 16 octobre (Th. Fournet).
1991 Maine-et-Loire - Andard, 1er hiver, capturé, phot., 28 décembre (A. Fossé, A. Gentric, M. Gys).

(Scandinavie, Asie septentrionale). Encore une donnée tardive dans tous les sens du terme. Cependant il existe plusieurs données hivernales de l'espèce en France. Un Bruant nain avait déjà été capturé dans cette localité en octobre 1988.

Bruant mélanocéphale *Emberiza melanocephala* (23/25 - 1/1)

Haute-Corse - Fossatu/Ersa, mâle, 16 mai (A. Desnos).

(Europe du Sud-Est, Asie du Sud-Ouest). Date parfaitement classique pour ce bruant qui s'est déjà montré 2 fois en Corse (19 mai 1989 et 30 avril 1990, toujours en Haute-Corse).

LISTE 2 - ESPÈCES DONT L'ORIGINE SAUVAGE N'EST PAS ÉTABLIE

Pélican gris *Pelecanus rufescens* (6/6 - 1/1)

Jura - Pont-du-Navoy, ad., phot., 17 octobre au moins (P. Raydelet).
1987 [illegible] - Saint-Besson-sur-[illegible], 26 novembre [illegible] 1988 (D. Chavigny, D. Mege).
1989 Ille-et-Vilaine, 18 janvier (P. Le Mao).
1990 Aude - étang de Campignol/Gruissan, 23 septembre (J.-F. Bousquet).
1990 Gironde - Bazas, 22 septembre (Ch. Bourcié).

(Afrique tropicale et présence quasi continue dans le sud de l'Egypte). Série d'observations plus ou moins anciennes. Celles de 1990 rappellent l'hypothèse d'un afflux cette année-là d'oiseaux en provenance d'Afrique (T. Stawarczyk, comm. pers.). Quoi qu'il en soit, l'origine captive de certains oiseaux ne fait guère de doute.

Pélican indéterminé *Pelecanus sp.* (6/6 - 1/1)

Seine-et-Marne - Trilbardou, ad., 30 mai (P. & S. Maignat)
1989 Loire-Atlantique - Petit-Mars, 14 février (F. Chiche)

Oiseaux vus de trop loin ou pas assez détaillés pour pouvoir être certain de leur identité spécifique. L'oiseau de Loire-Atlantique n'était en tout cas pas un Pélican blanc.

Spatule d'Afrique *Platalea alba* (10/7 - 2/1)

Charente-Maritime - Moëze, ad., 14 novembre au 1er décembre (Ph. Delaporte), sans doute l'oiseau de Vendée (cf. ci-dessous)
Vendée - L'Aiguillon-sur-Mer, ad., 8 octobre (P. Bourdin)
1991 Aube - lac de la forêt d'Orient, 6 au 28 août (P. Albert)
1991 Yonne - réserve de Bas-Rebourseaux/Saint-Florentin, 2 octobre (D. & V. Dagnas)

(Afrique) Avant la première mention en septembre 1987, la Spatule d'Afrique était inconnue en France [illegible] donner matière à spéculation. Mais il faut ajouter que d'une part l'origine sauvage n'est pas du tout prouvée pour cette espèce et que plusieurs données recueillies depuis cette date se réfèrent peut-être aux mêmes oiseaux.

Flamant nain *Phoenicopterus minor* (5/5 - 1/1)

Bouches-du-Rhône - Camargue, plusieurs localités, ad., 3 février au 11 septembre (M. Gauthier-Clerc, J.-B. Mouronval *et al.*), sans doute le même oiseau qu'en 1991 (*Alauda* 60, 1992, 219)
Hérault - [illegible] Magalonne [illegible] Camargue ?

(Afrique) Les données de Camargue concernent le même oiseau [illegible] peut-être aussi celui de l'Hérault. Un ou 2 individus fréquentent assidûment la colonie de Flamants roses *P. ruber* de Camargue (Y. Kayser, comm. pers.).

Oie des neiges *Anser caerulescens* (9/17 - 2/2)

Charente-Maritime - Moëze, ad., 16 mars (Ph. Delaporte)
Sarthe - Juigné-sur-Sarthe, ad., 27 mai (E. & O. Lapous, Ch. Redou)

(Amérique du Nord, Groenland, Sibérie orientale) Premières données depuis 1988 ! Est-ce réellement une diminution des observations ou un désintérêt marqué de la part des observateurs ? Même si elle est tenue fréquemment en captivité, des individus sauvages bagués ont déjà été observés en Europe.

Tadorne casarca *Tadorna ferruginea* (72/107 - 12/13)

Allier - Montluçon, fem./imm., phot., 14 et 15 mars (G. Bu[illegible]don)
Aube - lac de la forêt d'Orient, fem., 23 février (J.-L. Bi[illegible]), sans doute l'oiseau [illegible] 1991 au même endroit (*cf. Alauda* 60, 1992, 219) et sans doute aussi l'un de ceux d'octobre 1991 (*cf.* ci-dessous
Charente-Maritime - Rochefort, [illegible] août au 5 septembre (J.-J. B[illegible], Ph. J. D[illegible]) ; Moëze, [illegible] 24 septembre (Ph. Delaporte, A. Sarezza).
Landes - barthe de Saubusse, 2 ind., 26 août au 5 septembre (P. Grisser).
Loire-Atlantique - Ancenis, fem. probable, 19 mai (B. Recorbet)
Hautes-Pyrénées - Puydarieux, fem., 16 février (J.-F. Bousquet).
Seine-Maritime - [illegible] (O. Benoist) [illegible]
Var - salins des Pesquiers/Hyères, fem., phot., 7 au 9 mai (Ph. Orsini, J.-G. Robillard)
Vendée - marais d'Olonne/Olonne-sur-Mer, fem., 25 juillet au 4 août (D. Desmots *et al.*) ; baie de l'Aiguillon/Triaize, mâle et fem., 13 décembre au moins, (Y. Cornen, C. Simonet *et al.*)
1990 Bouches-du-Rhône - Camargue, [illegible] novembre (Y. Kayser, J.-. Lucchesi)
1991 Aube - lac de la forêt d'Orient, 3 ind. dont un mâle et une fem., 31 octobre (S. Paris)
1991 Charente-Maritime - Les Portes-en-Ré et La Couarde, fem., 26 décembre au 1[illegible] février 1992 (H. Robre[illegible])
1991 Moselle - Cattenom, fem., 5 janvier (L. Hayo).

(Afrique du Nord, Europe du Sud-Est, Asie occidentale) Avec 13 individus, 1992 se situe un peu au dessus de la normale (moyenne : 10 oiseaux/an, 1981-92) bien qu'il y ait une légère augmentation des

données depuis 1987. La comptabilité des Casarcas n'est pas simple dans le Centre-Ouest et certaines données peuvent concerner les mêmes oiseaux...

Harle couronné *Mergus cucullatus* (2/2 - 1/1)
Bas-Rhin - Schoenau, mâle, 17 novembre au 14 février 1993 (Ch. Dronneau, D. Gerber *et al.*).

(Amérique du Nord). Troisième mention française pour cet anatidé dont l'origine reste douteuse. Les deux précédentes étaient de l'hiver 1983/84 dans les Ardennes et de l'automne 1990 dans la Somme.

Grue demoiselle *Anthropoides virgo* (4/4 - 0/0)
1991 Haut-Rhin - Michelbach, ad., 9 au 19 octobre (B. Regisser, M. Solari *et al.*).

(De la Turquie au nord de la Chine, Maroc). Deuxième donnée française pour le 20ème siècle. Là encore, l'origine sauvage est très discutable.

Tourterelle maillée *Streptopelia senegalensis* (2/2 - 1/1)
Pas-de-Calais - Wissant, mâle chanteur, 6 mars à août 1993 au moins (D. Turmarche, M. V[illegible]).

(Afrique, Asie mineure, Istanbul). Quatrième donnée française. Cet oiseau, qui fréquentait assidûment le jardin d'une ornithologue amateur, n'est sûrement pas d'origine sauvage...

Bulbul des jardins *Pycnonotus barbatus* (0/0 - 1/1)
Bouches-du-Rhône - Camargue, Le Sambuc, ad., 5 octobre au 2 mai 1993 (O. Pineau *et al.*)

(Afrique du Nord et de l'Ouest). Première observation pour la France. D'après les auteurs de celle-ci, l'oiseau est arrivé après de violentes tempêtes de secteur sud et il est possible qu'il ait trouvé refuge sur un bateau. En tout cas l'oiseau est resté 7 mois, animant de son chant les jardins avoisinants !

Pie bleue *Cyanopica cyana* (1/1 - 0/0)
1991 Moselle - Tenteling, 28 au 31 décembre (M. Greff, A. & J.-P. Wernet)

(Péninsule Ibérique, Extrême-Orient). Il est peu probable, vu la localité de cette observation, qu'il s'agisse d'un oiseau sauvage. L'espèce est par ailleurs assez fréquemment tenue en captivité. Il s'agit néanmoins de la première donnée française circonstanciée (ce qui n'était pas le cas de l'observation d'octobre 1950 en Camargue, P. Isenmann, *Oiseaux de Camargue*, 1993).

Bruant à tête rousse *Emberiza bruniceps* (5/5 - 1/1)
Loire-Atlantique - Ancenis, mâle, 8 mai (B. Recorbet *et al.*).

(Asie centrale et orientale). Candidat virtuel pour la liste C, le Bruant à tête rousse semble encore être tenu trop souvent en captivité pour pouvoir accéder à cette consécration !

LISTE DES DONNÉES NON HOMOLOGUÉES

Le CHN rappelle encore une fois que les données figurant dans cette liste n'ont pu être homologuées en raison du doute qui persiste quant à l'identification de l'espèce proposée. Bien souvent, ceci est dû à une description trop succincte. Il est donc conseillé d'établir des fiches d'homologation avec le plus d'informations possibles, même si *a priori* l'identification de l'espèce proposée semble aisée.

1992

Pétrel de Bulwer *Bulweria bulwerii* - Finistère - Ouessant, Creac'h, 14 septembre
Aigrette des récifs *Egretta gularis* - Hérault - [illegible], 6 septembre, étang de l'Or [illegible]
Ibis falcinelle *Plegadis falcinellus* - Mayenne - étang de la Rincerie, Ballots, 5 [illegible] septembre ; La Chapelle-Erbrée, 10 septembre, le même oiseau
Oie à bec court *Anser brachyrhynchus* - Eure - Poses/Val de Reuil, 1er novembre
Canard noirâtre *Anas rubripes* - Eure - La Grande Noë/Poses, 27 octobre
Eider à duvet *Somateria mollissima* présentant les caractéristiques de la race *borealis* - Manche - Saint-Martin-de-Bréhal, 2 mâles imm. et une fem., 30 et 31 mars

Pygargue à queue blanche *Haliaeetus [illegible]* - [illegible] - Mézières en Brenne, imm., [illegible] janvier au 4 février ; Bas-Rhin - Beinheim-Iffezheim, imm., 26 janvier
Buse féroce *Buteo rufinus* - Bouches-du-Rhône - Camargue : mas de Cacharel, ad., 13 juillet
Buse pattue *Buteo lagopus* - Ardennes - [illegible] 26 février ; Moselle - étang de Lindre/[illegible] 1er janvier, 2 ad., 8 mars
Aigle pomarin *Aquila pomarina* - Aude - Gruissan, imm., 12 octobre.
Aigle criard *Aquila clanga* - Nord - mare à Goriaux/Arenberg, 26 octobre
Aigle pomarin ou criard *A. pomarina* ou *A. clanga* - Doubs - Frasne, 12 septembre.
Faucon lanier *Falco biarmicus* - Bouches-du-Rhône - Camargue : Tour du Valat, imm., 24 octobre
Faucon sacre *Falco cherrug* - Finistère - Quimper, 18 octobre.
Faucon d'Éléonore *Falco eleonorae* - Var - cap [illegible] forme claire, [illegible] forme sombre, 7 octobre
Marouette poussin *Porzana parva* - Nord - [illegible] Trameries, fem., 24 juillet ; Pyrénées-Orientales - Le Barcarès, ad., 7 mars
Pluvier dominicain *Pluvialis dominica* - Morbihan - Saint-Armel, ad., 15 octobre
Bécasseau falcinelle *Limicola falcinellus* - Calvados - Asnelles, 15 août
Phalarope de Wilson *Phalaropus tricolor* - Sarthe - Fillé-sur-Sarthe, ad., 5 octobre
Goéland à bec cerclé *Larus delawarensis* - Loire-Atlantique - Guérande, 2ème été, 27 mars ; Somme - Saint-Quentin-en-Tourmont, ad., 3 octobre
Pipit de Richard *Anthus richardi* - Morbihan - Belle-Ile-en-Mer, 17 juillet
Bergeronnette printanière *[illegible]* mâle présentant [illegible] caractéristiques de la race *[illegible]* - Meuse - [illegible] Stenay, 4 mai ; Mâle présentant les caractéristiques de la race *[illegible]* - Aude - Les Coussoules, [illegible] 9 mai ; Loire-Atlantique - [illegible] Mars, 2 ind., 8 avril ; Mâle présentant les caractéristiques de la race *[illegible]* - Doubs - Vaulcein, 24 avril
Bergeronnette citrine *Motacilla citreola* - Doubs - Houtaud, fem., 21 avril
Hypolaïs bottée *Hippolais caligata* - Morbihan - Pénestin, 16 octobre
Gobemouche nain *Ficedula parva* - Haut-Rhin - Aspach-le-Haut, 4 ind., 19 septembre
Bruant auréole *Emberiza aureola* - Doubs - Les Grangettes, fem./imm., 8 novembre

1991

Aigrette des récifs *Egretta gularis* - Hérault - étang de Vic-la-Gardiole, forme grise, 30 avril.
Macreuse noire *Melanitta nigra* présentant les caractéristiques de la race *americana* - Pas-de-Calais - cap Gris Nez /Audinghen, 3 mâles et une fem., 2 octobre
Pygargue à queue blanche *Haliaeetus albicilla* - Ardennes - Sauville, imm., 29 mars
Buse pattue *Buteo lagopus* - Loire - La Grand Mare de [illegible] Opportune [illegible] 22 septembre ; Manche - [illegible] sur Ay, ad., 4 mai ; Pas-de-Calais, platier d'Oye/Oye Plage, ad., 22 et 26 novembre
Faucon d'Éléonore *[illegible]* - Pyrénées-Orientales - Canet-en-Roussillon [illegible]
Bécasseau semipalmé *Calidris pusilla* - Aude - salins de Lapalme, ad. possible, 21 et 22 août
Bécasseau à cou roux ou **B. semipalmé** *[illegible]* - [illegible]
Bécasseau variable *[illegible]* - Loire-Atlantique - Guérande, ad., 2 juin
Chevalier grivelé *Actitis macularia* - Vendée - île d'Yeu, 11 et 12 août
Labbe à longue queue *Stercorarius [illegible]* - [illegible] - Orne - [illegible] septembre ; Vendée - île d'Yeu, ad., 30 août
Goéland ichthyaète *[illegible]* - Bouches-du-Rhône - [illegible]
Goéland à bec cerclé *[illegible]* - [illegible] - Loire-Atlantique - Saint Nazaire, 2ème hiver possible, 14 mars ; Pyrénées-Atlantiques - Biarritz, ad., 22 décembre
Goéland à ailes blanches *Larus glaucoides* - Vendée - île d'Yeu, 2ème hiver, 21 août
Sterne fuligineuse *Sterna fuscata* - Vendée - île d'Yeu, ad., 11 août
Mergule nain *Alle alle* - Finistère - Ouessant : Creac'h, 20 octobre
Tourterelle orientale *Streptopelia [illegible]* - Finistère - Ouessant [illegible]
Sirli de Dupont *Chersophilus duponti* - Vendée - L'Aiguillon-sur-Mer, 30 juillet
Pipit de Richard *Anthus richardi* - [illegible] novembre ; Hérault - [illegible] ; Landes - Capbreton, ad., 8 mai
Bergeronnette printanière *[illegible]* mâle présentant [illegible] caractéristiques de la race [illegible] - Bouches-du-Rhône - Saint Martin-de-Crau, 30 avril ; Indre - Rosnay, 1er mai

Bergeronnette citrine *M[illegible]* - Finistère - Ouessant - Port Kear, 1er hiver, 3 et 14 octobre. Bas-Rhin - Munchhausen, mâle, 23 septembre
Traquet isabelle *Oenanthe isabellina* - Vendée - Île d'Yeu, 11 et 24 août
Grive dorée *Zoothera dauma* - Aude - Leucate, 31 mars
Grive de Naumann *Turdus naumanni* - Vendée - Saint Hilaire de Riez, race *naumanni*, 8 au 11 février
Locustelle lancéolée *Locustella lanceolata* - Ouessant - Creac'h, trouvée morte, 13 octobre.
Pouillot verdâtre *Phylloscopus trochiloides* - Morbihan - Belle-Ile-en-Mer, 18 octobre
Pouillot de Pallas *Ph[illegible]* - Haute-Savoie - Annecy, 28 octobre. Vendée - Île d'Yeu, [illegible]
Gobemouche nain *Ficedula parva* - Vendée - Île d'Yeu, fem., 27 août
Étourneau unicolore *Sturnus unicolor* - Pyrénées-Orientales - Port Vendres, 4 ind., 11 mai
Bec-croisé perroquet *Loxia leucoptera* - Moselle - Thionville, 4 mâles et 4 fem., 10 février au moins
Roselin cramoisi *Carpodacus erythrinus* - Vendée - Île d'Yeu, mâle et fem., 26 août

1990
Puffin semblable *[illegible]* - Nord - [illegible] Plage, 2[illegible] septembre. Pas-de-Calais - Cap Gris Nez/Audinghen, 22 septembre
Busard pâle *Circus macrourus* - Loiret - Les Henrions/Beaulieu, mâle, 23 décembre
Buse pattue *Buteo lagopus* - Aube - Lac de la forêt d'Orient, 10 octobre
Mouette atricille *Larus atricilla* - Var - Toulon, 1er hiver, 27 décembre
Goéland à bec cerclé *Larus delawarensis* - [illegible] - Saint A[illegible] Corme, 1er hiver, 28 décembre
Alcyon pie *Ceryle rudis* - Gironde - Arès, 29 novembre au 5 février
Pipit à gorge rousse *Anthus cervinus* - Nord - Leffrinckoucke, 9 octobre
Grive de Sibérie *Zoothera sibirica* - Sarthe - Courdemanche, mâle possible, « novembre »
Pouillot véloce *Ph[illegible]* présentant les caractéristiques de la race *[illegible]* - Alpes-Maritimes - [illegible] Var/Saint Laurent du Var, 19 mars. Finistère - Ouessant, Pouill Dragas, 12 octobre
Bruant rustique *Emberiza rustica* - Pas-de-Calais - platier d'Oye/Oye-Plage, 2 ind., 28 octobre
Bruant nain *Emberiza pusilla* - Var - étangs de Villepey/Fréjus, 2 ind., 15 décembre

1989
Sarcelle marbrée *M[illegible]* - Puy-de-Dôme - Saint Gervais d'Auvergne, 28 novembre
Bécasseau falcinelle *Limicola falcinellus* - Pas-de-Calais - Saint Omer, ad., 12 juin
Goéland à bec cerclé *Larus delawarensis* - Pyrénées-Atlantiques - Anglet, 1er hiver, 22 décembre
Bec-croisé perroquet *Loxia leucoptera* - Bas-Rhin - Gambsheim, mâle et fem., 5 décembre

1985
Roselin cramoisi *Carpodacus erythrinus* - Doubs - Frasne, nid trouvé, 7 juillet

REMERCIEMENTS

Le CHN [illegible] 1992 [illegible]
- la **Ligue pour la Protection des Oiseaux** (LPO) pour [illegible] Comité [illegible] Secrétariat
- Monsieur M[illegible], Directeur de **Medas France S.A.** [illegible] BP [illegible] Vichy Cédex) qui continue à nous soutenir financièrement,
- Jean-Yves Frémont, Secrétaire du CHN pour l'énorme travail qu'il accomplit bénévolement,
- Alain Des[illegible], Pascal Grisser, Dick Forsman, Yves Kayser, Christian R[illegible], qui nous ont apporté des informations complémentaires [illegible] Comités d'Homologation Régionaux (CHR) [illegible] Alain R[illegible], [illegible] CHN [illegible]

INFORMATION IMPORTANTE

Des fiches CHN [illegible] tête, parties supérieures ...) sont encore utilisées par certains observateurs. ***Ces fiches sont à proscrire impérativement*** *[illegible] souvent à un refus d'homologation.*
Il est donc [illegible] plupart des fiches CHN.

Comité d'Homologation National
La Corderie Royale - BP 263
17305 Rochefort Cedex

Alauda 61 (4), 1993 : 257-263

EXISTE-T-IL UNE SÉGRÉGATION SEXUELLE DE LA PRÉDATION CHEZ LE HIBOU PETIT-DUC *Otus scops* ?*

Raphael ARLETTAZ & Jérôme FOURNIER

The Scops Owl is a small (90 g) nocturnal raptor which preys largely on insects and shows little sexual dimorphism, the female being slightly larger. According to Newton's theories, such characteristics should lead to an absence of prey segregation between sexes. A sample of 683 prey items photographed using an infra-red film as the adults fed the chicks of two broods (the Valais Alps, Switzerland, 1984) was tested for randomness. The results show a difference in the choice of prey between the two sexes. The female caught more Great Green and Dark Bush-crickets *Tettigonia viridissima* and *Pholidoptera griseoaptera* and rodents *Microtus, Apodemus* than the male that brought back more Grey Bush-crickets *Platycleis albopunctata* and adult moths *Noctuidae*. Allowing that these results can be extrapolated to the species as a whole, the hypothesis of non segregation of the diets of males and females can be rejected. Placed in an ecological context, the observed differences probably do not result from the small sexual dimorphism but rather indicate a spatial segregation in the hunting range. This would happen if the female hunted over a smaller area than the male, hunting near the nest in a habitat with denser vegetation (woodland edges, hedgerows) and if the latter used more open habitat further from the nest (meadows and pasture land). It appears therefore that behavioural segregation of habitat use between the sexes would be at the origin of the observed differences in prey; however, an hypothesis based on behavioural differences does not appear to have been considered by Newton in order to explain differences in prey selection between the sexes in birds of prey. These findings do however need to be supported by studies on the diet of other broods and/or by showing that different habitat selection exists between the two sexes, which could be done through radio-traking

INTRODUCTION

Au cours de l'évolution, le dimorphisme sexuel est apparu parallèlement au sein de divers groupes d'oiseaux de proie pourtant non affiliés phylogénétiquement. C'est le cas par exemple des rapaces diurnes, des chouettes et des hiboux, des skuas, chez qui la femelle est plus corpulente que le mâle. NEWTON (1979) a montré que ce dimorphisme est d'autant plus accentué que les proies sont grandes, mobiles et agiles. Ainsi, les différences de taille entre sexes sont négligeables chez les vautours strictement charognards, tandis qu'elles sont extrêmes chez certains accipitridés et falconidés, notamment ceux qui se sont spécialisés dans la chasse de haut vol. Un dimorphisme sexuel a en règle générale pour corollaire une différenciation au niveau de la niche écologique, mâles et femelles exploitant des catégories ou des tailles différentes de proies. Ce glissement de niche entre sexes est interprété par NEWTON comme un ajustement à la disponibilité des proies. En effet, les petites proies, tels les insectes ou les micromammifères, sont aussi les plus abondantes, ce qui permet l'existence d'un plus grand nombre d'espèces de prédateurs ; ceux-ci sont en retour confrontés à une plus forte compétition interspécifique qui s'accompagne d'une

*Recherche effectuée dans le cadre d'un projet de la Station Ornithologique suisse (Direction : Dr N. ZBINDEN)

réduction de l'amplitude de leurs niches. Les grandes proies sont par contre plus rares et leurs prédateurs, par la force des choses moins fréquents, sont contraints d'exploiter un large spectre trophique. Le dimorphisme sexuel peut donc être interprété comme une adaptation morphologique visant à une optimisation de l'exploitation des ressources, chaque sexe adoptant une stratégie propre qui augmente l'efficience de la prédation au sein du couple, limite la taille du territoire et restreint la compétition trophique intersexuelle entre partenaires.

En 1989, dans le cadre d'une étude appliquée à la protection du Hibou petit-duc *Otus scops* qui figure en tête de liste des espèces d'oiseaux nicheurs rares et menacés de Suisse (Alpes Valaisannes, Haute vallée du Rhône ; 46°15' N, 7°25'E) (ARLETTAZ 1990), nous avons effectué une série de photographies infrarouges des proies apportées au nid par les adultes. Les résultats de cette étude ont été publiés récemment par ARLETTAZ *et al.* (1991). Ce travail comporte une liste des proies ainsi qu'une estimation de leur fréquence et de leur biomasse, sans aborder toutefois la question d'une différence sexuelle au niveau du régime alimentaire.

Le Hibou petit-duc est une espèce de petite taille dont le poids est d'environ 90 g. La femelle est très légèrement plus grande que le mâle et, selon CRAMP *et al.* (1985), ce dimorphisme se reflète sur la majorité des caractères de la morphologie externe, tels l'aile, la queue, le tarse et le bec. Toutefois, seul le bec présente une différence entre sexes statistiquement significative. Le rapport de la longueur de l'aile de la femelle sur la longueur de l'aile du mâle, qui est l'étalon proposé par NEWTON pour classer grossièrement les espèces de rapaces le long d'un gradient de dimorphisme sexuel, égalerait en moyenne 1,006 chez cette espèce (estimations basées sur les données tirées de CRAMP *et al.* (*op. cit.*). Une telle valeur indique un dimorphisme sexuel très faible, qui situerait le Petit-duc tout au bas de l'échelle établie par NEWTON (1979, p. 20) pour les rapaces diurnes. Cette observation est d'ailleurs en parfait accord avec les prédictions de ce dernier ; chez un prédateur de cette taille, qui est spécialisé dans la capture des sauterelles (ARLETTAZ *et al.* 1991), on devrait en effet plutôt s'attendre à un dimorphisme de faible ampleur, par conséquent à des niches trophiques similaires chez les deux sexes. Nous allons tenter ici de tester l'hypothèse d'une absence de ségrégation sexuelle au niveau de la sélection des proies chez le Hibou petit-duc, en période de nidification.

MATÉRIEL ET MÉTHODES

En 1989, nous avons réalisé, grâce à un système de nichoir muni d'une caméra photographique à film infrarouge (JUILLARD 1983, ARLETTAZ *et al.* 1991), plusieurs centaines de clichés présentant des Petits-ducs adultes apportant une proie à leur nichée. Deux nichées différentes ont été étudiées durant un total de 14 nuits. Il est possible d'attribuer 702 clichés à l'un ou à l'autre des deux sexes (TAB. I), les femelles ayant été baguées au nid (et les mâles n'étant pas bagués). Le dépouillement méticuleux des photographies et l'étude des plumages des différents parents photographiés nous permet en outre d'assurer que seuls deux adultes de sexes différents ont nourri les jeunes. Un éventuel biais dû à un « helper », comportement récemment démontré chez au moins une espèce de rapace nocturne, la Chouette de Tengmalm *Aegolius funereus*, (KORPIMAKI 1989), n'entre donc pas en ligne de compte. Malgré un effort d'échantillonnage analogue, 153 proies pour lesquelles le sexe de l'adulte est connu ont été cataloguées pour la première nichée, contre 549 pour la seconde. Cette différence est due d'une part à une erreur de manipulation du système photographique et d'autre part à un mauvais mode de conservation des pellicules infrarouges, particulièrement sensibles, qui ont peu apprécié les températures atmosphériques caniculaires de l'été 1989. Seules 19 des 702 proies attribuables à l'un des sexes n'ont pu être déterminées, même à une échelle taxonomique grossière : la proie était trop petite, partiellement ou totalement dissimulée par l'adulte.

Les différences statistiques globales entre les régimes alimentaires des mâles et femelles ont été calculées pour chacune des deux nichées puis pour les deux nichées réunies, sur la base de tables de contingence et d'une distribution du chi^2. Si la somme des proies capturées par les deux

sexes pour une catégorie taxonomique donnée était inférieure à 8, cette catégorie n'a pas été retenue dans les analyses. La catégorie « *Tettigoniidae indeterminata* » (voir tableau) a été écartée d'emblée car elle peut regrouper des espèces de taille très différente. Les genres *Apodemus* et *Microtus* sont présentés séparément sur le tableau, mais ils ont été regroupés lors de l'analyse. Afin de mettre en évidence quels taxons présentent des différences significatives, nous ne nous sommes pas contentés d'observer l'amplitude des déviations entre valeurs observées et valeurs attendues, pour chaque case des tables de contingence. Un programme générant 1000 tables de contingence aléatoires, en tenant compte des proportions lignes-colonnes des valeurs observées, a été utilisé à cette fin (logiciel ACTUS ; C.B. ESTABROOK, Department of History, Brown University, Providence, R.I. 02912, USA ; voir ESTABROOK & ESTABROOK 1987 pour plus de détails). Ce programme de randomisation permet d'attribuer à chacune des cases un seuil de probabilité statistique pour chacune des déviations observées. Il précise donc le détail de la répartition des catégories entre les sexes en attribuant à chaque case des tables de contingence un seuil de probabilité statistique. Cette méthode est particulièrement recommandée pour la mise en évidence de différences lorsque les tailles d'échantillons sont petites. Afin de tester la régularité des différences de régime alimentaire observées entre les sexes au cours des 14 nuits échantillonnées, nous avons utilisé le test non paramétrique de WILCOXON-MANN-WHITNEY sur les médianes.

RÉSULTATS

Le tableau présente l'ensemble des données, pour chacun des deux nids, puis pour les deux nids ensemble, ainsi que pour chaque catégorie rencontrée. Pour le premier nid, seules trois catégories remplissent les critères d'acceptation pour le test ; elles totalisent 124 (81 %) des 153 proies recensées. Neuf catégories ont été retenues pour la deuxième nichée, soit 481 proies (87,6 %) sur 549. Globalement, les chi^2 montrent des différences hautement significatives de régime alimentaire entre les sexes pour la seconde nichée ($chi^2 = 36{,}991$, d.d.l. = 8, $p < 0{,}001$), mais pas pour la première ($chi^2 = 3{,}216$, d.d.l. = 2, $p = 0{,}212$). Comme la seconde nichée cumule 80 % des proies qui ont franchi le seuil d'acceptation, les résultats du test effectué sur les deux nichées réunies sont fortement influencés par la seconde.

Dans le détail, des différences entre sexes apparaissent essentiellement au sein de la deuxième nichée, ce qui est probablement dû à un échantillon plus conséquent pour cette dernière. Considérons, selon leur ordre systématique (TAB. I), les différences statistiques significatives ($p < 0{,}05$) ou les valeurs à tendance significative ($p < 0{,}1$) que l'on obtient pour les différents taxa. *Meconema thalassinum* est une sauterelle qui tend à être plus capturée par la femelle 2 que par son conjoint. Les grandes sauterelles vertes *Tettigonia viridissima*, proies les plus importantes pour le Petit-duc en termes de biomasse (ARLETTAZ *et al.* 1991) sont capturées par les femelles plus volontiers que par les mâles : 33,2 % vs. 23 %. Les femelles se désintéressent visiblement des

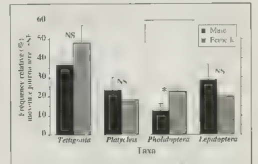


FIG. 1 – Fréquence relative journalière moyenne (calculée sur un échantillon de 14 nuits) des quatre catégories de proies principales entrant dans la composition du régime alimentaire du Petit-duc, en fonction du sexe. Les barres verticales indiquent l'erreur standard à la moyenne (SE = « standard error of the mean »). Au-dessus des colonnes ont été indiqués les résultats des tests de WILCOXON-MANN-WHITNEY : NS = non significatif (les valeurs indiquent tout de même des tendances $0{,}101 < p < 0{,}171$) ; * = significatif ($p = 0{,}028$).

*Mean relative daily frequency (calculated on a 14 day sample) of four categories of principle prey in the Scops Owl's diet, according to sex. Verticle bars indicate the SE (standard error of the mean). The results of the WILCOXON-MANN-WHITNEY test appear above each column: NS = not significant (the values do however indicate tendencies : 0.101 < 0.171) ; * = significant (p = 0.028).*

TAXON	NID 1				NID 2				NIDS 1 ET 2				TOTAL	
	MALE		FEMELLE		MALE		FEMELLE		MALE		FEMELLE			
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Annelidae. Lumbricidae	0		0		4		1		4		1		5	
Araneidea	1		5		**11**	2.7	**5**	3.6	**12**	2.6	**10**	4.3	**22**	3.1
Orthoptera														
Gryllidae														
Gryllus campestris	0		1		0		0		0		1		1	
Tettigonidae														
Phaneroptera (falcata?)	1		0		0		0		1		0		1	
Meconema thalassinum	0		0		**12**	2.9	*8**	*5.8*	**12**	2.6	**8**	3.4	**20**	2.8
Tettigonia viridissima	**27**	46.6	**44**	46.3	**81**	19.7	**33**	24.1	*108**	*23.0*	*77***	33.2	**185**	26.4
Decticus verrucivorus	0		*2*		2		0		2		2		4	
Platycleis albopunctata	*18**	*31.0*	**14**	14.7	**96**	23.3	*20***	*14.6*	*114**	*24.3*	*34***	*14.7*	**148**	21.1
Pholidoptera griseoaptera	0		2		*34***	*8.3*	*26****	*19.0*	*34**	7.2	*28***	*12.1*	**62**	**8.8**
Tettigonidae indeterminata	1		5		23		13		24		18		42	
Acrididae														
Podisma pedestris	1		0		0		0		1		0		1	
Acryptera fusca	0		1		0		0		0		1		1	
Acrididae indeterminata	0		1		1		0		1		1		2	
Dermaptera														
Forficula (auricularia ?)	0		1		**15**	3.6	**6**	4.4	**15**	3.2	**7**	3.0	**22**	3.1
Lepidoptera														
Larvae	0		4		**6**	1.5	**2**	1.5	**6**	1.3	**6**	2.6	**12**	1.7
Imagines	**8**	13.9	**13**	13.7	*101***	*24.5*	*14*****	*10.2*	*109***	*23.2*	*27*****	*11.6*	**136**	19.4
Diptera														
Tipulidae	0		0		1		0		1		0		1	
Coleoptera														
Carabidae larvae	0		0		1		0		1		0		1	
Geotrupes imagines	0		0		5		0		5		0		5	
Rodentia														
Apodemus	0		0		*3***		*6***		*3**		*6**		**9**	
						1.0		*5.1*		*1.1*		*3.0*		*1.7*
Microtus	1		0		*1***		*1***		*2**		*1**		**3**	
Indeterminata	0		2		15		2		*15*		*4*		19	
TOTAL	58		95		412		137		470		232		702	

Tests globaux de χ^2

	NID 1	NID 2	NIDS 1 ET 2
	χ^2 = 3.216	χ^2 = 36.99	χ^2 = 34.804
	d.l. = 2	d.l. = 8	d.l. = 8
	p [illegible]	$p < 0.001$	$p < 0.001$

Les genres *Apodemus* et *Microtus* ont été regroupés sous une même catégorie lors des analyses de randomisation.

The genus Apodemus *and* Microtus *were grouped in the same category for the analyses of randomness*

Source MNHN, Paris

Platycleis albopunctata (14,7 % vs 24,3 %), tandis que la femelle 2 montre une nette préférence pour les *Pholidoptera griseoaptera* (19 % contre 8,3 % chez le mâle). Les papillons de nuit présentent une différence entre sexes hautement significative, ce type de proie occupant en fréquence la première place chez le mâle 2 (24,5 % vs 10,2 % chez la femelle). Les rongeurs, proies les plus corpulentes, sont significativement plus capturées par la femelle que par le mâle, ce que les tests de randomisation permettent de mettre en évidence malgré la faible taille des échantillons.

TAB. I Fréquence absolue (n) et relative (%) des taxons apportés par les parents à deux nichées de Hibou petit-duc *Otus scops* étudiées au moyen d'un nichoir photographique à pellicule infrarouge en 1989 (Alpes Valaisannes, Suisse). Les catégories et les valeurs figurées en gras sont celles qui ont été retenues pour les analyses statistiques. Une catégorie totalisant moins de 8 items entre les deux sexes d'une même nichée a été écartée ; la catégorie *Tettigonidae indeterminata*, très hétérogène, n'a pas été considérée dans les analyses. Les seuils de signification statistique, tirés des analyses de randomisation sont indiqués par des étoiles :
* = tendance significative ($p < 0{,}1$) ; ** = significatif ($p < 0{,}05$) ; *** = très significatif ($p < 0{,}01$) ; **** = hautement significatif ($p < 0{,}001$). Les valeurs de chi² figurant au bas du tableau concernent les différences globales entre régimes alimentaires des mâles et des femelles, pour chacune des deux nichées, puis pour les deux nichées réunies.

Absolute (n) and relative (%) frequencies of the different taxon carried by adults to two broods of Scops Owl Otus scops *studied using a nestbox fitted with a camera holding infra-red film in 1989 (the Valais Alps, Switzerland). Categories of values in heavy type are those kept in the statistical analyses. Any category containing less than eight items for the two sexes together for the same brood were discarded ; the undetermined* Tettigonidae *category, very heterogeneous, wasn't used in the analyses. The levels of stastistical significance, taken from the analyses of randomness, are indicated by stars.*
** = slightly significant ($p < 0{,}1$) ; ** = significant ($p < 0{,}05$) ; *** = very significant ($p < 0{,}01$) ; **** = highly significant ($p < 0{,}001$). The chi² values occur at the bottom of the table concern the overall differences between the prey of males and females, for each of the two broods, and for the two broods together.*

Lorsque l'on considère les 14 nuits séparément, les différences observées globalement entre les sexes se retrouvent au niveau des fréquences journalières relatives des quatre catégories principales de proies (FIG.1), ce qui indiquerait la régularité de la ségrégation alimentaire entre sexes. Toutefois, les tests de WILCOXON-MANN-WHITNEY ne donnent de valeur significative que pour les *Pholidoptera* ($p = 0.028$), les trois autres taxa ne présentant que des tendances statistiques ($0.101 < p < 0.171$). La petite taille des échantillons y joue-t-elle un rôle ?

DISCUSSION

Malheureusement, exception faite des *Platycleis albopunctata* qui montrent des tendances similaires dans les deux nichées, les différences observées concernent surtout le nid 2 à cause des défectuosités du matériel photographique déjà invoquées. Il faut donc garder à l'esprit que toute extrapolation de ces observations comporte un risque, la spécialisation des régimes alimentaires observée pouvant bien sûr être l'apanage des seuls oiseaux étudiés. Toutefois, si l'on prend le risque d'envisager ces résultats comme représentatifs, l'hypothèse d'une absence de spécialisation alimentaire propre à chaque sexe - fondée sur la petite taille, le régime insectivore et la quasi absence d'un dimorphisme sexuel chez le Petit-duc (*cf.* introduction) - serait réfutée par nos résultats. Ces différences prennent en outre tout leur sens si on les discute dans une double perspective écologique qui laisse à notre sens transparaître des stratégies de chasse différentes entre les deux sexes. La première hypothèse invoquée a trait à une ségrégation spatiale dans l'exploitation de l'habitat, la seconde à une sélection des proies du point de vue de leur taille.

Les sauterelles *Meconema thalassinum*, *Tettigonia viridissima* et *Pholidoptera griseoaptera*, capturées surtout par la femelle, occupent des milieux herbacés denses voire buissonnants tels ...es l...sieres de haies ou de bosquets. A l'opposé, les sauterelles *Platycleis albopunctata*, plus capturées par le mâle, sont strictement inféodées aux milieux ouverts herbacés ; cette espèce est d'ailleurs le Tettigonidé le plus fréquent dans les



PHOTO 1. Hibou petit-duc

steppes continentales qui occupent des surfaces encore importantes sur certains versants de la Haute Vallée du Rhône (obs. pers.). Les Lépidoptères nocturnes adultes (imagines) appartiennent pour 96,3 % à la famille des *Noctuidae* (distinction n'apparaissant pas dans le tableau), le solde concernant des *Sphingidae* ; les larves des noctuelles vivent dans le sol des prairies et pâturages tandis que les imagos exploitent surtout les milieux herbacés ouverts. Cette proie étant en grande majorité capturée par le mâle (p < 0.001, soit la plus forte différence statistique), la tendance de celui-ci à exploiter avant tout des milieux herbacés serait confirmée. Enfin, les différences observées en ce qui concerne les rongeurs pourraient être interprétées à nouveau comme une tendance de la femelle à exploiter des habitats plus boisés, *Apodemus* ayant des mœurs plutôt « forestières » (*A. sylvaticus* et *A. flavicollis* n'ont pas pu être distingués sur les clichés).

En Valais central, l'habitat du Hibou petit-duc est constitué par des plateaux bocagers de l'étage montagnard, où les haies cloisonnent d'importantes étendues de prairies et de pâturages maigres, entomologiquement très riches (ARLETTAZ 1990). Les Hiboux y nichent essentiellement dans les haies et bosquets, occupant les cavités naturelles de pics, les nichoirs ou les nids de Pie bavarde *Pica pica*. L'origine des différentes proies semble indiquer que la femelle a un rayon d'action plus restreint que le mâle ; elle serait essentiellement confinée au périmètre du nid tandis que son partenaire vaquerait à ses activités de chasse plus loin, jusque dans les zones ouvertes. Notons que FOURNIER (1991) a mis en évidence un comportement similaire chez la Huppe *Upupa epops* en période de nidification.

La femelle semble *a priori* capturer plus de proies de grande taille (grandes Sauterelles vertes et rongeurs) que le mâle qui, lui, attraperait passablement de petites proies (papillons de nuit). On s'attendrait toutefois à ce qu'une ségrégation de ce type s'accompagne d'un dimorphisme sexuel au niveau de certains attributs morphologiques. Chez le Hibou petit-duc, le bec est le seul caractère de la morphologie externe qui présente une différence significative entre sexes (CRAMP *et al.* 1985). En moyenne 7 % plus court chez le mâle (10,9 contre 11,7 mm), il serait à cet égard un meilleur étalon du dimorphisme sexuel chez cette espèce.

NEWTON (1972) a montré chez le Chardonneret *Carduelis carduelis* qu'une différence de 9 % dans la longueur du bec avait des répercussions sur le choix des graines consommées par les deux sexes. La morphologie du bec pourrait donc expliquer ces différences chez le Petit-duc également. Toutefois, les Petits-ducs, à l'encontre des granivores, semblent capturer leurs proies principalement avec leurs pattes (obs. pers.) et non avec leur bec, celui-ci jouant le rôle d'un outil plus que d'une arme. Difficile donc d'imaginer une influence directe du bec sur la ségrégation trophique observée. Quant aux différences de taille des pattes, elles sont non significatives chez *Otus scops*, la longueur moyenne des tarses étant de 3 % inférieure chez les mâles (CRAMP *et al.* 1985). Ceci suggérerait que les différences de régime alimentaire observées entre les sexes n'ont pas de support morphologique. Notons enfin qu'une contre-argumentation de poids peut également être tirée de cette réflexion sur la taille des proies. Tout d'abord, les *Meconema* sont de petites proies qui tendent à être plutôt capturées par la femelle. Ensuite, les *Pholidoptera* et les *Platycleis* sont de masse corporelle identique (en moyenne 0,46 vs. 0,48 g, obs. pers.), ce qui n'empêche pas les premiers d'être capturés essentiellement par la femelle et les seconds surtout par le mâle.

L'ensemble de ces considérations suggère que les différences de régime alimentaire observées - qu'il est bien évidemment nécessaire de vérifier sur un échantillon plus conséquent - découlent de stratégies de chasse différentes entre les deux sexes. En l'absence apparente d'une base morphologique capable d'expliquer cette ségrégation sexuelle au niveau de la niche trophique, on serait donc en droit de postuler un processus comportemental comme facteur le plus probant de ségrégation spatiale entre les deux sexes. Cette hypothèse n'est semble-t-il pas retenue par NEWTON (1979).

Enfin, l'hypothèse d'une ségrégation sexuelle au niveau des stratégies de chasse pourrait être testée par radio-pistage des individus ; cette méthode permettrait, le cas échéant, de mettre en évidence une ségrégation spatiale des activités de chasse entre les deux sexes.

REMERCIEMENTS

Nous remercions Alain LUGON et Antoine SIERRO qui ont participé aux recherches sur le terrain, Michel JUILLARD qui s'est chargé du développement des pellicules infrarouges ainsi que les deux relecteurs anonymes. Georges ESTABROOK a vérifié le bon usage de son programme Actus, qu'il en soit remercié.

BIBLIOGRAPHIE

• ARLETTAZ (R.) 1990. - La population relictuelle du Hibou petit-duc, *Otus scops*, en Valais central : dynamique, organisation spatiale, habitat et protection. *Nos Oiseaux* 40 : 321-343. • ARLETTAZ (R.), FOURNIER (J.), JUILLARD (M.), LUGON (A.), ROSSEL (D.) & SIERRO (A.) 1991.– Origines du déclin de la population relictuelle du Hibou petit-duc, *Otus scops*, dans les Alpes valaisannes (sud-ouest de la Suisse) : une approche empirique. *In* : JUILLARD *et al.* - *Actes du 30e colloque interrégional d'ornithologie*, Porrentruy, Suisse, 2-4 novembre 1990. *Nos Oiseaux*, Prangins : 15-30.

• CRAMP (S.) *et al.* 1985 – *Handbook of the birds of Europe, the Middle East and North Africa.* IV, p. 454-465. Oxford University Press, Oxford.

• ESTABROOK, (C. B.) & ESTABROOK (G. F.) 1987.– Actus : a solution to the problem of small samples in the analysis of two-way contingency tables. Historical Sciences (Submitted).

• FOURNIER, (J.) 199. – *Écologie d'une population de Huppes fasciées* Upupa epops *(L.) en période de nidification en Valais : état de la population, concurrence dans l'occupation des cavités, régime alimentaire, rythme de nourrissage et exploitation du milieu.* Travail de licence, Université de Neuchâtel et Station ornithologique suisse. 111 pp.

• JUILLARD, (M.) 1983. - La photographie sur pellicule infrarouge, une méthode pour étudier le régime alimentaire des oiseaux cavicoles. *Terre et Vie*, 84 : 223-287.

• KORPIMAKI, (E.) 1989.– Mating system and mate choice of Tengmalm's Owls *Aegolius funereus*. *Ibis*, 131 : 41-50.

• NEWTON, (I.) 1972 – *Finches*. Collins, London. 288 pp. • NEWTON, (I.) 1979 – *Population ecology of raptors*. Poyser, Berkhamsted. 399 pp.

Raphael ARLETTAZ
Institut de Zoologie et Ecologie Animale
Bâtiment de Biologie
CH-1015 Lausanne, Suisse

Jerôme FOURNIER
Chavanne
CH-1891 Vérossaz,
Suisse

NOTES (suite)

3004 : PARAMÈTRES ÉCOLOGIQUES DE LA SITTELLE KABYLE *Sitta ledanti*, EN CHÊNAIE MIXTE DANS LE PARC NATIONAL DE TAZA (ALGÉRIE)

Les effectifs de la Sittelle kabyle du Mont Babor en Algérie (1600 et 2000 m d'altitude) ont retenu l'attention de VIEILLIARD (1976) et de LEDANT & JACOBS (1977). Mais depuis la découverte de deux nouvelles stations de nidification à plus basse altitude à moins de 1400 m dans le Parc de Taza (CHELABI, 1989) et dans la forêt de Tamentout (BELLATRECHE, 1990), l'intérêt de mieux connaître son écologie s'est ravivé.

MÉTHODES

Nous avons déterminé en 1992 l'IPAm (Indice Ponctuel d'Abondance) et la densité de Sittelle kabyle dans le Parc National de Taza (5°29' à 5°36' E et 36°43' à 36°45' N). Deux stations en chênaie mixte distantes l'une de l'autre de quelques kilomètres ont été choisies, la première composée de *Quercus afares* et de *Q. faginea* et la seconde de *Q. afares*, *Q. faginea* et de *Q. suber*. Légèrement en pente, elles ont une altitude moyenne de 750 m. Le sous bois est formé de fougères *Polypodium vulgare* et *Dryopteris aculeata*, de légumineuses *Genista tricuspidata* et *Cytisus triflorus*, de rosacées *Rosa sempervirens*, *Agrimonia eupatoria* et *Rubus ulmifolius*. La présence du "diss" *Ampelodesma mauritanica* traduit un phénomène de dégradation. Nous avons procédé à trois séries de 15 IPA de 20 minutes chacun, selon la méthode proposée par BLONDEL *et al.* (1970). Les IPA ont été réalisés 1 à 2 heures après l'aube, la première série, du 15 au 20 mars, la seconde, entre le 14 et le 23 avril, et la troisième entre le 15 et le 20 mai 1992. Les points d'écoute et d'observation ont été pris au hasard à l'intérieur de la formation végétale homogène. Deux points d'écoute consécutifs étaient séparés par environ 300 m. Afin de déterminer la densité de la population de la Sittelle kabyle nous avons appliqué sur le terrain la méthode des quadrats, suivant les recommandations issues du symposium d'Amarnas (IBCC, 1969). Dans chacune des deux chênaies mixtes, dès le mois de janvier nous avons délimité une aire de 10 ha. Dans chaque type de chênaie huit rangées régulièrement espacées de 50 m présentaient chacune 7 repères eux-mêmes séparés par 50 m. Elles étaient matérialisées à la peinture blanche par des lettres de A à H. Pour chaque repère la lettre correspondante était affectée par un chiffre allant de 1 à 7 (A1, A2, A3..., B1 à B7...). La dernière rangée est éloignée de la précédente par seulement 33,3 m (KISSERLI, 1992). Parallèlement aux trois séries, d'IPA, 10 relevés ou passages de 2h30 mn chacun ont été effectués de préférence au cours des premières heures de la journée peu après l'aube entre le 15 mars et le 25 mai 1992, soit 3 en mars, 3 en avril et 4 en mai. Les manifestations visuelles et sonores de la Sittelle kabyle ont été répertoriées à chaque fois sur un plan quadrillé près du repère correspondant affecté du numéro de relevé de 1 à 10. C'est à partir de ces plans que nous avons déterminé la densité des Sittelles dans chacune des deux stations.

RÉSULTATS

Les résultats concernant aussi bien les indices ponctuels d'abondance exprimés en valeurs moyennes IPAm et les densités obtenues par KISSERLI (1992) sont consignés dans le tableau suivant.

TABLEAU I. — Valeurs moyennes des indices ponctuels d'abondance (IPAm) et des densités par 10 ha.

Stations	n°1	*Q. afares* *Q. faginea*		n°2	*Q. afares* *Q. faginea* *Q. suber*	
Séries d'IPA		2	3		2	3
IPAm	0,70	0,93	0,43	0,23	1,46	0,46
IPAm maximum		0,93			1,46	
Densité en couples/ 10 ha		3,25			3,50	

DISCUSSION

La méthode de BLONDEL *et al.* (1970) préconise l'exécution de deux IPA partiels, c'est-à-dire une première série de 15 à 20 IPA unités au début de la période de reproduction et une seconde série deux mois plus tard à la fin de cette même période. Dans le parc de Taza, les deux stations d'étude se situaient à 750 m d'altitude environ. De ce fait, la ponte

intervient plus tôt qu'au Mont-Babor culminant à 2004 m. Nous avons pensé faire trois séries d'IPA dans le but de préciser la période où l'activité reproductrice est la plus intense. En effet, c'est lors de la seconde série d'IPA en avril 1992 que l'IPAm est le plus élevé atteignant la valeur de 0,93 pour la station n°1 et 1,46 pour la station n°2 (TAB. I).
MOSTEFAI (1990) travaillant dans la même région a trouvé une valeur plus forte 1,8 contre 0,93 en chênaie mixte à *Q. afares* et *Q. faginea* sans donner de précision concernant la date exacte de l'obtention de la valeur.

Sur le Mont Babor, en 1976 la situation était alarmante puisque VIELLIARD estimait à 12 couples, à peine la population de Sittelle kabyle. Une dizaine d'années plus tard, MORDJI (1988) note que la population occupe une plus grande surface et qu'elle descend jusqu'à 1450 m d'altitude. Pour 1987, cet auteur mentionne 60 couples reproducteurs, effectifs pour une superficie non précisée. Dès 1976, VIELLIARD a estimé la densité de la Sittelle à 4 couples pour 10 ha au Mont-Babor. La présente etude aboutit aux densités de 3,25 couples sur 10 ha dans la chênaie mixte à Chêne zeen et à Chêne afarès et de 3,5 couples en chênaie mélangee de Chêne zéen, Chêne afarès et de Chêne liege (TAB. I). Les valeurs que nous avons obtenues sur le terrain se rapprochent de celles de VIELLIARD (1976) ; elles demeurent assez fortes en comparaison avec la densité de 1 couple de Sittelle corse pour 10 à 15 ha de Pin Laricio trouvée par LÖHRL (1960) *in* LEDANT & JACOBS (1977). Avec nos propres valeurs d'IPAm et de densités sur 10 ha nous avons calculé le coefficient de conversion pour chacune des deux chênaies mixtes. Il est égal au quotient du rapport de la densité en couples/10 ha à l'IPAm. Ainsi, nous avons obtenu comme coefficient de conversion : 3,49 pour la station 1 et 2,40 pour la station 2. Ces valeurs sont différentes ce qui ne peut s'expliquer que par les différences du peuplement végétal, milieu plus ouvert dans la seconde station et plus fermé dans la première. Ces valeurs des coefficients de conversion sont élevées parce que l'espece est assez discrète.

BIBLIOGRAPHIE

• BELLATRECHE (M.) 1990. Decouverte d'un troisième biotope de la Sittelle kabyle (*Sitta ledanti*, Vielliard) en Algérie. *Ann. Inst. Nat. Agro.*, 14 : 13-20. • BLONDEL (J.), FERRY (C.) & FROCHOT (J.) 1970. La methode des indices ponctuels d'abondance (IPA) ou des relevés d'avifaune par « stations d'écoute ». *Alauda*, 38 : 55-71. • CHALABI (B.) 1990. - Du nouveau à propos de l'aire de distribution de la Sittelle kabyle : *Sitta ledanti* Vielliard. *Biocénose*, 4 : 116-118. • IBCC 1969 – Recommendations for an international standart for a mapping method in bird census work. *Bird Study*, 16 : 248-255. • KISSERLI (O.) 1992.– *Approche bioecologique des peuplements d'oiseaux dans le Parc national de Taza (W. Jijel)*. Thèse Ing. agro., Inst. Nat. agro., El Harrach, 120 p. • LEDANT (J.-P.) & JACOBS (P.), 1977 - La Sittelle kabyle (*Sitta ledanti*). Donnees nouvelles sur sa biologie. *Aves*, 14 : 233-242. • MORDJI (D.), 1988. *Etude faunistique dans la réserve naturelle du Mont Babor*. Thèse Ing. agro., Inst. Nat. agro. El Harrach, 100 p. • MOSTEFAI (N.) 1990. - *Contribution à l'étude de la faune (Oiseaux et Mammifères) du Parc National de Taza : étude particulière de la Sittelle kabyle et possibilité de réintroduction du Cerf de Barbarie*. Thèse Ing. agro., Inst. Nat. agro., El Harrach, 86 p. • VIELLIARD (J.) 1976 - *Un nouveau temoin relictuel de la speciation dans la zone mediterraneenne* : Sitta ledanti (Aves, Sittidae). *C. R. Acad. Sci. Paris*, 283 : 1193-1195.

S. DOUMANDJI & O. KISSERLI
Institut National Agronomique
Département de zoologie agricole
El Harrach - Alger
Algérie

3005 : NIDIFICATION DE MÉSANGES CHARBONNIÈRES *Parus major* ET HUPPÉES *Parus cristatus* DANS DES NIDS DE TROGLODYTE *Troglodytes troglodytes* EN GIRONDE

Cette note reprend des observations réalisées il y une dizaine d'années, à l'occasion d'une étude de l'avifaune nicheuse de la pinède maritime du cordon dunaire du Cap-Ferret, en Gironde (G.E.R.E.A. 1980). L'espoir de pouvoir mener des investigations plus approfondies sur le sujet a retardé leur publication.

Au cours du printemps 1980, nous avons note une abondance de contacts de Mésanges charbonnières dès les jeunes stades de la pinède (fig 1). Ces milieux n'offrant que très peu ou pas du tout de cavités susceptibles d'abriter les nids, nous avons observé plus précisément le comportement de ces oiseaux.

Nous avons ainsi pu constater l'utilisation pour la nidification de nids de Troglodyte (*T. troglodytes*) par les Mésanges charbonnieres et huppées dans plusieurs parcelles et quel que soit l'âge des pins.

Le mâle de Troglodyte est connu pour construire plusieurs nids dont l'occupation définitive depend des femelles. Abondant dans le sous-bois de la pinède du Cap Ferret, le Troglodyte laisse donc disponibles de nombreuses boules de mousse vides, la plupart du temps accrochées aux Ajoncs d'Europe (*Ulex europaeus*) ou aux Genêts (*Sarothamnus scoparius*) généralement entre un mètre et 2,5 mètres du sol. Les mésanges disposent alors de sites de nidification compensant la carence de cavites generalement constatée dans les pinèdes « en bonne santé »

Des observations ont pu être réalisées à tous les stades de la reproduction, ainsi que les années suivantes. Si aucune donnée concernant les paramètres de la reproduction n'a été collectée nous avons pu cependant constater les éléments suivants

• les mésanges « complètent » le nid en garnissant l'intérieur avec les matériaux classiquement employés par ces oiseaux ;

• une forte proportion de nids occupés par les mésanges ou le troglodyte sont détruits par les prédateurs (genette, fouine, mulot...) étant donné leur relative accessibilité

A notre connaissance, la littérature ne mentionne pas de cas similaire (ISENMANN, *viva voce*). Seul VERHEYEN (1947 *in* GÉROUDET 1973) signale l'occupation occasionnelle de nid de Troglodyte pour les Mésanges bleue et huppée au même titre que celle de nids d'Écureuil, de souches, de « balais de sorcière ».

Dans la presqu'île du Cap-Ferret, cette particularité dépasse l'anecdotique puisqu'elle concerne non seulement deux espèces mais aussi plusieurs couples de chacune d'elles et cela sur plusieurs années

L'utilisation de nids de Troglodyte n'a pas été constatée ailleurs en Aquitaine, y compris dans des types de boisements similaires (C.R.O.A.P. 1987)

Les boisements de la pinède maritime du Cap Ferret, inventoriés par la méthode des Échantillonnages Fréquentiels Progressifs (E.F.P.), montrent un peuplement riche et diversifié. L'abondance des mésanges et leur utilisation de sites de nid de substitution nous incitent à lier ce phénomène au mode de gestion particulier de ce massif forestier de la part de l'Office National des Forêts. Semis à la volée sans dessouchage, conservation du sous-bois, seulement partiellement touché lors des coupes d'éclaircies pratiquées tous les 6 ans, contrastent avec la monoculture de pin, semis en ligne, élimination du sous-bois, traitements chimiques etc., pratiqués dans le massif forestier des Landes de Gascogne

Remerciements : À Frank IBAÑEZ qui a participé aux observations ainsi qu'à Paul ISENMANN et Paul GÉROUDET pour leurs avis éclairés

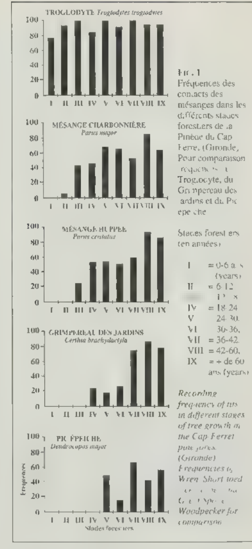


Fig. 1. Fréquences des contacts des mésanges dans les différents stades forestiers de la Pinède du Cap Ferret (Gironde). Pour comparaison fréquences du Troglodyte, du Grimpereau des jardins et du Pic épeiche.

Stades forestiers (en années)

I = 0-6 ans (years)
II = 6-12
III = 12-18
IV = 18-24
V = 24-30
VI = 30-36
VII = 36-42
VIII = 42-60
IX = + de 60 ans (years)

Recording frequency of tits in different stages of tree growth in the Cap Ferret pine forest (Gironde). Frequencies of Wren, Short-toed Treecreeper and Great Spotted Woodpecker for comparison.

BIBLIOGRAPHIE

• CENTRE RÉGIONAL ORNITHOLOGIQUE AQUITAINE PYRÉNÉES (éd.) 1987.– *Atlas des Oiseaux Nicheurs d'Aquitaine*. 240 pp. Bordeaux. • GÉROUDET (P.) 1973.– *Les Passereaux d'Europe*. II. *Des Mésanges aux Fauvettes*. 320 pp. Delachaux et Niestlé Neuchâtel Paris. • G.E.R.E.A. 1980. Liaison Bordeaux - Le Cap Ferret. Étude d'Environnement. Partie Écologie. Rapport d'étude non pub. é. DDE Gironde, GEREA, Univ. Bordeaux I

Pascal GRISSER, Jean-Yves BOUTET
Les Naturalistes Aquitains - 3, rue de Tauzia
33800 Bordeaux

Alauda 61 (4), 1993 267-272

BIBLIOGRAPHIE

Jean-Marc THIOLLAY

OUVRAGES GÉNÉRAUX

BAXTER (D.), CLARK (T.L.) & JEFFERSON (J.) 1992 – *Texas Wildlife* 196 p. ill. Texas A & M University Press, College Station. Splendide album de photographies en couleur *in natura* de la faune du Texas (dont une majorité d'oiseaux), la plupart initialement parues dans Texas Parks et Wildlife Magazine.

MONOGRAPHIES

GOSLER (A.) 1993 – *The Great Tit*. Hamlyn Species Guides. 128 p. ill. Hamlyn, Londres.- Ce nouveau tome de la série des monographies de Hamlyn confirme tout le bien que je pensais des premiers volumes. Il est vrai que la Mésange charbonnière étant l'une des espèces les plus étudiées, il était plus facile d'en faire une description très poussée. Plus que l'intérêt d'un texte dense (en caractères un peu petits) et l'excellence des illustrations (dessins, planches et photos couleur), il faut souligner d'abord que, contrairement à une habitude anglo-saxonne, l'auteur s'est efforcé dans chaque domaine de citer tout ce qui est connu de l'espèce sur l'ensemble de son aire de distribution jusqu'en Extrême Orient. Il aborde ensuite les problèmes de façon à présenter de nombreuses questions écologiques fondamentales au travers de l'exemple de la Mésange charbonnière. Il élargit enfin les conclusions relatives à l'espèce aux problèmes que pose la conservation de l'avifaune dans les nouveaux paysages créés par l'Homme et notamment à l'adaptation des oiseaux aux boisements artificialisés et fragmentés. C'est dire que cette synthèse s'adresse à un public d'écologistes bien plus large que celui des spécialistes des mésanges.

HUME (R.) & PEARSON (B.) 1993 – *Seabirds* 160 p. ill. Hamlyn Bird Behaviour Guides. Hamlyn, Londres.- Cette série, publiée parallèlement aux monographies d'espèces chez le même éditeur, présente des groupes entiers d'oiseaux, ici les oiseaux de mer, des Laridés aux Procellariformes, Alcidés et Cormorans. L'ensemble est donc plus superficiel que les monographies. Cependant l'accent est surtout mis sur les comportements comparés entre espèces (pêche, vol, reproduction, migrations) et donc sur leurs niches respectives, comparaisons qui ne sont pas sans intérêt. Ne sont ici traitées que les espèces de l'Ouest Paléarctique avec beaucoup plus de détails sur celles de la Mer du Nord. Les nombreux dessins couleur illustrant des comportements et attitudes sont un attrait majeur de ce livre qui brosse un tableau des oiseaux de mer et de leurs adaptations, inégal mais sûrement intéressant pour le non spécialiste.

SYSTÉMATIQUE

MONK (J. F.) ed. 1992 – *Avian systematics and taxonomy*. Centenary Volume, Bull. British Ornithologists's Club 112A, 311 p. ill., 6 p. h.-t. noir.- Une vingtaine de communications portant essentiellement sur les développements récents de la taxonomie et de la systématique des oiseaux forment ce volume spécial relié du fameux bulletin du British Ornithologists' Club dont il marque le centenaire. Les articles les plus susceptibles d'intéresser les non systématiciens portent sur l'analyse critique de toutes les nouvelles espèces ou sous-espèces décrites dans l'Ouest africain (MOREL & CHAPPUIS) et de toutes les nouvelles espèces décrites dans le Monde de 1981 à 1990 (VUILLEUMIER *et al.*) soit une moyenne encore de 2 à 3 par an. D'utiles recommandations sont aussi données sur la façon de décrire correctement de telles nouveautés, sur la valeur des vocalisations, comportements ou autres critères de différenciation spécifique.

IDENTIFICATION

CLEMENT (P.), HARRIS (A.) & DAVIS (J.) 1993. *Finches and Sparrows. An identification guide* IX+500 p. ill. Christopher Helm, Londres.- Ce genre de guide couvrant toutes les espèces mondiales d'un groupe particulier d'oiseaux est de plus en plus nécessaire. Non seulement il recoupe utilement une

gamme disparate de guides régionaux, mais il satisfait aussi un nombre croissant d'ornithologues qui se spécialisent dans un groupe et voyagent de plus en plus. Celui ci sera aussi une aide précieuse aux amateurs d'oiseaux de cage comme à ceux chargés de contrôler leur trafic. Au total, 290 espèces de *Fringillidae, Estrildidae* et *Passeridae* sont traitées avec un luxe de détails qui en font de loin la synthèse la plus exhaustive sur ce groupe. Les 73 planches couleur regroupent 950 portraits, en général excellents, des principales Livrées et sous-espèces, avec en face une carte de répartition saisonnière et un rappel des caractéristiques des différents plumages. Le regroupement des espèces par régions et habitats, plus que selon leur ordre de systématique, facilitera certainement l'utilisation sur le terrain. Viennent ensuite une à trois pages de texte dense pour chaque espèce donnant la description, les critères d'identification, les races géographiques, la voix, l'habitat, la distribution, le comportement, les migrations, mensurations et références bibliographiques. Tout ornithologue aura à cœur de posséder ce guide moderne, ne serait-ce que pour mieux découvrir la richesse et la variété de ces familles jugées à tort moins prestigieuses que d'autres. Un regret cependant : pourquoi ne pas avoir inclus aussi au moins les *Ploceinae* (*Ploceus, Euplectes, Quelea, Malimbus* ...) qui ont pourtant de grandes affinités avec les espèces traitées ? Les deux volumes en français du guide d'ARMANI restent donc d'actualité car ils couvrent aussi les *Emberizinae*.

MACKINNON (J.) & PHILLIPPS (K.) 1993.– *A field guide to the birds of Borneo, Sumatra, Java and Bali.* XVI+491 p. ill., 88 planches h.-t. color. Oxford University Press, Oxford. C'est le premier guide de terrain qui couvre entièrement l'Ouest de l'Indonésie où n'existaient jusqu'ici que des guides plus restreints (Java), peu pratiques (Bornéo) ou périphériques (Sud-Est asiatique). Celui-ci regroupe maintenant les 820 espèces de cette région grande comme trois fois la France et qui recèle de nombreuses espèces endémiques. Les planches sont bonnes bien que denses en raison du nombre d'espèces à représenter. Le texte est bref mais contient la plupart des informations nécessaires (description, voix, distribution, statut, habitat, comportement). Sept appendices listent les espèces présentes sur les principales îles, chaînes de montagne ou réserves, illustrent des sonogrammes et donnent des adresses utiles. Le format et la présentation pratiques et classiques achèvent d'en faire le guide à recommander à tous ceux intéressés par l'avifaune de cette région où le tourisme est d'ailleurs très développé.

MACLEAN (G.L.) 1993.– *Roberts' Birds of Southern Africa.* LXXX+ 871 p. ill., 77 pl. h.-t. et 2 cartes colorées. New Holland, Londres - Sixième édition de ce grand classique de l'ornithologie sud-africaine paru pour la première fois en 1940. Depuis la cinquième refonte (1985), plusieurs planches ont été refaites et tous les textes et cartes (couleur) ont été révisés et augmentés avec les données les plus récentes. Des sonogrammes de vocalisations caractéristiques sont donnés pour beaucoup d'espèces. Les planches sont groupées au début et sont bonnes bien que les figurines soient encore souvent petites. La principale originalité de ce guide par rapport aux autres, et notamment le nouveau guide de SINCLAIR *et al.*, est en fait le texte très documenté avec de nombreuses dates, mensurations et autres données précises pour l'Afrique du Sud qui en font un vrai mini-handbook. A noter qu'un ensemble de 6 cassettes avec les chants et cris de 888 espèces et les index nécessaires pour les retrouver ont été publiés simultanément par Books by Mail Pty, P.O. Box 193, Maitland 7505, Afrique du Sud.

AVIFAUNISTIQUE - POPULATIONS

BEZZEL (E.) 1993.– Kompendium der Vögel Mitteleuropas. Passeres. 766 p. Ill. Aula Verlag, Wiesbaden - Distribution, statut, mouvements, comportements et biologie de toutes les espèces de passereaux connus d'Europe moyenne, même les plus accidentelles. Edition soignée avec dessins, cartes et tableaux.

CERCLE ORNITHOLOGIQUE DE FRIBOURG 1993.– *Atlas des Oiseaux Nicheurs du Canton de Fribourg et de la Broye Vaudoise.* 389 p. ill. 16 photos couleur. A commander au Cercle Ornithologique de Fribourg, Case Postale 96, CH 1707 Fribourg (prix : 60 FS + port).- Ce nouvel atlas régional est à signaler à plus d'un titre. Il couvre en effet une région proche de la France et nous concerne donc particulièrement. Cette région s'étend de la plaine à la montagne et groupe donc des paysages et des espèces très variés, bien représentatifs de la Suisse et de l'Est de la France. Enfin il est réalisé avec un soin remarquable et un traitement très détaillé des espèces qui soulignent, chiffres à l'appui, les déclins et les développements d'espèces semblables à ceux observés sur une vaste échelle. La taille des carrés choisis (2,5x2,5km) est intermédiaire entre celles de l'atlas national suisse et celui du canton de Genève. Les références comparatives fréquentes à ces deux ouvrages permettent d'apprécier les évolutions. Le bilinguisme obligé d'un texte déjà très fourni (2 pages par espèce) accroît la taille de l'atlas au

demeurant de présentation très classique, avec carte et figurine pour chaque espèce, mais impeccablement présentées

GALLARDO (M.) 1993. – *Faune du Lubéron.* 143 p. ill. Edisud, Aix-en-Provence. – C'est une présentation générale, pour un large public, de la faune de ce massif provençal riche et magnifique. Les oiseaux y tiennent la plus grande place (l'auteur étant lui-même un spécialiste), mais reptiles et mammifères ne sont pas oubliés. Les textes sont succincts car non destinés à l'ornithologue chevronné mais ils constituent néanmoins la meilleure introduction disponible sur l'avifaune de cette région. La division par grands milieux facilite les recherches et les photos couleur des paysages et de toutes les espèces traitées illustrent très agréablement ce guide.

ISENMANN (P.) 1993. – *Oiseaux de Camargue.* 158 p. ill. Société d'Etudes Ornithologiques, Brunoy. - Après le succès des oiseaux de Guyane, notre Société se lance dans la publication d'un second ouvrage sous la plume encore d'un ornithologique professionnel. La Camargue étant peut être le site naturel le plus visité par les ornithologues étrangers en France, le bilinguisme français-anglais de tout l'ouvrage s'imposait pour assurer la diffusion qu'il mérite. Après une présentation générale, chaque espèce est passée en revue avec tous les détails sur son statut saisonnier en Camargue et nombre d'entre elles sont illustrées de photos couleur. L'ensemble se termine par une bibliographie complète sur les nombreuses études camarguaises, issues notamment de la célèbre pépinière de la Station de la Tour du Valat. Tout d'abord, ce livre ne fait pas double emploi avec le précédent guide des oiseaux de Camargue, du même auteur avec BLONDEL paru il y a 12 ans et d'ailleurs presque épuisé. Y est rassemblée aujourd'hui une documentation abondante, précise, détaillée, très à jour. Ce n'est donc pas qu'un simple guide mais bien une synthèse sur le statut des oiseaux en Camargue avec leurs migrations et leurs fluctuations saisonnières. Rien sur l'identification, ce qui est voulu, mais très peu aussi sur l'habitat et la biologie en général, ce qui est peut être dommage. Les caractères sont très petits et le texte dense, ce qui ne favorise pas la lecture. Pourtant le volume de l'ouvrage aurait pu largement être augmenté. Cela permet en moins d'en réduire le coût. Que ces remarques n'empêchent aucun ornithologue, même familier de la Camargue, d'acquérir l'ouvrage et, ce faisant, de soutenir la jeune politique éditoriale de la SEO. Merci aussi à P. ISENMANN pour son travail de bénédictin et pour tout le soin qu'il y a mis.

NEWMAN (K.), JOHNSTON-STEWART (N.) & MEDLAND (B.) 1992. – *Birds of Malawi.* A supplement to Newman's Birds of Southern Africa. 110 p. ill. Southern Book Publishers, Halway House, Afrique du Sud. - Troisième complément aux guides de détermination d'Afrique du Sud, consacré au Malawi. Description et illustration des 74 espèces non représentées dans les guides régionaux classiques (notamment celui de Newman), suivies de la checklist commentée des 649 espèces connues du Malawi.

NICOLAI (B.) 1993. – *Atlas der Brutvogel-Ostdeutschlands. Mecklenburg/Vorpommern, Brandenburg, Sachsen-Anhalt, Sachsen, Thüringen.* 314 p. ill. Gustave Fischer, Verlag Jena, Stuttgart.- Sous un format plus réduit que les atlas habituels, mais plus épais que ne l'était celui, bien antérieur, sur l'Allemagne occidentale, voici réalisé, grâce aux changements politiques, l'atlas des oiseaux nicheurs de l'ex Allemagne de l'Est. Chaque espèce est traitée en une page avec une carte assez grande, une petite carte rappelant la distribution européenne et un texte court qui insiste surtout sur les effectifs et leur évolution. L'édition est soignée, la compilation des données minutieuse et la bibliographie importante. Une bonne introduction à ce pays encore riche qu'un nombre croissant d'ornithologues va maintenant visiter.

SHEKKERMAN (H.) & VAN ROOMEN (M.W.) 1993.– *Migration of waterbirds through wetlands in Central Anatolia, spring 1988.* WIWO Report 32. WIWO, 3708 J.B. Zeist, Hollande. - Encore une étude, certes ponctuelle mais très utile, de ce groupe hollandais si actif sur un site de migration peu connu. Le flux migratoire de tous les oiseaux d'eau est suivi avec précision, y compris marquage et reprise de limicoles, sur plusieurs lacs et marais d'Anatolie centrale pendant tout un printemps. L'étude écologique assez poussée des conditions d'accueil en fait l'un des documents les plus précis sur la région et sur son importance en tant que halte migratoire pour les oiseaux d'eau.

SIBLEY (Ch.G.) & MONROE (B.L. jr) 1993.– *A supplement to distribution and taxonomy of birds of the world.* VI+108 p. Yale University Press, New-Haven. - L'énorme travail de reclassification des oiseaux du Monde dont les nouveautés étaient basées sur les résultats de la technique de replication ADN-ADN publié en 1990 a rendu célèbres SIBLEY et MONROE, bien que leurs innovations ne se soient pas encore imposées à tous. Suite à de multiples critiques et observations, ils ont modifié de nombreux éléments de leur travail initial qu'ils résument dans

ce supplément très technique et détaillé. Une première partie résume les changements dans la systématique y compris certains noms anglais, la seconde liste les changements apportés au texte des espèces (notamment des précisions nouvelles sur la distribution géographique) avec les modifications de numéros, index et localités qui en découlent. Bien sûr, c'est une addition indispensable à tous ceux qui possède le volume initial.

SICK (H.) - *Birds of Brazil. A natural history.* XVII+703 p. ill., 47 pl. h.-t. color. Princeton University Press, Princeton, N.J. - Voici traduite en anglais (par W. BELTON), révisée, augmentée, modernisée et illustrée (dessins et planches par P. BARRUEL et J. O'NEILL) l'imposante synthèse sur l'avifaune du Brésil publiée en portugais en 1985. Les 1635 espèces d'oiseaux de ce vaste pays (dont 177 endémiques) sont décrites (plusieurs centaines illustrées) avec des observations originales sur leurs cris, nourriture, habitat, etc., et un bref rappel de leur statut et de leur distribution. Les familles elles-mêmes sont longuement présentées, de même que le pays et ses habitats, l'histoire de l'ornithologie au Brésil, les problèmes de conservation, de biogéographie et de spéciation (par J. HAFFER) et même les avifaunes fossiles. C'est le seul ouvrage aussi complet sur les oiseaux du Brésil, pays le plus riche du monde en oiseaux avec la Colombie. Dommage que son format et sa conception ne permettent pas d'en faire un guide de terrain (malgré les excellentes planches du regretté BARRUEL) que l'éditeur (Princeton) publiera peut-être un jour, à l'instar de celui sur les oiseaux de Colombie, chef d'œuvre de condensé. Bien que le texte consacré à chaque espèce soit souvent succinct, c'est une mise au point bien utile et qui fera référence.

EN BREF...

- Le **XXIème Colloque Francophone d'Ornithologie** se tiendra les 5 et 6 mars 1994 à la Faculté de Droit, 92 rue d'Assas à Paris (France).
  ***Contact :** Pierre Nicolau-Guillaumet, C.F.O. - 55, rue Buffon, F. 75005 Paris (tél. (1) 46-57-93-36)*

- Le congrès international **Wetlands : nature conservation and archaeology (principles, problems & practice)** se déroulera [illegible] au 4 avril 1994, Université de Bristol (Grande Bretagne).
  ***Contact :** Rosa[illegible] Lada, G[illegible] & Partners, Carlton House, R[illegible] Road, W[illegible], Southampton. SO4 2HT (England) - Fax 0703 813462*

- La **Station Ornithologique du Bec d'Allier** publie une nouvelle revue nommée *Nature Nièvre*.
  ***Contact :** SOBA NATURE NIEVRE - 36, rue Principale, 58000 Marzy*

- Une synthèse sur **la migration post-nuptiale des oiseaux à la montagne de la Serre (1986-1992)** est publié par Stéphane Menu (65 Frs + 20 Frs de port).
  ***Contact :** LPO Auvergne - 2 bis rue du Clos Perret, 63100 Clermont Ferrand (tél. 73-36-39-79)*

- La **Société d'Ornithologie de l'Ouest Africain** publie *Malimbus*. Cette revue bilingue paraît deux fois par an. L'abonnement est de 110 Frs pour les membres ordinaires et de 250 Frs pour les organismes.
  ***Contact :** Gérard Morel - 1, route de Sallenelles, 14860 Bréville-les-Monts*

- L'**Association pour l'Etude et la protection des Vertébrés des petites Antilles** (AEVA) a été créée en juillet 1993 et a pour but de mener des études scientifiques sur les oiseaux et les mammifères marins.
  ***Contact :** Pascal Villard, AEVA, [illegible] 97170 Petit Bourg, Guadeloupe*

- Le **Symposium sur la conservation de la population occidentale de la Cigogne blanche** se tiendra à Bâle (Suisse) du 7 au 10 avril 1994. Ce symposium a pour but d'inventorier et de coordonner les actions visant à réduire la forte mortalité des Cigognes dans l'aire de nidification, le long des voies de migration et dans les quartiers d'hivernage ainsi que d'améliorer les conditions écologiques de la population tant en Europe qu'en Afrique.
  ***Contact :** O. Biber, Station Ornithologique Suisse, CH 6204, tél. 041 99 00 22, Fax 041 99 4[illegible]07*

TABLE DES MATIÈRES 1993

ARTICLES, NOTES & TRIBUNES*

ANCIENS FASCICULES *ALAUDA*

La Société d'Études Ornithologiques dispose encore d'anciens fascicules des années 1929 à 1992. Voici quelques titres disponibles.

0672. H. KUMERLOEVE (1938/3-4).– Sur la variabilité géographique des Faucons gerfauts dans l'hémisphère oriental.

0765. G. BERTHET (1946/1).– La nidification sur les côtes, îles et presqu'îles du Morbihan.

0929. H. HEIM DE BALSAC (1950/3).– Sur quelques points précis de l'écologie du Cincle.

1607. CH. ERARD (1963/4).– Sur le comportement de diversion du Gravelot à collier interrompu à l'égard de l'homme.

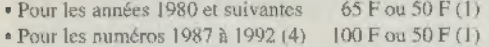
2364. O. FERNANDEZ (1979/2).– Observations sur le Puffin cendré nicheur sur les îles marseillaises.

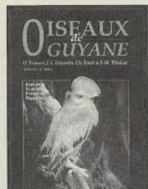
2385. Ph. ORSINI (1979/3).– Migration et stationnement du Flamant rose sur la presqu'île de Giens (Var).

2458. R. CRUON (1981/2).– L'évolution de l'avifaune nicheuse commune en France de 1976 à 1980.

Le prix de chaque fascicule est de (+ port 13 F) :
(1) prix pour les sociétaires à jour de leur cotisation

• Pour les années antérieures à 1950	90 F ou 70 F (1)
• Pour les années 1950 à 1979	75 F ou 50 F (1)
• Pour les années 1980 et suivantes	65 F ou 50 F (1)
• Pour les numéros 1987 à 1992 (4)	100 F ou 50 F (1)

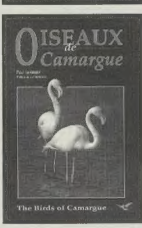




OISEAUX DE GUYANE FRANÇAISE

260 F + 30 F port

224 pages
format 16x24
250 illustrations en couleur (photos, dessins de S. NICOLLE et cartes).



OISEAUX DE CAMARGUE

124 F + 20 F port

160 pages
format 16x24
90 illustrations en couleur (photos, dessins de S. NICOLLE et cartes).

COMMUNIQUÉ COMMUN S.O.F./S.E.O.

Poursuivie depuis de longues années, retardée par des problèmes juridiques et financiers, relancée par le Professeur Ch. ERARD lors du Colloque Francophone de 1991, plébiscitée -et dans son principe et dans ses modalités- par le référendum du 20 décembre 1991, la création d'une association scientifique nationale unique d'ornithologie a été décidée par les deux associations actuelles : la Société Ornithologique de France et la Société d'Études Ornithologiques.

Les décisions suivantes ont été prises :

1°/ Dissolution de la SOF et de la SEO.

2°/ Création de l'Association nouvelle ayant les caractéristiques suivantes :

- Le titre : "**Société d'Études Ornithologiques de France**"
- Un siège social : M.N.H.N. 55, RUE BUFFON - 75005 PARIS
- Un secrétariat (correspondance et abonnements) et une rédaction : M.N.H.N. 4, AVENUE DU PETIT CHATEAU - 91800 BRUNOY
- Une revue : "***Alauda***"
- Un conseil de 14 membres désignés par moitié par la SOF et la SEO
- Une participation par moitié aux frais de constitution
- La mise en activité à partir du 1er janvier 1994

3°/ La cotisation à la nouvelle société, avec le service de la revue, est à verser à partir de 1994 à :

SEOF - 4, avenue du Petit Château, 91800 Brunoy

son montant pour 1994 est de 240 Frs

Pour les sociétaires de la SEO et les abonnés d'Alauda ayant réglé leur cotisation et/ou leur abonnement 1994, la livraison de la revue se fera sans changement.

Personne morale France, sociétaire étranger, abonnement France	**260 Frs**
Abonnement étranger	**300 Frs**

CONVOCATION

Conséquences de ces dispositions : une Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire se tiendra le 5 mars 1994 à 10h00 à la Faculté d'Assas de Paris, lors du Colloque Francophone d'Ornithologie.

Ordre du jour : rapport moral et financier pour 1994 et dissolution de la SEO. En fonction de l'exigence d'un quorum élevé de réponses (présence ou pouvoir), afin d'éviter des frais de 2ème convocation, nous vous demandons de nous retourner immédiatement (SEO - 4, avenue du petit château, 91800 Brunoy) un pouvoir sous la forme suivante : je soussigné(e) Mme... ou Mr... donne pouvoir à Mr le Président ou Mr/Mme... de me représenter aux Assemblées de la SEO du 5 mars 1994. Ce pouvoir vous sera restitué en cas de présence.

TÉL : (1) 47.30.24.48.
FAX : 60.46.57.19.
C.C.P : 743528 N Paris

Les paiements de l'étranger sont obligatoirement effectués sous forme de carte visa, de mandat international ou de chèque bancaire, libellé en francs français et payable en France.
Les eurochèques ne sont pas acceptés.

LOUIS JEAN
Dépôt légal : Janvier 1994
Commission Paritaire des Publications : n° 69897

SOMMAIRE

LXI. — 4. 1993

NOTES

CONTENTS

NOTES

Couverture : Grande Outarde (J. Roblin) — FR ISSN 0002-4619 —